

GÉNOCIDE EN PALESTINE
**Mort de
« l'ingérence
humanitaire »
à Ghaza**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P6 Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 8 - samedi 9 août 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6514 - 22^e année

IL PORTE LE NOM DU
CHAHID « COLONEL LOTFI »



**Chengriha
inaugure
le siège
du CFDAT**

P4

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR PDSL
AU TURKMÉNISTAN

**L'Algérie appelle
à renforcer
la coopération
Sud-Sud**

P4

L'AUTOGESTION

**Socle fondateur
de l'État social
algérien**

P5

CHAN-2024 / ALGÉRIE 1 - AFRIQUE DU
SUD 1

**Les Verts ratent
la victoire**

P11

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE -
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H30

**Une lutte
serrée pour de
gros rapports
en vue**

P21

LES COURSES EN DIRECT

LA RÉPONSE DE NOS AUTORITÉS AU PRÉSIDENT FRANÇAIS

« L'Algérie ne cédera rien »

*L'Algérie ne s'est pas contentée de suspendre l'accord de 2013 comme riposte
réciproque à la France. Elle l'a carrément dénoncé. Le message d'Alger est
fort : « vous l'aurez, ce rapport de force ferme que vous cherchez ».*

► LES PRIVILÈGES ABOLIS À ALGER
**Fin la « France
de papa » !**

► ESCALADE CONTRE L'ALGÉRIE
**Macron valide les « sorties »
de Retailleau**

LIRE EN PAGES 2 & 3



Ph : DR

OU QUAND LES FAUTEURS DE TROUBLES RATENT LEUR MARCHÉ

Un vendredi ordinaire à Alger

LIRE EN PAGE 2

L'ÉDITO

La parole présidentielle française s'avère très difficile à suivre. Par contre, l'État algérien fait de la constance, dans ses positions, une obligation. Sans y ajouter la dissimulation française des réelles motivations dans ses relations avec l'Algérie. C'est la troisième fois, sur des sujets sensibles, qu'une volte-face du président français, Emmanuel Macron, est constatée. Après la honteuse reculade sur « le crime contre l'humanité de la colonisation en Algérie », et « l'octroi hors-la-loi » du Sahara occidental au Maroc, voilà que le chef de l'État français, vient d'annoncer unilatéralement « la suspension » de l'accord signé, en 2013, avec l'Algérie. Mal lui en a pris. D'une part, il semble avoir oublié que le dit-accord avait été conclu sur la demande insistante de la France. Et elle seule. D'autre part, par sa décision de suspension, Macron « offre à l'Algérie l'opportunité idoine d'annoncer, quant à elle, la dénonciation pure et simple de ce même accord » indique le communiqué publié jeudi dernier par notre ministère des Affaires étrangères. Et toc ! Dans

**- Suspension !
- Dénonciation !**

le même communiqué, l'Algérie ne manque pas de rappeler que « La protection consulaire de l'Algérie à l'égard de ses ressortissants en France sera sans faille. Elle les aidera à faire valoir leurs droits et à faire respecter tout ce que les législations française et européenne leur garantissent comme défense contre l'abus et l'arbitraire ». Ce rappel du « devoir de protection consulaire de l'État algérien à l'égard de ses ressortissants en tous lieux et en tout temps » était nécessaire. Il répond à la réactivation française du « levier visa-réadmission ». Tout en constatant que « ce levier est en flagrante violation de l'accord algéro-français de 1968 et de la convention européenne des droits de l'Homme de 1950 ». En ajoutant au

préalable que « ces manquements français n'ont eu pour but que de passer outre le respect des droits acquis des ressortissants algériens éloignés souvent arbitrairement et abusivement du territoire français, leur privation des possibilités de recours administratifs et judiciaires ». Mieux, en convoquant le chargé d'affaires de l'ambassade de France en Algérie pour « lui notifier formellement la dénonciation, par la partie algérienne, de l'Accord algéro-français de 2013 », il a été informé de l'autre décision « des autorités algériennes de mettre fin à la mise à disposition, à titre gracieux, de biens immobiliers appartenant à l'État algérien au profit de l'ambassade de France en Algérie ». Il a été prévenu « également, du réexamen des baux (pour d'autres biens immobiliers), considérablement avantageux, contractés par l'ambassade ». Ceci dit, cette lettre de Macron, adressée depuis son lieu de vacances, à Bayrou et au « Figaro », ressemble à une urgence. Une urgence franco-française liée aux assauts d'un Retailleau à la conquête de l'Élysée. C'est à qui « tapera » le plus fort sur l'Algérie ! Un racisme institutionnel sournois qui, refoulé depuis 63 ans, refait surface au plus haut sommet de la France !

Zouhir Mebarki

ESCALADE CONTRE L'ALGÉRIE

Macron valide les « sorties » de Retailleau

Les mesures décidées par le président français, Emmanuel Macron, contre l'Algérie, ont été perçues et rejetées comme de nouvelles velléités de provocation, d'intimidation et de marchandage. C'est ce qu'indique la lecture des réactions et des nombreux commentaires, notamment sur les réseaux sociaux, à propos de la lettre visant l'Algérie, adressée par le président français à son Premier ministre, François Bayrou.



cause des consulats et l'instrumentalisation du dossier migratoire à des fins de pression politique", précisant que "cette stratégie de tension nuit à l'intérêt même des deux peuples". Pour le MOUDAF, le chef de l'État français valide, amplifie et endosse pleinement, par un geste politique assumé, les sorties répétées de son ministre de l'Intérieur contre l'Algérie. Il dit que la lettre du Président français "montre qu'il ne s'agissait pas de dérapages isolés". "La diaspora algérienne, composée de plusieurs millions de femmes et d'hommes, est pleinement investie dans toutes les strates de la société française: de la santé à l'enseignement, du monde associatif à l'économie, des arts à la recherche et elle n'est ni un problème, ni une menace, mais une richesse commune", affirme le MOUDAF, tout en appelant à "une coopération réciproque, lucide et respectueuse, loin des logiques de chantage ou d'intimidation". Sur les réseaux sociaux les réactions n'ont pas manqué à ce sujet ainsi que les commen-

taires.

EN FRANCE, DÉNONCIATION DES POSITIONS DESTRUCTRICES

Dans un article publié sur son compte X, l'ancienne ministre française de l'Environnement, Ségolène Royal, citée par des médias, a décrit les tensions provoquées par Emmanuel Macron et son gouvernement comme une diversion et une fuite en avant visant à éluder les solutions aux problèmes intérieurs de la France. Pour l'ancienne ministre, « La carte controversée de l'Algérie a été brandie, comme à chaque fois qu'il est nécessaire de détourner l'attention pour regarder ailleurs. » Elle a ajouté: « De terribles incendies se sont déclarés dans l'Aude, et nous découvrons de graves négligences résultant de promesses non tenues concernant les équipements aéronautiques et d'une réduction massive du budget de la sécurité civile. Nous assistons également à une rentrée scolaire précaire, mais rien n'est fait pour la désamorcer ». L'ancienne ministre de Fran-

çois Hollande a appelé les Français à se poser la question suivante : « Pourquoi ont-ils confié les relations diplomatiques françaises » à un ministre de l'Intérieur nostalgique du colonialisme, qui a voté et défendu la loi scandaleuse de Sarkozy sur les « avantages coloniaux » ? Est-ce conforme aux intérêts de la France, sachant que, par définition, cela ne produira aucune solution, mais seulement des positions destructrices ? Déjà, le 4 août dernier, bien avant cette lettre de Macron, le sénateur français du Val-de-Marne, Akli Mellouli, cité par Russia Today, a tenu le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour responsable de la dégradation persistante des relations diplomatiques et politiques entre la France et l'Algérie, amorcée depuis près d'un an. Selon Mellouli, la politique de « surenchère » menée par le ministre le rend directement responsable de la situation actuelle entre les deux pays. Il lui reproche de « donner le ton » et de s'immiscer dans les affaires étrangères, « même parfois au mépris du droit », au lieu de se concentrer sur « son travail de ministre de l'Intérieur ». Évoquant les polémiques récurrentes autour de l'Algérie, souvent alimentées selon lui par Bruno Retailleau, Akli Mellouli a dénoncé un « épouvantail » agité pour « caresser le Front national, nostalgique de l'Algérie française, dans le sens du poil ». Une stratégie, dit-il, qui ne sert en rien les intérêts de la France, qui gagnerait à entretenir une relation « apaisée et saine » avec Alger.

M'hamed Rebah

POUR DÉTOURNER L'ATTENTION DES FRANÇAIS SUR L'ESSENTIEL

Le Quai d'Orsay recrute des influenceurs

Le média Intelligence Online a révélé, le 31 juillet 2025, que le ministère français des Affaires étrangères, à travers sa sous-direction du renseignement et de la stratégie, a commencé à collaborer étroitement avec une dizaine de micro-influenceurs pour appuyer ses campagnes de communication. Le ministère français des Affaires étrangères aurait discrètement lancé une campagne de communication en recrutant des micro-influenceurs, pour la plupart étudiants, afin de diffuser ses messages géopolitiques sensibles. Il s'agit d'une stratégie plus large d'influence informationnelle menée depuis 2022. Selon ce média, l'État français envisage d'élargir encore ce programme avec la création éventuelle d'une « réserve diplomatique », visant à recruter davantage d'étudiants passionnés par les affaires internationales. Cela permet à Paris, ajoute le média, de se constituer un réseau d'influenceurs prêts à relayer ses positions dans l'espace numérique, en misant sur une jeunesse docile et séduite par une proximité apparente avec les rouages de l'État. Le but est de faire croire à une adhésion spontanée à la politique étrangère française. Le média donne une précision de taille sur cette opération : la stratégie s'appuierait sur de jeunes profils, souvent encore étudiants, dont les comptes sur les réseaux sociaux comptent quelques dizaines de milliers d'abonnés. Il cite, parmi eux, plusieurs membres du

groupe de réflexion étudiant Atum Mundi qui auraient déjà été conviés à des réunions au Quai d'Orsay, notamment son co-directeur Clément Molin, qui possède plus de 70 000 abonnés sur X. D'après le média Intelligence Online, le ministère viserait des personnes manifestant un intérêt pour les relations internationales. Le média estime que, derrière cette approche, il ne s'agit pas simplement de moderniser la communication diplomatique.

En fait, la France cherche à bâtir une armée numérique d'influence discrète, en contournant les médias traditionnels et en façonnant directement l'opinion de ses jeunes publics. Dans l'immédiat, selon les indications du média Intelligence Online, il s'agit de faire la promotion des nouvelles sanctions anti russes, visant les secteurs énergétique et financier de ce pays, adoptées le mois dernier par l'Union européenne, dans le but illusoire de « serrer la vis à la machine de guerre du Kremlin et de forcer un cessez-le-feu temporaire en Ukraine ». Pour rappel, les sanctions, approuvées par les ambassadeurs à Bruxelles, « interdisent les transactions avec 22 banques russes, le Fonds russe d'investissement direct et ses filiales, ainsi que l'utilisation directe et indirecte des gazoducs sous-marins Nord Stream, qui sont actuellement fermés mais que Moscou cherche à redémarrer à l'avenir ». L'UE modifie également « le plafond des prix

du pétrole brut russe de 60 dollars le baril en un mécanisme dynamique qui restera inférieur de 15 % au prix moyen du marché, selon des sources diplomatiques. Le nouveau plafond entrera en vigueur à 47,6 dollars le baril ». Les influenceurs mobilisés par le ministère français des Affaires étrangères devront convaincre de la « justesse » de ces sanctions quitte à se faire manipuler et à diffuser des fake news. Une mission pratiquement impossible pour ces jeunes influenceurs français qui devront aller à contre-courant de la réalité observée par tous les observateurs libres qui constatent que les sanctions sont sans effet sur la Russie. Par contre, ces influenceurs devront faire oublier la réalité en France qui n'est pas reluisante, telle que les médias français et même les personnalités politiques la rapportent. Ils devront faire dans la diversion comme l'a souligné Ségolène Royal « pour que nous regardions ailleurs : Incendies terribles dans l'Aude et l'on découvre la grave négligence des promesses non tenues sur les équipements avion et la baisse énorme du budget de la sécurité civile. On voit aussi arriver une rentrée sociale à hauts risques mais rien ne se passe pour la désamorcer. Or la France ne peut pas se permettre un nouveau chaos, les entreprises déjà fragilisées ne le supporteront pas, ni l'image de la France à travers le monde déjà très dégradée ».

M. R.

OU QUAND LES FAUTEURS DE TROUBLES RATENT LEUR MARCHE

Un vendredi ordinaire à Alger

Les Algériens ont atteint, aujourd'hui, un niveau de maturité et de conscience politiques élevé pour distinguer ce qui est bon de ce qui ne l'est pas pour leur pays. Ils sont suffisamment au fait des enjeux de l'heure pour ne pas tomber dans le piège des manipulateurs. Ces derniers, pour bien les nommer, sont des stipendiés au service d'agendas étrangers qui cherchent à déstabiliser le pays. Pour arriver à leurs fins, ils ont tenté de « faire marcher » le peuple algérien dans la rue. Cet appel est lancé sous couvert de solidarité avec Ghaza. Depuis quelques jours, en effet, des appels anonymes lancés dans les réseaux sociaux ont invité les Algériens à manifester en ce 8 août 2025. Mais, l'appel a fini en vœu pieux. Les citoyens n'ont pas tardé à déjouer la grossière manipulation exécutée par une poignée de fauteurs de troubles à l'instigation de cercles hostiles qui emploient toutes les situations pour atteindre l'Algérie. Et pourquoi s'en prendre à elle ? Encore une fois, parce que notre pays campe sur ses positions de principe à l'égard des causes justes. Ce qui n'arrange pas les affaires des parties qui se croient être les « maîtres du moment » et leurs vassaux. Mais, qu'elles ne comptent surtout pas sur le peuple algérien pour exécuter le plan sournois. Le peuple est en communion avec les institutions de son pays. Cette cohésion n'est pas un vain mot. Ainsi, les Algériens ont fait preuve d'un rejet total de cet appel qui a fait l'effet d'un pétard mouillé. L'hashtag « vendredi de la colère » a été royalement ignoré. C'est un échec cuisant et un désaveu cinglant à tous les comploteurs et leurs serviteurs zélés. Notamment, ces mercenaires, parmi les nôtres malheureusement, à l'étranger, qui passent le plus clair de leur temps à insulter, dénigrer et à diaboliser leur propre pays.

Les instigateurs derrière cette action de nuisance ont cherché à semer le doute parmi la population avant de tenter de la manipuler pour des objectifs inavoués. Il faut souligner que le slogan « vendredi de la colère » fait référence aux manifestations massives des partisans de l'ancien président égyptien, l'islamiste Mohamed Morsi. Ce qui lève le doute sur les tendances de la partie qui soustraite cette initiative insidieuse. C'est dommage pour les comploteurs, le plan n'a pas marché. Les Algériens ont vaqué à leurs occupations quotidiennes durant toute la journée d'hier. Les citoyens n'ont pas répondu à l'appel des voyous de Paris et de Londres qui se proclament des opposants algériens. Ainsi, ce constat s'est vérifié hier, non seulement dans la capitale Alger, mais aussi à travers toutes les villes du pays. Malgré un appel qui a fait tache d'huile sur les réseaux sociaux, les citoyens sont restés de marbre face à cette tentative dangereuse qui consiste à entraîner le pays dans des situations d'instabilité afin de déstabiliser le fonctionnement des institutions et, partant, empêcher l'Algérie d'avancer dans la réalisation de son développement.

Farid Guellil

LA RÉPONSE DES AUTORITÉS ALGÉRIENNES AU PRÉSIDENT FRANÇAIS

« L'Algérie ne cédera rien »

La France « Macroniste », vient de prouver encore une fois qu'elle rame à contre-sens des aspirations des peuples algérien et français à des relations sereines, apaisées et amicales entre les deux pays.

Le président français Emmanuel Macron vient d'emboîter le pas à son ministre de l'Intérieur en rejoignant le camp de ceux qui soufflent sur les braises pour attiser les tensions entre l'Algérie et la France. Loin de désarçonner les autorités, ces dernières ont répliqué tout en affirmant qu'elles appliqueraient le principe de la réciprocité tout en soulignant qu'elles restent fidèles aux traités et accords internationaux conclus au nom du peuple algérien. Un communiqué du ministère des Affaires étrangères a indiqué jeudi que les autorités algériennes, « ont examiné avec beaucoup d'attention la lettre adressée par le président français à son Premier ministre, ainsi que les explications fournies le 7 août courant au Chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie en France par le Quai d'Orsay, précisant que « l'examen de ladite lettre et des explications qui l'ont accompagnée autorisent des observations préalables importantes ».

Le communiqué indique qu'en tout premier lieu, et s'agissant de la dégradation des rapports algéro-français, la lettre de Macron à son chef du gouvernement exonère la France de l'intégralité de ses responsabilités et fait porter tous les torts à la partie algérienne. Rien n'est plus loin de la vérité et de la réalité. Dans toutes ses phases, la crise actuelle a régulièrement donné lieu à des communiqués officiels du ministère algérien des Affaires étrangères. Ces communiqués ont systématiquement établi les responsabilités dans l'escalade et révèlent que les réactions et les contre-mesures que les autorités algériennes ont pu adopter s'inscrivaient strictement et rigoureusement dans le cadre de l'application du principe de réciprocité.

Les autorités algériennes soulignent que la lettre s'emploie à projeter de la France l'image d'un pays hautement soucieux du respect de ses obligations bilatérales et internationales et de l'Algérie celle d'un État en violation continue des siennes. Là également rien n'est plus éloigné de la vérité et de la réalité. En l'espèce, c'est la France qui a contrevenu à sa propre législation interne. C'est la France, également, qui a manqué au respect de ses engagements au triple titre de l'accord algéro-français de 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles, de la convention consulaire algéro-française de 1974 et de l'accord algéro-français de 2013 relatif à l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. "L'ensemble de ces manquements français n'ont eu pour but que de passer outre le respect des droits acquis des ressortissants algériens éloignés souvent arbitrairement et abusivement du territoire français, leur privation des possibilités de recours administratifs et judiciaires que leur garantit pourtant la législation française elle-même et de vider de tout contenu le devoir de protection consulaire de l'État algérien à l'égard de ses ressortissants en tous lieux et en tout temps", souligne le communiqué. Et sur ce plan, il faut rappeler l'histoire du blog-



Ph: DR

geur algérien que Macron a frappé d'une OQTF et qu'il a voulu expulser en foulant aux pieds les lois même de son pays. L'ordre d'expulsion a été même invalidé par un juge français.

ALGER « DÉNONCE » CE QUE PARIS « SUSPEND »

Il faut savoir que contrairement à Paris qui a « suspendu » l'accord sur l'exemption réciproque des visas court séjour pour les titulaires de passeports diplomatiques signé en décembre 2013, Alger a carrément « dénoncé » ce texte. En ce sens, le communiqué indique qu'en troisième lieu, la France, dès la survenance de cette crise de son propre fait, a posé sa gestion en termes de rapports de force. C'est elle qui a procédé par injonctions, ultimatums et sommations. C'était ignorer, bien légèrement, que l'Algérie ne cède pas à la pression, à la menace et au chantage quels qu'ils soient. Ce sont ces constats qui dictent aujourd'hui la réponse algérienne à la lettre adressée par le Chef d'Etat français au Chef de son exécutif". "L'Algérie tient à rappeler, une fois de plus, qu'elle n'a été historiquement à l'origine d'aucune demande de conclusion d'un accord bilatéral d'exemption de visas au profit des titulaires de passeports diplomatiques et de service.

À maintes reprises, c'est la France, et elle seule, qui a été à l'origine d'une telle demande. En décidant la suspension de cet accord, la France offre à l'Algérie l'opportunité idoine d'annoncer, quant à elle, la dénonciation pure et simple de ce même accord. Conformément aux dispositions de l'article 08 dudit accord, le Gouvernement algérien notifiera incessamment au Gouvernement français cette dénonciation par la voie diplomatique". "Désormais, les visas qui seront accordés aux titulaires français de passeports diplomatiques et de service obéiront, en tous points, aux mêmes conditions que celles que la partie française imposera à leurs homologues algériens". "En relation avec l'annonce de la réactivation du levier visa-réadmission, le Gouvernement algérien tient à constater que ce levier est en flagrante violation de l'accord algéro-français de 1968 et de la convention européenne des droits de l'homme de 1950. La protection consulaire de l'Algérie à l'égard de ses ressortissants en France sera sans faille. Elle les aidera à faire valoir leurs droits et à faire respecter tout ce que les législations française et européenne leur garantissent comme défen-

se contre l'abus et l'arbitraire". "La lettre du Chef de l'État français à son Premier ministre fait une présentation biaisée de la problématique des accréditations du personnel diplomatique et consulaire dans les deux pays. Depuis plus de deux années, c'est la France qui a pris l'initiative de ne pas accorder les accréditations en question au personnel consulaire algérien, dont trois Consuls généraux et Cinq Consuls. À ce sujet, comme dans d'autres, l'Algérie n'a fait qu'appliquer le principe de réciprocité », conclut le communiqué.

FINI LA « FRANCE DE PAPA » !

Par ailleurs, le Chargé d'Affaires de l'ambassade de la République française en Algérie a été convoqué jeudi au siège du ministère des Affaires étrangères par le directeur des Immunités et Privilèges, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, deux notes verbales ont été remises au diplomate français, précise la même source.

"La première note verbale a eu pour objet de notifier formellement la dénonciation par la partie algérienne de l'Accord algéro-français de 2013 relatif à l'exemption réciproque des visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service. Cette dénonciation va plus loin que la simple suspension notifiée par la partie française et met définitivement un terme à l'existence même de cet accord", ajoute le communiqué. "En conséquence, et sans préjudice des délais prévus dans l'accord, le Gouvernement algérien a décidé de soumettre, avec effet immédiat, les titulaires de passeports diplomatiques et de service français à l'obligation de visas. Il se réserve, par ailleurs, le droit de soumettre l'octroi

de ces visas aux mêmes conditions que celles que le Gouvernement français arrêtera pour les ressortissants algériens. Il s'agit là d'une stricte application du principe de réciprocité qui exprime, avant tout, le rejet par l'Algérie des velléités françaises de provocation, d'intimidation et de marchandage". La seconde note verbale quant à elle vise, "à informer la partie française de la décision des autorités algériennes de mettre fin à la mise à disposition, à titre gracieux, de biens immobiliers appartenant à l'État algérien au profit de l'ambassade de France en Algérie. Cette note annonce, également, le réexamen des baux, considérablement avantageux, contractés par l'ambassade avec les OPGI d'Algérie et invite la partie française à dépêcher une délégation à Alger pour entamer les discussions à ce sujet", souligne le communiqué. Il faut rappeler dans cette partie de bras de fer que veut engager la France, l'Algérie a toujours respecté ses engagements contractuels et internationaux, mais pas la France qui procède en violation des textes. En dénonçant l'accord de 2013, l'Algérie est en respect de l'article 8* contrairement à la France qui a violé tous les textes bilatéraux et autres conventions et traités internationaux.

En tout état de cause, l'Algérie a montré à la France qu'elle reste intransigente en matière de souveraineté, qu'elle ne cédera ni aux ultimatums et encore moins aux menaces. Sa position ferme dans ces tentatives françaises de la pousser dans ses derniers retranchements ne trouveront comme réponse que plus de fermeté et plus de dignité, Macron, son gouvernement et leurs soutiens sont avertis.

Synthèse Slimane B.

* EXEMPTION DE VISAS POUR LES TITULAIRES D'UN PASSEPORT DIPLOMATIQUE

Ce que dit l'article 8 de l'accord de 2013

« Le présent accord peut être dénoncé, par écrit, par l'une ou l'autre des parties. Cette dénonciation entre en vigueur quatre-vingt-dix (90) jours après la date de notification du préavis écrit par la voie diplomatique. L'application du présent accord peut être suspendue en totalité ou en partie par l'une ou l'autre des parties, la suspension et la levée de cette mesure devant être notifiées par la voie diplomatique. En foi de quoi, les soussignés dûment autorisés à cet effet, ont signé le présent accord. Fait à Alger, le 16 décembre 2013, en deux originaux, chacun en langues française et arabe, les deux textes faisant également foi ».

BAPTISÉ AU NOM DU CHAHID « COLONEL BENALI BOUDGHENE DIT LOTFI »

Chengriha inaugure le siège du CFDAT

Le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Commandement des Forces de défense aérienne du territoire (CFDAT), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



Selon la même source, «la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Commandement CFDAT, s'est déroulée en présence du Commandant des Forces Terrestres, des Commandants de Forces, du Commandant de la Garde Républicaine, du Commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, du Commandant de la 1ère Région militaire, des chefs des Départements et des directeurs centraux de l'état-major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale». Après la cérémonie d'accueil donnée par le général-major Abdelaziz Houam, Commandant des Forces de Défense Aérienne du territoire, le général d'Armée a observé «un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Colonel Benali Boudghene dit Lotfi, dont le siège de ce Commandement est baptisé de son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fati-

ha à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada». Le même communiqué a fait savoir que, «le général d'Armée a suivi un «exposé exhaustif» sur ce nouveau siège, présenté par les responsables chargés de son projet de réalisation, avant d'inspecter ses différentes infrastructures, devant permettre aux personnels du CFDAT d'accomplir les missions assignées, dans les meilleures conditions et avec le professionnalisme requis».

Par la suite, le général d'Armée a tenu une réunion avec les cadres du CFDAT durant laquelle il a prononcé une allocution diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités du CFDAT, lors de laquelle il a exprimé sa «réjouissance» d'inaugurer ce nouveau siège et de rencontrer les cadres de la Défense aérienne du territoire.

Le général d'armée a souligné, «je tiens, en cette heureuse occasion, à exprimer ma réjouissance de présider la cérémonie d'inauguration du nouveau siège

du Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire, et de rencontrer, de nouveau, les cadres et les personnels de ces Forces auxquelles nous portons un intérêt majeur, au regard de la nature et de la spécificité des missions vitales dont elles sont investies». Il a ajouté que «les mutations profondes qu'a connues le champ de bataille moderne imposent «des défis réels», y compris pour les armées les plus puissantes du monde, ce qui nécessite de s'adapter à ces mutations et de relever leurs défis». Notant que «la nature et le champ de la bataille moderne ont connu des mutations profondes, à l'aune des défis imposés par les nouveaux instruments de guerre, où l'espace aérien se place aux premiers rangs de la scène des opérations et constitue, désormais, en tant que donne opérationnelle, un des facteurs clé pour remporter les guerres et non seulement les batailles». M. Chengriha a ajouté que «les guerres modernes connaissent l'émergence de

menaces aériennes sophistiquées, variées et sans précédent, qui englobent les aéronefs de la 4ème et de la 5ème génération, ainsi que les drones, notamment de petite dimension, qui survolent à de basses altitudes, rendant ainsi difficiles leur détection et leur neutralisation, au même titre que les missiles de différentes portées, qui sont tous de nouveaux facteurs qui posent de sérieuses problématiques aux armées les plus puissantes». À cet effet, a-t-il poursuivi, il appartient au Commandement, aux cadres et aux personnels des Forces de Défense Aérienne du Territoire de «saisir la lourde responsabilité qui leur incombe, s'agissant notamment de réunir les conditions nécessaires à l'état prêt des unités, de veiller au contrôle permanent et rigoureux de notre espace aérien et d'optimiser la disponibilité opérationnelle des composantes de nos Forces, de manière à atteindre l'objectif de dissuasion». Au terme de son intervention, le général d'Armée a donné une «série d'instructions et d'orientations portant, dans l'ensemble, sur la nécessité de préserver ce nouvel édifice et d'intensifier les efforts, à même de permettre la poursuite des missions, et d'être à la hauteur de la renommée de notre vaillante armée, particulièrement en termes de développement de ses capacités, de protection de l'intégrité de notre espace aérien et de lutte contre toutes les éventuelles menaces». Ensuite, le Général d'Armée a écouté les interventions des cadres et des personnels du Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire, avant de signer, à l'issue de cette visite, le livre d'or du Commandement des Forces de Défense Aérienne du Territoire, a conclu le communiqué du MDN.

L. Zeggane

3E CONFÉRENCE DE L'ONU SUR PDSL EN TURKMÉNISTAN

L'Algérie appelle à renforcer la coopération Sud-Sud

Depuis la tribune de la 3e Conférence des Nations unies sur les pays en développement sans littoral (PDSL), l'Algérie a réitéré, avec force, son engagement indéfectible en faveur d'une coopération Sud-Sud renouvée, ambitieuse et porteuse de solutions concrètes pour les nations du Sud.

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a défendu, lors d'une réunion ministérielle consacrée à « l'intégration régionale et la participation accrue des PDSL au commerce international », une vision où les pays en développement deviennent les artisans de leur propre essor, en mobilisant leurs ressources et en renforçant leurs alliances. « La coopération Sud-Sud n'est pas un slogan, c'est une nécessité stratégique pour transformer nos vulnérabilités en leviers de développement », a affirmé M. Chaïb, rappelant que cette orientation s'inscrit au cœur de la politique étrangère impulsée par le président Abdelmadjid Tebboune. Cette conviction, a-t-il souligné, s'est traduite par la création en Algérie d'une Agence de coopération internationale pour la solidarité et le développement, dont l'action s'étend à de nombreux pays africains, en particulier les PDSL, pour soutenir des infrastructures de base et des projets structurants. L'Algérie, fidèle à son rôle de moteur de l'intégration africaine, a salué des avancées majeures comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) – qu'elle préside actuellement – et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Autant d'initiatives

que M. Chaïb a qualifiées de « solutions africaines aux problèmes africains ». Mais le responsable algérien a également lancé un appel clair à la communauté internationale : « La solidarité Sud-Sud, aussi vitale soit-elle, ne peut suffire face aux défis colossaux de notre temps. Les pays développés doivent assumer leurs responsabilités, honorer leurs engagements et contribuer efficacement à la lutte

contre la faim, les effets du changement climatique et la précarité énergétique ». En plaçant la justice, la souveraineté économique et la solidarité au cœur de son plaidoyer, l'Algérie confirme sa volonté d'être un acteur central de la transformation des rapports Nord-Sud, tout en insufflant un nouvel élan au partenariat entre nations en développement.

M. Seghilani

PARMI LES ENFANTS DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Meziane honore les lauréats du BAC et du BEM

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présidé une cérémonie de distinction en l'honneur des élèves lauréats du baccalauréat et du brevet de l'enseignement moyen (BEM) parmi les enfants des travailleurs du secteur.

Lors de cette cérémonie de distinction, organisée au siège du ministère, en présence de directeurs et de représentants d'établissements médiatiques, M. Meziane a précisé dans son allocution que cette initiative

constituait «un moment fédérateur qui témoigne de notre considération pour le savoir et les efforts de nos enfants, porteurs d'un avenir que nous souhaitons prometteur et radieux». Le ministre a souligné que «cette cérémonie s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'impact positif recherché chez les lauréats afin de les encourager à poursuivre leurs efforts dans le domaine des études, tout en valorisant leur esprit d'initiative et de travail», soulignant qu'il s'agit là d'une forme de

motivation et d'accompagnement que le ministère de la Communication tient aujourd'hui à offrir aux travailleurs du secteur». M. Meziane a saisi l'occasion pour saluer les efforts fournis par les élèves lauréats durant cette année scolaire, les appelant à «faire preuve de sérieux et à poursuivre leur chemin avec persévérance, tout en restant attachés aux nobles valeurs morales et pleinement engagés dans leur parcours académique», a-t-il ajouté.

L. Z.

10E SESSION DU COMITÉ DES POINTS FOCaux DU MAEP

Mme Mansouri au rendez-vous de Pretoria

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, est arrivée à Pretoria (Afrique du Sud), pour présider les travaux de la 10e session du Comité des points focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Selon cette source, «cette session, qui se tient dans le cadre de la présidence algérienne du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, se penchera sur l'examen de la question du renouvellement des membres du Panel d'éminentes personnalités». Il s'agit également de «débatte de nombre de questions à caractère administratif, organisationnel et financier, liées à la gestion du Mécanisme, y compris le suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2024-2028 et du rapport continental d'évaluation de la gouvernance pour 2025», a ajouté le communiqué.

L. Z.

ALGÉRIE-SUÈDE

Les moyens de renforcer la coopération dans le domaine des Affaires religieuses examinés

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmeheidi, a reçu à Alger, le Secrétaire général (SG) du Conseil suédois de la fatwa, M. Hassan Moussa, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres de l'administration centrale, les deux parties ont examiné «les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine des affaires religieuses, notamment en ce qui concerne la préservation de la vie spirituelle de la communauté musulmane en Suède et le soutien aux efforts de l'encadrement religieux modéré, reflétant la véritable image de l'Islam et répondant aux préoccupations des musulmans en Europe », a précisé le communiqué. À cette occasion, «le ministre a remis au SG du Conseil suédois de la fatwa, qui est d'origine algérienne, des exemplaires du Coran édité en Algérie en version braille, un geste qui a été chaleureusement salué par l'hôte », a ajouté la même source. M. Hassan Moussa, qui était accompagné de Mme Yamina El-Bachir, membre du Conseil de la fatwa pour les femmes en Suède, a exprimé «sa gratitude et ses remerciements au ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi qu'au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a parrainé cette édition, témoignant ainsi de l'attention particulière que l'Algérie accorde au Saint Coran et à sa diffusion à travers divers supports », a conclu le communiqué.

L. Z.

EN PRÉVISION DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Baddari préside une réunion sur l'amélioration du transport

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé à Alger, une réunion consacrée à l'amélioration du transport universitaire, tous moyens de transport confondus, en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué un communiqué du ministère. D'après cette source, «la réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence du secrétaire général (SG) du ministère des Transports, du Président directeur général du Groupe TRANSLEV et du directeur général de la Société de transport universitaire », a conclu la source.

L. Z.

L'AUTOGESTION

Socle fondateur de l'État social algérien

Dans les premiers jours fiévreux de l'Indépendance, alors que les cicatrices de la guerre étaient encore vives et que l'économie héritée de la colonisation vacillait, un mot s'imposait dans le vocabulaire national : l'autogestion. Plus qu'un simple modèle économique, elle était une promesse – celle d'une Algérie reconstruite par ses propres mains, portée par la mobilisation populaire et un patriotisme ardent.



PH : DR

Mercredi à Alger, économistes, universitaires et anciens responsables se sont réunis sous l'égide de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) et du Centre des archives nationales pour revisiter cette expérience singulière. Leur verdict est unanime : l'autogestion a été l'un des piliers sur lesquels s'est bâti l'État social algérien. Pour Djoudi Bouras, président du Conseil

scientifique de l'INESG, ce système a marqué «le passage d'un paradigme révolutionnaire centré sur la libération nationale à un paradigme de reconstruction». Selon lui, l'autogestion n'a pas seulement relancé la production après les années de guerre, elle a posé les fondations d'un État solidaire, préparant le pays à se projeter comme un futur État émergent. Dans les champs et les usines abandonnés par les colons, la jeunesse et les travailleurs prenaient les commandes, parfois avec peu de

moyens mais beaucoup de détermination. L'expert économique, Mustapha Bouroubi, se souvient de cette ferveur : «C'était un patriotisme économique concret. Le Fonds de solidarité nationale, les campagnes de volontariat agricole... tout cela reposait sur la mobilisation de chacun ». Aujourd'hui, il voit dans cette expérience une leçon à méditer face aux défis contemporains : « La souveraineté économique, qu'elle soit alimentaire ou énergétique, reste un enjeu mondial. Et le facteur humain

demeure la clé». Pour Cherif Omari, universitaire et ancien ministre de l'Agriculture, l'autogestion a joué un rôle décisif dès les premières récoltes post-indépendance. La campagne 1962-1963, dit-il, « a été sauvée » avec 23,57 millions de quintaux de céréales, un résultat supérieur à la moyenne de la fin des années 1950. Et ce, dans un contexte marqué par le départ massif des encadreurs étrangers. La création, à peine une semaine après la proclamation de l'Indépendance, de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) illustre cette volonté d'organiser immédiatement la souveraineté alimentaire. En toile de fond, c'est tout un état d'esprit qui se dessinait : celui d'une Algérie décidée à se relever sans attendre, à structurer ses ressources et à s'appuyer sur la force de son peuple. Plus de soixante ans après, l'autogestion reste gravée dans la mémoire collective comme une période où la solidarité, la dignité et l'effort commun forgeaient l'avenir. Un héritage qui, à l'heure des incertitudes économiques mondiales, résonne comme un rappel : un pays ne se construit pas seulement avec des capitaux, mais avec l'engagement de ses citoyens.

M. Seghilani

PRODUCTION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le privé invité à coopérer avec Saïdal

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a appelé les opérateurs privés du secteur pharmaceutique à s'orienter vers la production de matières premières en partenariat avec le groupe Saïdal, en vue de réduire la facture d'importation, qui atteint six milliards de dinars et d'atteindre l'impératif objectif de l'autosuffisance dans ce domaine et en finir ainsi avec la dépendance du marché extérieur. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue, en marge du lancement des travaux d'aménagement de l'usine de production de matières premières destinées à la fabrication de médicaments hormonaux, située dans la zone industrielle de la commune de Tlemcen et dépendant de l'unité Saïdal, le ministre a déclaré, « nous appelons les acteurs privés du secteur pharmaceutique à collaborer avec le groupe Saïdal dans la fabrication de matières premières pharmaceutiques, afin de réduire la facture d'importation, qui atteint six milliards de dinars, et d'assurer une autosuffisance dans ce domaine, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

TROIS USINES DE PRODUCTION D'ICI FIN 2025

M. Kouidri a précisé que, « cette unité, destinée à produire des matières premières hormonales, est la première du genre, composée de deux niveaux, et pourrait entrer en service dans un délai de 18 mois en cas d'accélération du rythme des travaux. Le ministre a également indiqué que « le groupe Saïdal mettra en service, avant la fin de l'année en cours, trois usines de production de matières premières, et que les autres seront réceptionnées au cours des prochaines années ». Par ailleurs, après avoir visité l'entreprise privée « Promedal », située dans la zone industrielle de la commune de Chetouane, spécialisée dans la production de certains dispositifs médicaux tels que les fils de suture, les pansements stériles et les seringues, avec une capacité annuelle de cinq millions d'unités, le ministre a salué son rôle de pionnier. Ce dernier a précisé que « l'entreprise fonctionne en trois équipes, chacune assurant un roulement de huit heures ». Il a également

rappelé que, « 129.600 types de dispositifs médicaux sont actuellement importés et que le ministère de l'Industrie pharmaceutique encourage désormais leur fabrication locale afin de réduire une facture d'importation jugée « très élevée ».

DEUX PROJETS DE CONSTRUCTION D'UNITÉS DE STÉRILISATION LANCÉE D'ICI 18 MOIS

Enfin, le ministre a annoncé « le prochain lancement de deux projets de construction d'unités de stérilisation, l'une appartenant au secteur privé et l'autre au groupe Saïdal, qui devraient entrer en service dans un délai de 18 mois », a-t-il conclu.

RENFORCER LA PRODUCTION DES MÉDICAMENTS INNOVANTS ET S'ORIENTER VERS L'EXPORTATION

Dans le cadre de sa visite à Sidi Bel-Abbès, M. Kouidri a souligné, « la nécessité de renforcer la production nationale de médicaments en mettant l'accent sur les industries pharmaceutiques innovantes, l'accès aux marchés extérieurs et l'élargissement des capacités d'exportation ».

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée en marge de sa visite de travail et d'inspection de plusieurs structures pharmaceutiques dans la wilaya, le ministre a souligné « l'importance de développer un modèle de production basé sur la recherche et le développement, en encourageant la fabrication de médicaments innovants à forte valeur ajoutée », répondant aux défis sanitaires et économiques actuels, et accompagnant les capacités de production réalisées aux niveaux national et africain. M. Kouidri a fait savoir que « le ministère accompagnait les startups, ainsi que les laboratoires pharmaceutiques publics et privés prêts à se lancer dans l'exportation », précisant que « l'ouverture vers les marchés africains et arabes constitue une priorité stratégique dans le programme du gouvernement visant à renforcer la position du produit pharmaceutique algérien, qui représente actuellement 25% de la production africaine ». Tout en saluant « la dynamique enregistrée dans la production nationale de médicaments, ayant permis d'atteindre un taux de 80% de médi-

caments fabriqués localement », le ministre a rappelé que « la souveraineté pharmaceutique ne se limite pas à satisfaire la demande locale, mais passe aussi par une présence sur le marché international à travers des produits de qualité conformes aux normes mondiales ».

CERTIFICATION DES MÉDICAMENTS LOCAUX

Il a également évoqué « les efforts déployés pour faciliter les procédures d'enregistrement et de certification des médicaments locaux, signalant que « les démarches d'obtention du certificat de maturité de niveau 3 auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui freinent le lancement des exportations de médicaments fabriqués localement, seront achevées d'ici octobre prochain ». À noter que le ministre a entamé sa visite d'inspection à Sidi Bel-Abbès par une visite à l'entreprise « Linde Gas » située dans la zone industrielle de la capitale de wilaya, où il a inspecté les unités industrielles de production d'oxygène, soulignant que « l'Algérie a atteint l'autosuffisance dans ce domaine grâce aux efforts conjoints de tous les acteurs, et qu'il est essentiel de préserver cet acquis, de maintenir la qualité de production et de développer les produits existants ». Lors de sa visite à l'entreprise privée « Bentabet Pharm », le ministre a pris connaissance de ses principales activités liées à la production de formes sèches, qui comprennent huit produits différents, avec une capacité annuelle de production atteignant 20 millions de boîtes.

À cette occasion, le ministre a appelé les responsables de cette entreprise à s'orienter vers la production de médicaments innovants, qui connaissent un manque au niveau national, ainsi que vers la fabrication de matières premières. En conclusion de sa visite, le ministre a annoncé la réalisation prochaine d'une usine dédiée à la production de matières premières pharmaceutiques dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, appelant les opérateurs économiques des secteurs public et privé à investir dans ce domaine pour renforcer les capacités nationales de production et réduire la facture d'importation

L. Zeggane

FOIRE COMMERCIALE
INTRA-AFRICAINE (IATF 2025)

Sayoud préside une réunion de coordination sur les préparatifs

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation des préparatifs en cours dans le secteur pour contribuer au succès de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion, tenue en présence des directeurs des établissements sous tutelle et de cadres centraux du ministère, a vu la présentation d'un exposé technique détaillé sur l'état du parc dédié à l'accueil des délégations et des exposants, le nombre de bus mobilisés, la capacité d'accueil du parc, le plan de transport et de circulation et l'avancement du développement d'une application électronique dédiée aux transports visant à faciliter les déplacements des exposants et des participants, selon la même source, « cette rencontre a également permis de faire le point sur les conditions d'organisation au niveau de l'Aéroport international d'Alger et les mesures adoptées pour faciliter l'entrée et l'accueil des invités venant d'Afrique et d'ailleurs ». À cette occasion, le ministre a insisté sur « la nécessité de donner la meilleure image de l'Algérie lors de cet événement d'envergure, en mettant à disposition des bus neufs et confortables dignes des invités de l'Algérie et en mobilisant des équipes formées à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement ». Soulignant l'importance de « la coordination entre toutes les instances concernées et de la mobilisation de toutes les ressources humaines et logistiques pour mener à bien cet événement ». M. Sayoud a affirmé que « le succès de ce rendez-vous était une responsabilité collective exigeant une mobilisation totale, à même d'incarner la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Algérie un pôle d'intégration et de coopération intra-africaine ». Par ailleurs, concernant la création et la mise en service de la compagnie Domestic Airlines, le ministre a appelé à accélérer les procédures pour faciliter et renforcer les vols, notamment vers le Sud, a conclu le communiqué.

L. Z.

APPROVISIONNEMENT RENFORCÉ DU SUD
EN CARBURANT

Sayoud insiste sur l'appui de la flotte «Logitrans»

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a insisté sur la nécessité d'appuyer la flotte du groupe «Logitrans», dans le cadre du renforcement des capacités de transport vers le Sud, afin de conforter l'approvisionnement régulier en carburant, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant une réunion au siège du ministère, consacrée à l'examen des voies et moyens d'appuyer la flotte «Logitrans», M. Sayoud a mis en avant « la nécessité de rehausser l'opérationnalité de la flotte et de la doter des moyens nécessaires, tout en veillant à approfondir la coordination entre différents acteurs, afin d'assurer une plus grande efficacité sur le terrain », a précisé la même source. Le ministre a, en outre, souligné « l'importance d'être présent en permanence sur le terrain, de suivre de près les opérations et de créer des cellules de suivi au niveau des wilayas du Sud, afin d'encadrer les opérations et d'assurer un approvisionnement souple ». M. Sayoud a appelé à « mobiliser tous les moyens, à l'effet d'assurer la continuité du service au profit des habitants et des structures vitales », réitérant, par là même, « l'attachement de l'État à garantir une couverture globale et régulière des services de base et à renforcer le développement équilibré à travers différentes régions du pays, notamment dans le Sud », a ajouté la même source. À noter que cette réunion a vu la présence du Président-directeur général (PDG) du groupe «Logitrans», du directeur général de la mobilité et de la logistique au ministère, ainsi que de nombre de cadres du secteur, selon le communiqué.

L. Z.

GÉNOCIDE EN PALESTINE

Mort de « l'ingérence humanitaire » à Ghaza

Le Biafra, 1967. Un cri d'enfant dans un silence d'agonie. Des ventres distendus par la faim, photographiés par des reporters européens, téléportés dans les salons feutrés des rédactions de Paris, Londres, Washington... L'Occident découvre, ému, l'horreur à distance. Ce frisson de compassion tiède réchauffe les consciences.

C'est là, au cœur de cette tragédie télévisée, que s'ébauche l'un des concepts les plus ambigus de la morale contemporaine : l'ingérence humanitaire.

Le concept est médiatisé par Bernard Kouchner, l'un des pères fondateurs du « devoir d'ingérence », dans des envolées où la générosité se mêle au sabre. Au cours des années 1980, il grave cette expression dans le marbre des médias et des tribunes où la vertu se fait incantation et la souveraineté d'un État devient soudain suspecte.

C'est la France, au lourd passé colonial, qui hisse la bannière la première. Elle la salue au sommet de l'État. François Mitterrand et Jacques Chirac s'en réclament tour à tour, selon les vents diplomatiques. À l'Organisation des Nations unies (ONU), les débats s'enveniment. Le principe cardinal de non-ingérence, inscrit dans l'Article 2.7 de sa Charte, vacille sous le poids d'une émotion bien méditée et d'intérêts bien calculés. Il est ensuite question d'usage de la force « au service du Bien », expliquera Ber-



PH : DR

nard-Henri Lévy, qui se rêvait en André Malraux du dernier quart du XX^e siècle, entraînant la morale entre deux plateaux de télévision.

LE DEVOIR, PARAVENT POUR LA DUPERIE

Les promoteurs de cette doctrine aiment à citer la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, comme d'autres agitent une relique. Ils en font un talisman contre l'immobilisme, un blanc-seing pour le canon. Dans leur vision, « ne pas intervenir face à la souffrance, c'est en devenir complice ». Or cette morale messianique est vite rattrapée par sa géométrie variable. L'intervention devient alors un outil manié avec l'assurance de ceux qui n'ont jamais vu une bombe tomber sur leur propre toit. Des convois de Médecins sans Frontières aux divisions aéroportées, tout est bon pour incarner la compassion. Et pendant ce temps, le droit international chancelle. La souveraineté des nations, fonde-

ment de l'ordre post-1945, est reléguée au rang d'obstacle gênant. L'OTAN bombarde Belgrade sans mandat onusien (1999). Washington renverse Saddam Hussein (2003) au nom d'armes chimiques imaginaires. Paris bombarde la Libye en 2011, à l'appel de BHL, bien entendu, en invoquant la résolution 1973 de l'ONU détournée de son contenu. Le but était la protection des civils, le résultat fut l'assassinat d'un chef d'État et le chaos durable.

L'ingérence humanitaire est une idéologie séduisante qui masque une réalité plus triviale, celle d'un droit du plus fort camouflé en devoir d'assistance. Ce concept sert l'habillage moral d'interventions géostratégiques. L'essayiste Jean Bricmont le compare à une forme de colonialisme humanitaire (L'Impérialisme Humanitaire : Droit humanitaire, droit d'ingérence, droit du plus fort ?, Éd. Aden, Bruxelles, 2005) et dénonce cette politique où l'Occident, tel un

prêtre en gilet pare-balles, vient sauver les âmes qu'il a souvent contribué à condamner.

RIDEAU DE FUMÉE MÉDIATIQUE

À l'orée de chaque intervention, la même mise en scène. Les médias s'emballent, les caméras zooment, des victimes témoignent. Le pathos se fait politique. Et l'on s'étonne, quelques années plus tard, de découvrir que les fameux charniers au Kosovo étaient exagérés, que les bébés jetés hors des couveuses au Koweït étaient une invention d'une agence de communication (Hill & Knowlton), que les armes chimiques de Saddam Hussein un mensonge d'État filmé dans une capsule à la session du Conseil de sécurité des Nations unies. Mais le mal est fait. Le « narratif » a justifié les frappes. La guerre devient un feuilleton et l'indignation une marchandise.

Les médias hiérarchisent et façonnent le réel à coup de caméras et de récits, où seules les victimes « utiles » méritent un plan serré. De Sarajevo à Alep, de Benghazi à Marioupol, ils choisissent leurs morts. Un enfant syrien échouant mort sur une plage devient icône de conscience européenne, tandis qu'un enfant yéménite broyé sous les bombes d'une coalition amie n'existe pas. On braque les projecteurs sur Alep-Est, on les détourne de Ghaza. On montre les larmes ukrainiennes, on escamote les ruines de Sanaa. Et lorsque l'OTAN s'apprête à faire pleuvoir le feu, les studios s'empressent d'« experts » pour convaincre que bombarder, c'est sauver.

GHAZA, TOMBEAU DE L'HUMANITAIRE

Et maintenant, Ghaza évoque moins une terre qu'un tombeau, où des enfants meurent, des hôpitaux

sont rasés, des immeubles s'effondrent sur des familles entières et une guerre de famine des plus terribles est orchestrée par l'entité sioniste. Les ONG crient à l'agonie. Les agences onusiennes tirent la sonnette d'alarme. Mais aucune armée ne vient. Aucune coalition ne se forme. Pas de « zone d'exclusion aérienne ». Pas de Bernard-Henri Lévy en treillis sur le terrain. Ghaza, c'est l'endroit où le droit d'ingérence humanitaire meurt par abstention calculée. Dans cette enclave asphyxiée, meurtrie, il n'y a pas de pétrole à sécuriser, de pipeline à protéger ou de régime honni à renverser. Juste des civils trop nombreux, pauvres, et surtout palestiniens. Et là où, ailleurs, on criait à l'urgence humanitaire, ici, on oppose la Realpolitik, les lignes rouges diplomatiques, le veto américain, les timides communiqués européens. Ghaza n'est pas un Biafra, un Kosovo ou une Libye. Elle est un Rwanda sans caméras, une Srebrenica sans journalistes embarqués. L'« ingérence humanitaire », qui était supposé être un levier moral contre la barbarie, est devenue le paravent silencieux d'impuissance devant le pays « le plus moral et le plus démocratique du Moyen-Orient ». Dans ce naufrage, Israël et l'empire occidental coulent, et avec eux l'ordre international et l'idée même que l'humanité forme une communauté de destin, et que chaque vie, quelle que soit sa latitude, mérite protection. Une question revient, implacable : Qui décide de qui mérite d'être sauvé ?

Le droit d'ingérence flotte encore dans les discours, colloques et tribunes feutrées des diplomates. Devenu d'abord suspect, il est ensuite mort dans la conscience de l'humanité sous les ruines de Ghaza.

Aylan Rafik

GHAZA

Dans l'ombre de la famine et des bombes

Les reporters décrivent une situation chaotique à Ghaza : le matin se lève, mais il n'apporte plus la lumière de jadis. Le soleil se reflète sur les gravats, sur les éclats de verre éparpillés dans la poussière, sur les files silencieuses devant les rares points de distribution d'aide. L'air est lourd d'odeurs mêlées : le plastique brûlé, la fumée des frappes nocturnes, et cette âcre senteur de faim qui colle aux corps et aux âmes.

Depuis le 7 octobre 2023, date où l'occupant sioniste a lancé sa guerre, la vie ici a perdu ses repères. Les chiffres s'empilent comme les pierres des immeubles effondrés : 197 Palestiniens, dont 96 enfants, sont déjà morts de faim. Pas de maladie rare, pas de sécheresse imprévue : une famine délibérément provoquée, méthodiquement organisée par un blocus qui étouffe la bande de Ghaza. Près de la route Salah al-Din, au sud de Wadi Ghaza, un petit groupe attend, les yeux fixés sur un camion d'aide. Les enfants se tiennent par la main, les mères scrutent l'horizon, comme pour deviner si aujourd'hui sera un jour de survie ou de deuil. Puis, le sifflent sec.

L'explosion. L'hôpital Al-Awda comptera trois martyrs, dont un enfant, et douze blessés. Ils étaient venus chercher du pain, ils sont repartis dans des lincoles. Dans le nord-est de la ville, quartier Al-Tuffah, un autre homme tombe, fauché près du carrefour Al-Sanafour. À Al-Shifa, les vitres de l'hôpital vibrent sous le souffle d'une frappe visant un immeuble voisin. Au sud, à Al-Sabra, une maison disparaît en un nuage de poussière. À Khan Younès, deux autres Palestiniens sont tués à Bani Souhaila. En vingt-quatre heures, 100 morts, 602 blessés. Depuis octobre, 61 258 morts, 152 045 blessés, des femmes, des enfants, des vieillards. Et, dans cette guerre, même les lieux censés sauver des vies deviennent des cibles.

LES FILES DE LA FAIM

Depuis mars, quand Israël a rompu un accord de cessez-le-feu, 1 706 personnes sont mortes en venant chercher de la nourriture. La scène se répète chaque jour : une foule s'avance vers des sacs de farine ou quelques boîtes de conserve, et la mort fond du ciel.

En cinq mois, 12 030 blessés s'ajoutent à ces bilans. Jeudi, dans un hôpital saturé de pleurs, un bébé de seize mois s'est éteint, trop affaibli pour avaler la maigre bouillie que sa mère tentait de préparer. En une journée, quatre autres morts liés à la faim. Les chiffres officiels disent 197 morts par famine, mais un rapport de The Economist estime que ce chiffre pourrait être quarante fois plus élevé.

Pendant ce temps, 70 % des bâtiments sont détruits, 76 % des écoles hors service, 95 % des hôpitaux fermés ou bombardés. Dans Sheikh Radwan, six morts supplémentaires, touchés près de la mosquée Beer al-Sabea. À Al-Zeitoun, d'autres frappes. Sur le pont de Wadi Ghaza, les hélicoptères crachent leurs balles.

VIVRE EN AYANT FAIM

La faim ici n'est pas un simple creux à l'estomac. Elle est une chaîne invisible qui pèse sur chaque geste. Le corps se plie, la tête se serre comme prise dans un étau, les tempes battent au rythme du vide. Marcher devient un supplice : les jambes traînent, le pas est lourd, chaque mètre gagné coûte une bouffée d'air et un battement de cœur. Les rencontres dans la rue se font silencieuses. On baisse les yeux pour ne pas avoir à parler, pour ne pas gaspiller l'énergie. Sur les marchés, les rares produits – une bouteille d'huile, un sachet de sucre, quelques épices – se vendent à prix d'or : plus de 100 dollars le kilo de sucre. Les mains se tendent vers les étals, mais repartent souvent vides.

LEILA ET LE GOÛT PERDU DU CHOCOLAT

Leila a six ans. Avant, elle courait dans les ruelles, chantait en rentrant de l'école. Aujourd'hui, ses gencives sont pâles, son teint est cireux. Elle ne joue plus, ne chante plus. Sa demande la plus simple – un biscuit, un morceau de chocolat – reste sans réponse. Les étals qui, autrefois, regorgeaient de sucreries sont nus. Sa mère détourne les yeux pour ne pas voir la déception dans ceux de sa fille.

REPAS À LA HÂTE

Dans une cuisine improvisée, un vieux poêle fume. Pas de bois, pas de gaz : on brûle du plastique ramassé dans les ruines. Dans la marmite, des lentilles, parfois un morceau de pain trempé dans un bouillon clair. On appelle ça la «fetté». Chacun avale rapidement, comme pour être sûr d'avoir sa part. L'eau, souvent sale, complète le repas. La satiété ne vient pas. Les mères, étourdies, lavent à moitié les ustensiles, cachent un bout de pain pour la nuit, au cas où les enfants se réveilleraient en pleurant. Dans beaucoup de foyers, on endort les plus petits avec des calmants pour éviter les crises nocturnes. Les discussions ont changé. Plus de projets, plus de rêves d'études ou de mariage. Les conversations se limitent à : «Que mangerons-nous demain ?» Trouverons-nous de la farine ? Un peu de sucre pour avoir la force de marcher ? Le blocus, entré dans son cinquième mois, est une arme à part entière. Les prix flambent, l'argent liquide est rare, surtaxé. Les stocks familiaux – farine, conserves – ont disparu depuis longtemps. Ce qui accable le plus, c'est la certitude que cette faim n'est pas une fatalité mais une stratégie, décidée dans des bureaux militaires.

L'ALERTE DU MONDE MÉDICAL

À Genève, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adha-

nom Ghebreyesus, a lancé un appel : ouvrir d'urgence des couloirs humanitaires pour évacuer les plus vulnérables. «Les gens meurent non seulement de faim et de maladie, mais aussi dans leur quête désespérée de nourriture», a-t-il dit. Selon l'OMS, depuis le 27 mai, plus de 1 600 personnes ont été tuées et près de 12 000 blessées en tentant d'atteindre des points de distribution. En juillet, 12 000 enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition aiguë – un record – dans un territoire où l'eau et l'assainissement sont effondrés. Plus de 14 800 malades ont besoin d'un transfert médical urgent, mais moins de la moitié a pu quitter Ghaza.

L'ONU CONFIRME L'AMPLEUR DU DÉSASTRE

Les données de l'ONU sont implacables : sur 136 000 enfants dépistés en juillet, 12 000 souffrent de malnutrition aiguë, dont 2 500 en danger de mort immédiat. En un mois, la hausse est de 18 %. Les restrictions israéliennes sur l'aide humanitaire font que seuls 3 % des enfants concernés reçoivent une assistance. À Ghaza, la faim ne se cache pas. Elle est dans les yeux vides des enfants, dans la lenteur des pas, dans le silence des repas. Chaque jour, les survivants s'éteignent un peu plus, consumés par une guerre qui ne se contente pas de tuer : elle affame, elle brise, elle efface l'avenir.

Les pierres brisées peuvent être remplacées, les routes reconstruites. Mais l'enfance perdue, la dignité piétinée, la mémoire de cette faim imposée resteront comme une cicatrice profonde. Ce blocus, ce siège, cette famine ne sont pas seulement une arme : ils sont une marque au fer rouge sur la conscience du monde. Et quand l'Histoire jugera, les pages écrites à Ghaza depuis octobre 2023 seront l'un des chapitres les plus sombres du siècle.

M. Seghilani

RÉSISTANCE PALESTINIENNE

Déjouer les plans d'invasion sionistes

La résistance palestinienne à Ghaza a intensifié, jeudi, ses opérations contre les forces d'occupation israéliennes, frappant plusieurs de leurs positions à Ghaza et Khan Younès, ainsi que la colonie de Nir Am dans la zone dite du "glav".

Cette escalade intervient alors que les factions palestiniennes dénoncent avec fermeté la décision du cabinet sécuritaire israélien ("kabinett") de préparer l'occupation totale de la ville de Ghaza, qualifiant cette mesure de crime de guerre et d'annonce explicite d'une volonté d'épuration ethnique. Selon un communiqué des brigades Ezzedine al-Qassam, branche armée de la résistance palestinienne, un bombardement au mortier a visé un regroupement de soldats et de véhicules blindés israéliens près de l'école Dar Al-Arqam, dans le quartier de Tuffah à l'est de Ghaza. D'autres tirs de mortiers lourds ont frappé un site de commandement et de contrôle de l'occupation dans l'axe de Morag, au sud de Khan Younès. La branche militaire du Jihad islamique, les Saraya El-Qods, en coordination avec les Brigades Abou Ali Mustafa, a également ciblé des troupes israéliennes près de la colline de Muntar, dans le quartier de Choujaïya à l'est de Ghaza, à l'aide de mortiers de 60 mm. Par ailleurs, leur unité de missiles a tiré deux roquettes Quds-3 sur la colonie de Nir Am, en représailles à l'irruption et à la profanation de la mosquée Al-Aqsa. Les médias israéliens ont confirmé que les sirènes d'alerte avaient été déclenchées à Nir Am. Dans le même temps, les Saraya Al-Qods ont diffusé des images montrant leurs combattants pilonnant les positions israéliennes à Khan Younès.

CONDAMNATION UNANIME DES FACTIONS PALESTINIENNES

La décision du kabinett israélien, approuvée à la majorité, de "prendre le contrôle" de la ville de Ghaza et d'en expulser les habitants, a provoqué une vague de condamnations. La résistance palestinienne dénonce une nouvelle étape dans la guerre d'extermination contre le peuple palestinien, imputant à l'occupation et à l'administration américaine la pleine responsabilité



des massacres. Le Hamas a fustigé une manipulation sémantique visant à remplacer le mot "occupation" par "contrôle" pour échapper aux obligations du droit international. Le mouvement accuse Benjamin Netanyahu de se désintéresser du sort des prisonniers israéliens détenus à Ghaza et avertit que cette aventure criminelle coûtera cher à l'occupant et ne sera pas une promenade militaire. Le Jihad islamique estime que cette décision marque une intensification de la guerre d'extermination et interpelle les gouvernements arabes et occidentaux pour qu'ils fassent cesser cette escalade. Les Comités de résistance considèrent que cette politique reflète un échec politique et militaire et préviennent que toute force étrangère qui mettrait le pied à Ghaza sera traitée comme ennemie et subira la défaite et le retrait. Le Mouvement des Moudjahidines palestiniens accuse le gouvernement israélien de jouer avec la vie de ses prisonniers pour servir les intérêts politiques de Netanyahu. Il affirme que Ghaza ne se soumettra pas et que toute extension du conflit entraînera une riposte immédiate.

UN PLAN EN CINQ VOLETS VERS UN CONTRÔLE TOTAL

La feuille de route présentée par Netanyahu au kabinett repose sur un désarmement total de la résistance, la libération de

tous les prisonniers israéliens vivants ou morts, le désarmement complet de la bande de Ghaza, l'imposition d'un contrôle sécuritaire israélien sur le territoire et la mise en place d'une autorité civile alternative à la fois au Hamas et à l'Autorité palestinienne. Les factions palestiniennes y voient un projet d'occupation coloniale visant à briser la volonté du peuple palestinien et rappellent que Ghaza ne sera gouvernée ni depuis Tel-Aviv ni depuis aucune capitale étrangère, mais par son peuple.

"LE TERRAIN SERA LE JUGE"

Dans une déclaration commune, les groupes armés affirment que toute tentative d'occupation totale est une déclaration ouverte de génocide et que le terrain décidera comme toujours, rappelant les précédentes défaites infligées à l'occupant. Ils préviennent que les prisonniers israéliens ne seront libérés que dans le cadre de négociations et contre un prix élevé. Netanyahu, interrogé par la chaîne américaine Fox News, a reconnu vouloir imposer un contrôle militaire complet avant de confier Ghaza à des forces arabes capables de l'administrer efficacement, tout en assurant vouloir créer un environnement sûr pour Israël. Une vision rejetée en bloc par la résistance, qui y voit une tentative déguisée de recolonisation.

M. Seghilani

PALESTINE - TUNISIE

Cap sur l'action juridique et la mobilisation contre l'occupation

Un échange stratégique a réuni, à Tunis, le chef de la mission diplomatique palestinienne, Rami Al-Qaddoumi, et une délégation de la Direction de lutte contre l'apartheid de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), afin de passer en revue les derniers développements politiques et d'exposer les efforts déployés aux niveaux arabe et international pour contrer les politiques racistes de l'occupation.

La délégation était conduite par Ramzi Rabah, membre du Comité exécutif de l'OLP et président de la Direction, accompagné de Maher Amer, directeur général, et de Saher Al-Masri, coordinateur en Tunisie. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une visite officielle visant à renforcer la coopération avec les institutions arabes et internationales.

Le groupe a présenté à l'ambassade la stratégie de la Direction, notamment sa collaboration avec l'Union des avocats arabes dans le cadre des ateliers du bureau permanent de l'Union, ainsi que sa participation à un colloque organisé par l'Association tunisienne des avocats, consacré à l'évolution de la cause palestinienne et aux moyens de la soutenir sur les plans juridique et populaire. Parmi les projets évoqués, figure l'organisation, en partenariat avec l'Union des avocats arabes et les syndicats arabes, de procès symboliques contre les criminels de guerre israéliens, assortis de recommandations juridiques à l'échelle nationale et internationale, en vue d'établir des mécanismes contraignants pour traduire l'occupation en justice et exiger sa reddition de comptes. La Direction a souligné que ces initiatives

s'inscrivent dans une stratégie globale visant à isoler l'occupation et l'expulser des instances internationales, tout en renforçant les mouvements populaires arabes et mondiaux face aux projets de normalisation, notamment les accords d'Abraham, perçus comme une tentative de liquidation des droits palestiniens en légitimant des relations avec l'occupant. Lors de la réunion, Ramzi Rabah a dénoncé les politiques israéliennes persistantes, qu'il a qualifiées de stratégie délibérée de déplacement forcé des Palestiniens de Ghaza et de Cisjordanie. Selon lui, l'occupation use du blocus, de la famine, des assassinats quotidiens, du contrôle de la distribution de l'aide humanitaire et de la volonté affirmée de maintenir une présence militaire dans la bande de Ghaza. Il a également mis en garde contre la politique

de « l'annexion rampante » en Cisjordanie, illustrée par les dernières décisions de la Knesset, qui visent à morceler les territoires palestiniens en cantons isolés. Rabah a rappelé que plus de 180 colonies sauvages se sont multipliées, que la vallée du Jourdain reste sous contrôle militaire, et que plus de 900 checkpoints renforcent un système d'apartheid institutionnalisé.

Il a appelé à l'unité nationale palestinienne pour faire face à cette offensive globale. En clôture de la rencontre, la délégation a remis un bouclier honorifique à l'ambassadeur palestinien, en signe de reconnaissance pour ses efforts dans la défense de la cause palestinienne et pour son rôle actif dans le renforcement des relations entre la Palestine et la Tunisie.

M. S.

PRISONNIERS PALESTINIENS

DE JALBOUA

Détenus, torturés et affamés

La situation des prisonniers palestiniens dans les geôles de l'occupation israélienne franchit un nouveau seuil d'inhumanité. La Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers a révélé que l'administration du tristement célèbre centre de détention de Jalboua a intensifié ses pratiques de torture et de représailles, recourant désormais à l'usage régulier de décharges électriques particulièrement douloureuses lors des raids contre les détenus.

Selon l'avocate de la Commission, qui s'est récemment rendue sur place, les unités spéciales de répression pénètrent dans les sections sous prétexte d'inspections. Tous les prisonniers sont alors menottés aux mains et aux pieds, entraînés jusqu'à la cour de promenade, puis violemment battus, insultés et soumis à des chocs électriques. Les témoignages font état de pratiques visant à amplifier la douleur : certains prisonniers sont entraînés dans les salles de bain ou dans la cour, arrosés d'eau pour tremper leurs vêtements, avant d'être à nouveau électrocutés.

« Le but est de décupler la souffrance, au point que la plupart s'effondrent au sol », affirme l'avocate. Les décharges sont infligées à l'aide de pistolets spéciaux, utilisés non seulement pour électrocuter mais aussi pour frapper les prisonniers à la tête. Ces dispositifs, fabriqués en fer massif, provoquent de profondes blessures. « Plusieurs détenus ont saigné abondamment sous les rires et les moqueries des gardiens. De nombreux prisonniers ont perdu connaissance sous l'effet de la douleur », ajoute-t-elle. Outre la violence physique, les prisonniers subissent une privation de nourriture. Les portions servies sont dérisoires, entraînant une perte de poids importante chez nombre d'entre eux. À cela s'ajoute un manque chronique de produits d'hygiène et de désinfectants, transformant les cellules en foyers potentiels d'épidémies.

Les détenus sont également contraints d'utiliser pendant un mois entier les mêmes ustensiles et couverts en plastique, favorisant la prolifération de bactéries et de virus, et exposant ainsi leur santé à des risques graves. Les données, compilées par les institutions palestiniennes spécialisées, font état, au début août 2025, de 10 800 prisonniers et détenus dans les prisons israéliennes — le chiffre le plus élevé depuis l'Intifada d'Al-Aqsa en 2000. Ce nombre n'inclut pas les Palestiniens retenus dans les camps militaires de l'armée d'occupation. Parmi eux, on compte 49 prisonnières, dont deux originaires de Ghaza, 450 enfants, ainsi que 3 613 détenus administratifs incarcérés sans procès ni inculpation. De plus, 2 378 prisonniers sont qualifiés de "combattants illégaux" par l'occupant, une catégorie qui exclut encore une partie des détenus de Ghaza maintenus dans les camps militaires. Face à cette montée en flèche des abus et à la détérioration des conditions de détention, les organisations palestiniennes et internationales tirent la sonnette d'alarme, dénonçant des violations flagrantes du droit international humanitaire et des conventions relatives au traitement des prisonniers. Les pratiques décrites rappellent les pires pages de l'histoire carcérale, où la cruauté est institutionnalisée et où la souffrance devient un instrument de domination.

Malgré les multiples appels à l'intervention, le silence de la communauté internationale alimente un climat d'impunité qui encourage l'occupant à poursuivre ses méthodes brutales, transformant les prisons en laboratoires de répression et de déshumanisation.

M. S.

L'AVIS DU PNUE

Le recyclage ne résoudra pas la crise de la pollution plastique

Des négociations cruciales ont débuté mardi 5 août 2025 à l'ONU à Genève (Suisse) avec pour objectif de conclure un traité juridiquement contraignant visant à réduire la pollution plastique. Des délégués de près de 180 pays y participent.

« Le monde veut et a effectivement besoin d'un traité conventionnel sur le plastique parce que la crise devient incontrôlable – et les gens sont franchement indignés », a déclaré Inger Andersen, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui dirige les négociations. « Nous savons que le plastique est présent dans notre nature, dans nos océans, et même dans notre corps... Ce qui est sûr, c'est que personne ne veut vivre avec la pollution plastique ». Sans la signature d'un accord international, la production de plastiques et leurs déchets devraient tripler d'ici 2060, causant des dommages importants, notamment pour notre santé, selon le PNUE. « Le recyclage ne résoudra pas la crise de la pollution plastique : une transformation systémique est nécessaire pour assurer la transition vers une économie circulaire », a insisté la cheffe du PNUE, Inger Andersen, dans de précédents commen-



taires sur la nécessité d'une réglementation mondiale sur les plastiques. Alors que 10 jours de négociations sont prévus sur le traité à Genève, les partisans d'un accord espèrent qu'il couvrira l'ensemble du cycle de vie des plastiques, de la conception à la production, en passant par l'élimination. Le traité devrait « promouvoir la circularité du plastique et prévenir les fuites de plastiques dans l'environnement », selon le texte qui guide actuellement les négociations menées par le Comité intergouvernemental de négociation (CIN). Le document du CIN, long de 22 pages, contient 32 projets d'articles qui seront examinés ligne par ligne. Le texte vise à façonner le futur instrument et sert de point de départ aux négociations des pays réunis à Genève. « Certains [pays] devront s'attaquer à la réduction, d'autres au recyclage mécanique et d'autres encore aux alternatives », a déclaré Mme Andersen. « Voyons comment nous pouvons y parvenir par les négociations. Je pense que la bonne foi règne actuellement au sein du groupe de travail ». Les négociations menées par le PNUE font suite à la décision prise en 2022 par les États membres de se réunir et d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour mettre fin à la crise de la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, dans un délai de deux ans. L'ampleur du problème est colossale : pailles, gobelets, sacs et cosmétiques contenant des microbilles ne sont que quelques-uns des produits

à usage unique qui finissent dans nos océans et nos décharges. S'adressant aux journalistes, Mme Andersen a rappelé sa visite au Pakistan après les inondations meurtrières qui ont fait plus de 1.000 morts en 2022 et avoir constaté que les débris et le plastique constituaient « une part importante du problème ». « C'est pourquoi nous sommes ici : pour trouver une solution sans laisser personne de côté et en veillant à ce que les rouages économiques continuent de tourner ». Les militants réunis en marge des négociations ont exprimé leur espoir d'un traité aussi ambitieux que possible. Tout traité signé à Genève devra être suffisamment solide pour répondre aux besoins de tous les pays du monde, dont les approches diffèrent en matière de conception, de production, de gestion des déchets et de recyclage du plastique. Il devra également résister à l'épreuve du temps, a ajouté Mme Andersen. L'innovation est une clé pour transformer les défis en opportunités, propulsant une économie circulaire et une croissance verte. Ainsi, à Hô Chi Minh-Ville, au Vietnam, de nombreux cafés privilégient les pailles en herbe, une alternative écologique au plastique. La pollution plastique est devenue l'un des défis environnementaux les plus graves et aucune nation ne peut rester inactive face à cette lutte, a récemment déclaré le vice-ministre vietnamien de l'Agriculture et de l'Environnement, Lê Công Thành.

POLLUTION PLASTIQUE

Une menace pour les systèmes alimentaires et le bien-être humain

Le commerce doit faire partie de la solution pour mettre fin à la pollution plastique – un problème mondial qui affecte de manière disproportionnée les pays en développement, estime l'ONU. Cette évaluation de la CNUCED, l'agence des Nations Unies chargée du commerce et du développement, figure dans une mise à jour publiée à la fin du mois dernier, en amont du dernier cycle de négociations visant à élaborer un instrument international juridiquement contraignant contre la pollution plastique. « Bien que les plastiques soient directement liés à la triple crise planétaire – pollution, perte de biodiversité et changement climatique –, il n'existe toujours pas de traité international global régissant leur composition, leur conception, leur production, leur commerce et leur élimination », a noté la CNUCED. En 2023, la production mondiale de plastique a atteint 436 millions de tonnes, pour une valeur commerciale dépassant 1.100 milliards de dollars. Elle a également représenté 5 % du commerce total de marchandises. Cependant, 75 % de tous les plastiques produits sont devenus des déchets, dont la plupart ont fini dans les océans et les écosystèmes de la planète. Cette pollution menace également les systèmes alimentaires et le bien-être humain, en particulier dans les petits pays insulaires et côtiers en développement dont les capacités d'adaptation sont limitées. La CNUCED préconise des mesures tarifaires et non tarifaires pour soutenir les substituts écologiquement durables du plastique, souvent issus de sources naturelles telles que les minéraux, les plantes ou les animaux, et pouvant être recyclés ou transformés en compost. Le commerce mondial de ces substituts a atteint 485 milliards de dollars en 2023, avec une croissance annuelle de 5,6 % dans les économies en développement. L'intensification de ces échanges nécessitera des mesures pour relever les défis liés aux mesures tarifaires et non tarifaires, à l'accès limité aux marchés et à la faiblesse des incitations réglementaires. La CNUCED explique qu'une réduction des droits de douane sur les produits en plastique et en caoutchouc au cours des 30 dernières années – de 34 % à 7,2 % – les a rendus « artificiellement bon marché ». Parallèlement, des alternatives telles que le papier, le bambou, les fibres naturelles et les algues sont soumises à des droits de douane moyens de 14,4 %. « Ces disparités dans le traitement des matériaux découragent l'investissement dans des produits alternatifs et freinent l'innovation dans les pays en développement qui souhaitent exporter des alternatives plus sûres et plus durables aux plastiques issus de combustibles fossiles », indique le rapport. Actuellement, 98 % des plastiques sont dérivés de combustibles fossiles, ce qui signifie que les émissions et les dommages environnementaux devraient augmenter si rien n'est fait. En réponse, de nombreux pays ont recours à des mesures non tarifaires telles que des interdictions, des exigences d'étiquetage et des normes de produits.

INFO

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR L'ENVIRONNEMENT Avenir fondé sur la durabilité

À l'occasion d'un rassemblement historique marquant le 40^e anniversaire de l'AMCEN (Conférence ministérielle africaine sur l'environnement), les chefs d'État africains, les ministres de l'Environnement et les partenaires mondiaux se sont réunis récemment à Nairobi (Kenya), sous les auspices de la présidence libyenne, pour adopter une Déclaration politique de haut niveau. Cette déclaration marquante réaffirme la détermination collective de l'Afrique à relever les défis environnementaux croissants – des changements climatiques et de la perte de biodiversité à la pollution et à la dégradation des terres – tout en célébrant quatre décennies de leadership continental en matière de gouvernance environnementale. La déclaration a donné le ton d'un avenir fondé sur la durabilité, la résilience et un développement inclusif, porteur de transformation. Plus de 1 500 délégués – parmi lesquels des ministres de l'Environnement des 54 pays africains, des représentants de la société civile, du secteur privé, de la jeunesse et des partenaires au développement – ont participé à cette conférence d'une semaine. Les ministres ont adopté la Déclaration de Tripoli sur l'action environnementale en Afrique, une feuille de route ambitieuse et prospective qui définit les principales priorités pour la période 2025-2027.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (AMCEN) a été créée en 1985. Elle réunit les gouvernements africains, les institutions et les partenaires au développement afin d'élaborer des politiques visant à répondre aux défis environnementaux les plus urgents du continent.

INFO

VIETNAM

La neutralité carbone d'ici 2050

Pour maintenir sa dynamique de croissance et atteindre son objectif de neutralité carbone (net zero) d'ici 2050, le Vietnam doit impérativement concilier son besoin énergétique croissant avec une transition vers les énergies durables. Le pays a déjà mis en place une série de mesures stratégiques pour y parvenir. De la promulgation de la Planification électrique VIII à la mise en œuvre de contrats d'achat direct d'électricité (PPA) et à la signature du Partenariat pour une transition énergétique juste (JETP), le Vietnam adopte une approche globale pour stimuler les investissements, moderniser ses infrastructures et développer les énergies propres, du niveau central comme local. Le Vietnam entre dans une phase de développement accéléré, avec un objectif de croissance du PIB de plus de 8% cette année et à deux chiffres entre 2026 et 2030. Cette forte croissance s'accompagne d'une demande en électricité qui pourrait augmenter de 12 à 16% par an, aussi l'expansion et la modernisation des infrastructures énergétiques deviennent-elles une priorité stratégique. Le 12 juillet 2025, le Premier ministre a publié la directive N°20 sur certaines mesures urgentes pour prévenir et résoudre la pollution de l'environnement. Ce document marque un tournant dans la politique environnementale et constitue un maillon essentiel de la construction d'un écosystème énergétique durable. La Planification électrique VIII établit un cadre juridique à long terme qui privilégie les énergies renouvelables et renforce le réseau de transport.

Repéré pour vous

En Irlande, des chercheurs font voler d'immenses cerfs-volants pour produire de l'électricité renouvelable. Cette nouvelle technologie, nommée "énergie éolienne aéroportée", peut générer près de 30 kilowatts par heure.

TIZI-OUZOU. TOURISME

Les bons points de M^{me} Houria Meddahi

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a déclaré, jeudi, que la wilaya de Tizi-Ouzou avait effectué un "saut qualitatif" vers le tourisme intégré, en exploitant les potentialités locales pour diversifier son offre.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a salué la dynamique locale et les efforts déployés pour se détacher du modèle traditionnel du tourisme saisonnier et proposer une offre touristique diversifiée tout au long de l'année. "Tizi-Ouzou a su opérer une transformation qualitative de sa carte touristique qui repose sur une nouvelle approche stratégique", a-t-elle dit. Cette démarche a permis à la wilaya, riche de son patrimoine naturel, culturel et historique, de proposer un tourisme "à multiples facettes et à l'année, rompant ainsi avec le tourisme saisonnier". Cette démarche, déjà observée dans d'autres wilayas, s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de diversification de l'offre touristique et de la promotion de la destination Algérie. La ministre a mis en avant le rôle de l'artisanat local dans l'attractivité touristique. Elle a notamment fait référence aux produits artisanaux renommés comme les bijoux en argent d'Ath Yenni, le tapis d'Ait Hichem et la poterie de Maâtkas, ainsi que les autres métiers célébrés à travers les villages, dont ceux lauréats du concours du village le plus propre, qui attirent de nombreux visiteurs. Elle a aussi insisté à l'occasion sur l'importance d'intégrer sur la carte des restaurants des établissements hôteliers l'art culinaire algérien afin d'offrir aux touristes une expérience gustative locale. La réhabilitation et la modernisation de la station climatique de



Tala Guilef, dans la région de Boghni, où la ministre a inauguré deux structures hôtelières, El Arz Cosy et El Arz Resort, s'inscrit dans le cadre de cette stratégie nationale de développement du tourisme. Cette station, la première du genre à l'échelle nationale, a vu sa capacité d'hébergement passer de 400 à plus de 550 lits. Mme Meddahi a aussi inspecté le projet de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel "Tangout" en pleine forêt de Yakouren. Le projet, est réalisé à 96% et devrait être totalement achevé en septembre 2025. Elle a aussi inspecté les travaux de modernisation de l'hôtel Amraoua dans la ville de Tizi-Ouzou d'une capacité de 298 lits, dont le taux d'avancement est de 65%. Elle a rappelé que la réhabilitation et la modernisation des hôtels publics de Tizi-Ouzou, s'inscrivent dans le cadre d'un programme national

totalisant 64 projets de réhabilitation et de modernisation d'établissements hôteliers, dont 61 ont été déjà réceptionnés. La main d'œuvre qui travaillera au niveau de ces établissements sera recrutée parmi les diplômés des instituts de formation touristiques qui proposent une main d'œuvre très qualifiée à l'exemple de l'Institut national de tourisme et de l'hôtellerie (INHT) de Tizi-Ouzou, a-t-elle fait savoir. Sur un autre volet la ministre a abordé l'opération d'assainissement du foncier touristique. Elle a indiqué que concernant Tizi-Ouzou les zones d'expansion touristique (ZET) concernées sont celles de Sidi Khalifa, Tigzirt et La Plage Feraoun. L'objectif est de dissocier les parcelles d'intérêt touristique de celles qui ont été utilisées pour d'autres projets, afin de les rendre disponibles pour de futurs investissements, a-t-elle noté.

MÉDÉA. LIGNE FERROVIAIRE KSAR EL BOUKHARI-BOUGHEZOU

Instructions pour lever les réserves empêchant les travaux

Le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Boughezoul à Ksar El-Boukhari, dans la wilaya de Médéa, sur une longueur de 42 km, a été examiné, jeudi, en vue de lever les réserves susceptibles d'entraver l'exécution des travaux, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Présidée par le wali, Djilali Doumi, cette réunion a permis de discuter de la levée de certaines réserves émises par différentes adminis-

trations, qu'il s'agisse de travaux de déplacement de divers réseaux ou de libération du couloir de passage de la ligne ferroviaire, ainsi que de l'organisation de la logistique indispensable au bon déroulement des travaux de réalisation, a-t-on fait savoir. Des instructions ont été données, à cet effet, par le wali afin de lever au plus vite les obstacles constatés au niveau de certaines portions du tracé de la ligne ferroviaire, et

de procéder au déplacement des réseaux d'eau potable, d'électricité et de gaz qui longent ce tracé, a-t-on indiqué. Le volet relatif à l'approvisionnement du chantier en agrégats a également été discuté lors de cette réunion, et un plan a été élaboré pour faciliter l'acheminement des matériaux nécessaires vers le site de réalisation, a-t-on précisé de même source. La ligne ferroviaire Boughezoul-Ksar El-Boukhari est un

maillon essentiel du réseau de transport ferroviaire qui permettra de relier le nord du pays au grand sud, à travers les nombreuses lignes ferroviaires déjà réalisées, en cours de construction ou en phase d'étude, avait déclaré, fin mars de cette année, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhoukh, à l'occasion d'une visite dans la wilaya.

ORAN. CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Réalisation de la première opération de dialyse péritonéale

Le service de néphrologie et d'hémodialyse du Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran a réussi à effectuer sa première opération de dialyse péritonéale, une alternative à la dialyse rénale traditionnelle, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule d'information et de communication de cet établissement hospitalier. La dialyse péritonéale est une forme de traitement de remplacement de la fonction rénale, utilisée pour éliminer les déchets et les excès de liquides dans le sang lorsque les reins ne peuvent plus assurer correctement leur fonction. Elle consiste à introduire un liquide de dialyse spécial, appelé solution de dialyse péritonéale, dans la cavité abdominale. Le péritoine (membrane abdominale) agit alors comme un filtre naturel pour purifier le sang. Cette technique thérapeutique vient s'ajouter à une série de réalisations entreprises par le service, dont les biopsies rénales, réalisées régulièrement depuis plusieurs mois, avec plus de 40 patients ayant déjà bénéficié, selon la

même source. L'intervention a été réalisée en collaboration entre le service de néphrologie et d'hémodialyse, sous la supervision de la Dr. Yahiouche Faten, et le service de

chirurgie urologique dirigé par le Pr. Benatta Mahmoud, avec la participation des équipes médicales, paramédicales et techniques des deux services.

TIPASA. AGHBAL

Mise en service d'une chaîne de pompage d'eau potable

Une chaîne de pompage d'eau potable a été mise en service à la station de pompage de la commune d'Aghbal, dans la wilaya de Tipasa, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Le wali de Tipasa, Ali Moulai, a supervisé, jeudi, la mise en service du projet d'une chaîne de pompage d'eau potable à la station de pompage N6 de la commune d'Aghbal. Ce projet est destiné à améliorer l'alimentation en eau de plus de 6.500 personnes, selon la même source. Cette nouvelle installation de production d'eau englobe quatre (4) stations de pompage, deux (2) réservoirs d'eau d'une capacité de 1.000 M3, et 12 km de conduites de transport d'eau, pour une capacité de production estimée à 2.000 M3/ jour. Selon les services de la wilaya, ce projet permettra également d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des zones montagneuses et rurales, notamment les régions de Kzedra, Beni Arrour, Nadhor, Bouiche, Haddadoua, Belafia, Achir et Aghbal.

MILA. ISSUS DE ZONES ISOLÉES

Des excursions vers les plages pour près de 400 enfants et jeunes

Près de 400 enfants et jeunes issus des zones isolées de la wilaya de Mila bénéficieront, cet été, d'excursions vers les plages, à l'initiative de la fédération de wilaya des associations de quartiers. Le président de cette fédération, Mohamed Lehchili, a précisé à l'APS que le programme de ces excursions, initié à la mi-juillet par la fédération en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports, concerne des enfants résidant dans 13 communes isolées de la wilaya, telles que Grarem-Gouga, Chigara et Hemala. Ce programme estival, inscrit dans le cadre du plan de travail annuel de la fédération des associations de quartiers, vise les enfants âgés de 10 ans et plus et les jeunes jusqu'à 25 ans, a ajouté M. Lehchili, soulignant que l'objectif consiste à offrir des moments de loisirs et d'évasion à des enfants habitant des régions manquant d'équipements de loisirs (piscines de proximité, structures de jeunes et terrains de sport). Le même acteur associatif a souligné que le programme de ces excursions, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août, "se déroule dans de bonnes conditions organisationnelles, sous la supervision directe des présidents des associations de quartier concernées".

DJELFA. UNIVERSITÉ ZIANE ACHOUR

Près de 5000 nouveaux bacheliers inscrits

Les préinscriptions universitaires ont donné lieu à l'orientation de 4598 nouveaux bacheliers-session juin 2025 vers l'Université Ziane Achour de Djelfa, a-t-on appris, jeudi, auprès de son recteur, Ailam El Hadj. Ce nombre de nouveaux étudiants est réparti comme suit: 907 inscrits sont orientés vers la Faculté des lettres et des langues, 836 vers la Faculté de Droit et des sciences politiques, et 702 vers la Faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion. A cela s'ajoutent 666 nouveaux étudiants inscrits à la Faculté des sciences sociales et humaines, et 502 étudiants à la Faculté des sciences et technologie, selon la liste d'orientation universitaire. A noter, également, l'ouverture de deux (2) nouvelles spécialités à l'Université de Djelfa, les sciences islamiques et la géologie. Une structure a été, en outre, mise en place pour abriter une annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS), qui devrait accueillir 899 bacheliers répartis sur neuf (9) spécialités couvrant les trois cycles scolaires, a ajouté M. Ailam.

SANTÉ MENTALE :

Pratiquer cette activité chaque jour réduirait les risques de dépression !

Bien qu'il soit recommandé de marcher au moins 30 minutes par jour pour être en bonne santé, une récente étude irlandaise révèle qu'une activité physique plus courte reste bénéfique pour lutter contre la dépression chez les personnes de plus de 50 ans.

Menée par l'Université de Limerick (Irlande), une récente étude s'intéresse aux bienfaits de la marche rapide chez les adultes de plus de 50 ans. « Nous avons cherché à identifier la plus faible dose d'activité physique associée à la protection contre la dépression majeure et les symptômes dépressifs », a ainsi déclaré le Dr Eamon Laird, chercheur au Département d'éducation physique et des sciences du sport de l'Université de Limerick.

20 MINUTES DE MARCHÉ PAR JOUR AIDE-RAIENT À COMBATTRE LA DÉPRESSION

D'après les résultats, 20 minutes de marche quotidienne auraient un impact significatif sur la santé mentale. Publiée dans la revue médicale JAMA Network Open, l'étude a mobilisé plus de 4000 participants âgés de plus de 50 ans (61 ans en moyenne). Après un suivi sur une période de dix ans qui leur a permis d'analyser l'impact de cette activité physique sur les symptômes de la dépression, les chercheurs affirment que celui-ci est extrêmement positif.

Une vie active présente des avantages



considérables sur la santé mentale. D'après leurs observations, les personnes qui pratiquent 20 minutes d'exercice par jour au moins 5 fois par semaine présentaient un taux de symptômes dépressifs inférieur de 16% et un risque de dépression majeure inférieur de 43%. Les bénéfices étaient encore plus probants pour les personnes qui pratiquaient au moins deux heures d'activité quotidienne. Dans ce cas, les symptômes dépressifs ont été réduits de 23% et de 49% pour les risques de dépression majeure. En effet, comme le notent les auteurs de l'étude, « plus la dose d'activité physique est élevée, plus les avantages pour la santé mentale sont importants ». Des résultats encourageants pour les personnes qui ont du mal à

entreprendre une activité physique

Dans une interview accordée à la chaîne CNN, l'auteur principal de l'étude précise que le but de ce travail n'est pas de préconiser des niveaux d'activité inférieurs à ceux recommandés par les spécialistes, dont l'OMS qui conseille de faire l'équivalent de 10 000 pas par jour. « Mais ces résultats suggèrent que même des doses inférieures à celles recommandées pourraient bien protéger la santé mentale au fil du temps chez les personnes âgées ». Il précise en outre que « ces doses sont plus atteignables pour les personnes qui ont du mal à entreprendre une activité physique pour des raisons différentes ».

Ania N.

L'INSP L'ANNONCE :

«Une nette baisse du taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie»

D'après les résultats d'une enquête nationale sur la prévalence des infections associées aux soins, menée depuis février 2025 par l'Institut national de la Santé (INSP), «6,2 % des patients hospitalisés en Algérie sont touchés par ce type d'infections». En revanche, ce chiffre, bien qu'encore préoccupant, s'inscrit dans une tendance à la baisse par rapport aux enquêtes précédentes. Ces statistiques ont été rendues publiques lors de la journée de restitution organisée, à l'issue d'une enquête menée par l'INSP, en collaboration avec le bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en Algérie. A noter que, l'étude menée au niveau de 16 centres hospitalo-universitaires (CHU) dans 12 wilayas, a démontré que «l'Algérie a fait un grand pas dans le cadre de la prévention des infections nosocomiales». S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'INSP, le Pr Abderrezak Bouamra a estimé qu'«il s'agit d'un indicateur majeur de qualité et de sécurité des soins». Ajoutant que «cette publication nationale permet de quantifier les infections». Ce dernier a précisé que «cette enquête avait touché 5.177 patients et a permis de déterminer le nouveau taux de prévalence des infections nosocomiales en Algérie qui a nettement baissé pour atteindre les 6,2%, et ce, grâce à la mise en œuvre de protocoles stricts dans les hôpitaux pour prévenir ces infections», a-t-il affirmé.

L. Zeggane

CLASSÉE COMME LE 6E CANCER LE PLUS FRÉQUENT

Les cas du cancer du foie pourraient doubler d'ici 2050

Le nombre de cancers du foie pourrait quasiment doubler dans le monde d'ici 2050, selon une étude internationale publiée dans la revue médicale The Lancet. Pour freiner cette augmentation, une meilleure couverture vaccinale contre l'hépatite B et des politiques ciblées sur l'obésité et d'autres facteurs sont essentielles.

Le type 3 le plus meurtrier :

En effet, ces travaux menés par une commission d'experts issus de 6 pays (Chine, États-Unis, Corée du Sud, Italie, Espagne et France), soulignent l'urgence d'une action mondiale contre cette maladie. Ils ont passé au crible l'ensemble des études et données disponibles pour étayer leurs conclusions. A noter que, ce type de cancer se classe comme le 6e cancer le plus fréquent et le 3e plus meurtrier. Selon l'Observatoire mondial du cancer, «les projections



pour 2050 indiquent que le nombre de nouveaux cas atteindra 1,52 million par an, représentant un quasi-doublement, et que 1,37 million de personnes en décéderont». Huit cancers du foie sur dix sont des carcinomes hépatocellulaires, une forme particulièrement répandue en Asie de l'Est, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est. À l'échelle mondiale, le taux de survie à cinq ans pour les personnes atteintes oscillait entre 5 % et 30

% entre 2000 et 2014.

FACTEURS DE RISQUE ÉVITABLES : HÉPATITES, ALCOOL ET STÉATOSE HÉPATIQUE

Les chercheurs soulignent que, « trois cancers du foie sur cinq sont attribuables à des facteurs de risque évitables sur lesquels il est impératif d'agir : les hépatites virales, accumulation de graisse dans le foie, souvent liée à l'obésité. A savoir que, les virus de l'hépatite B et C devraient rester les principales

causes de cancer du foie en 2050, même si leur proportion par rapport à l'ensemble des cas pourrait légèrement diminuer (36,9 % contre 39 % pour l'hépatite B, et 25,9 % contre 29,1 % pour l'hépatite C). Bien que la vaccination contre l'hépatite B soit le moyen de prévention le plus efficace, sa couverture demeure faible en Afrique et dans les régions à faibles ressources. L'étude pointe du doigt plusieurs obstacles : son coût, les réticences à se faire vacciner, la méconnaissance de son efficacité et l'absence d'obligation vaccinale dans de nombreuses zones. Selon les chercheurs, l'accumulation de graisse dans le foie sera en cause dans 11 % des cas en 2050 (contre 8 % en 2022), soit une hausse de 35 %, et l'alcool dans 21,1 % des cas à cet horizon, selon les calculs des experts.

L. Z.

BON À SAVOIR :

Les plastiques : «Un danger grave, croissant et sous-estimé»



Un rapport publié dans la revue de renommée médicale «The Lancet» a alerté sur les effets nocifs des plastiques, assurant que, «ces derniers provoquent des maladies et des décès de l'enfance à la vieillesse, et sont responsables de pertes économiques liées à la santé dépassant 1.500 milliards de dollars (environ 1.300 milliards d'euros). Des experts, chercheurs et médecins de renom, auteurs de ce rapport tirent la sonnette d'alarme sur la pollution plastique, qualifiée de « danger grave, croissant et sous-estimé » pour la santé humaine.

L. Z.

UNE PREMIÈRE INTERVENTION DU GENRE :

Une lobectomie par thoracoscopie à orifice unique réalisée à l'EHU 1e Novembre 1954, d'Oran

L'équipe médicale du service de chirurgie thoracique de l'établissement hospitalo-universitaire « 1e Novembre 1954 » d'Oran a récemment réalisé une 1e intervention du genre consistant en une lobectomie inférieure droite (ablation du lobe inférieur du poumon droit) par thoracoscopie assistée par vidéo via un seul orifice, a indiqué un communiqué de l'établissement. En effet, l'opération a été pratiquée sur une patiente de 19 ans, originaire de la wilaya de Tlemcen, avec une malformation congénitale rare. D'après cette source, «cette technique chi-

rurgicale figure parmi les approches les plus récentes en chirurgie thoracique mini-invasive». Le même communiqué a précisé que, «l'EHU d'Oran continue de développer son expertise pour rester à la pointe de l'innovation médicale mondiale. A noter que, cette opération se distingue par l'usage de la technique dite de l'incision unique, de quelques centimètres seulement. Ce procédé permet de réduire considérablement les douleurs postopératoires et d'accélérer le processus de récupération de la patiente», a expliqué l'établissement.

L. Z.



SPORTS

APRÈS PLUS D'UNE ANNÉE D'INACTIVITÉ

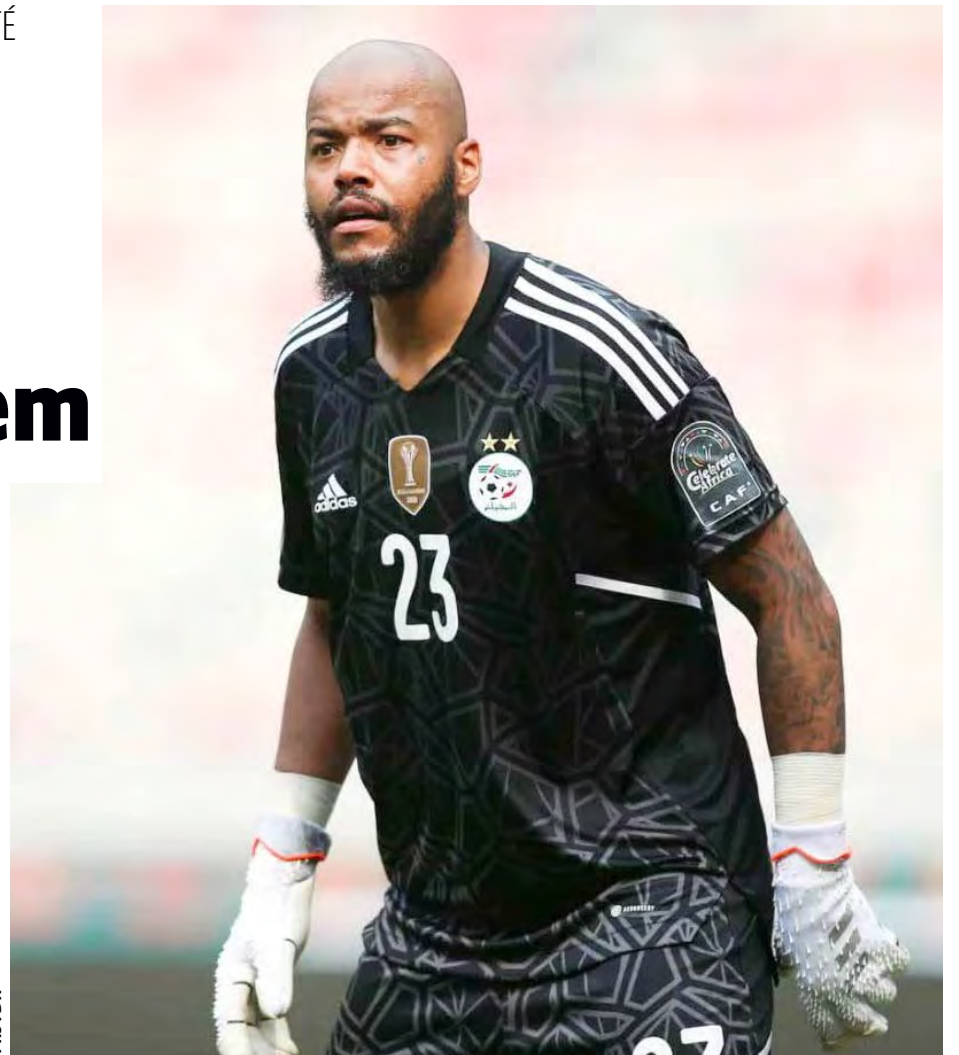
M'Bolhi annoncé à l'ES Mostaganem

Dans une surprise de taille, l'entraîneur de l'ES Mostaganem, Nadir Leknaoui, a annoncé l'arrivée imminente au sein de sa formation de l'ancien gardien international algérien, Raïs Wahab M'Bolhi.

Selon la même source, M'Bolhi, inactif depuis une année et demie, est attendu demain à Mostaganem pour signer son contrat et intégrer sa nouvelle équipe qui vient d'achever son premier stage d'intersaison effectué à Sétif.

Ce retour du portier de 38 ans survient après plus d'une saison passée sans club, depuis son départ du CR Belouizdad. Il a donc choisi de faire son retour sur le devant de la scène par le biais de l'ES Mostaganem, un club qui a échappé de peu à la relégation la saison passée.

Raïs M'Bolhi est considéré comme l'un des plus grands gardiens de but de l'histoire du football algérien. Il possède un palmarès impressionnant avec l'équipe nationale, notamment la victoire en Coupe d'Afrique des Nations 2019 en Égypte, celle de la Coupe Arabe 2021 au Qatar, sans oublier ses participations aux



Ph: DR

Coupes du Monde 2010 en Afrique du Sud et 2014 au Brésil, où il s'était particulièrement illustré en contribuant aux résultats historiques des Fennecs.

Malgré son âge avancé, M'Bolhi affiche toujours une grande envie de briller et de donner le meilleur sur le terrain. Il ambitionne de relancer sa carrière au niveau local, en mettant à profit son expérience acquise au sein de nombreux clubs et sélections. Il souhaite ainsi être un exemple pour la jeune génération et un atout supplémentaire pour renforcer les ambitions de l'ESM lors de la saison à venir. Le transfert de M'Bolhi à l'Espérance pourrait ouvrir de nouvelles perspectives

pour le club en championnat, compte tenu de la valeur technique et du leadership que représente ce gardien, dont le nom est inscrit en lettres d'or dans l'histoire du football algérien.

Connaissant ce portier, il n'est pas à écarter de le voir ambitionner retrouver la sélection algérienne à travers son retour sur les terrains. Il estime avoir un bon coup à jouer dans ce registre, surtout que les Verts sont confrontés à un véritable problème de gardiens de but depuis qu'il a quitté leur rang. Ni Belmadi, ni son successeur Petkovic n'ont réussi à lui trouver un digne héritier dans les bois algériens.

Hakim S.

IL REJOINT UN CONTINGENT DE JOUEURS ALGÉRIENS DANS LE CHAMPIONNAT SAOUDIEN

Benzia signe à Al-Fayhaa

L'international algérien Yassine Benzia a officiellement rejoint le championnat saoudien professionnel, après de longues semaines de spéculations et de tractations, depuis la fin de son contrat avec le club azéri Qarabağ.

Alors qu'il était attendu du côté du club d'Al-Hazm, c'est finalement le club d'Al-Fayha qui a surpris tout le monde en annonçant la signature du joueur de 30 ans, dans le cadre d'un transfert libre. L'international algérien a signé un contrat d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2026.

Le club d'Al-Fayhaa avait échappé de justesse à la relégation la saison dernière. Il a donc entamé son mercato avec l'ambition de renforcer son effectif, dans l'espoir d'améliorer ses résultats pour la nouvelle saison.

Yassine Benzia a signé son contrat aux Pays-Bas, où son nouveau club effectue sa préparation estivale, en vue du début de saison. Il doit intégrer immédiatement le groupe pour commencer le travail avec ses nouveaux coéquipiers.

Ce choix de carrière, effectué par le joueur formé à



l'Olympique Lyonnais, soulève toutefois des interrogations quant à son avenir en équipe

nationale, car rejoindre un club peu en vue dans le Golfe pourrait lui coûter la confiance

du sélectionneur Vladimir Petković.

Cependant, son éviction future de l'équipe nationale n'est pas certaine, surtout quand on sait que d'autres compatriotes l'ont précédé en championnat saoudien sans perdre leur place chez les "Verts", à l'image de Benrahma qui a même rejoint la deuxième division sans que cela n'affecte sa position.

Il est à noter que Benzia est l'un des joueurs les plus présents en sélection nationale depuis l'arrivée de Petković, bénéficiant d'une grande confiance de la part du technicien bosnien naturalisé suisse.

H. S.

CHAN-2024 / ALGÉRIE 1 - AFRIQUE DU SUD 1

Les Verts ratent la victoire

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, a fait match nul devant son homologue sud-africaine (1-1, mi-temps : 1-1), hier après-midi au national Mandela stadium à Kampala, comptant pour la 2e journée (Gr.C) du championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025). Les "Verts" ont ouvert le score sur un tir de Belhocini (29e), avant que les Sud-Africains n'égalisent peu avant la pause grâce à Kutumela (45e). Lors de leur entrée en lice dans cette 8e édition, les Algériens ont démarré en trombe en surclassant l'Ouganda (3-0), alors que l'Afrique du Sud a été exemptée de la 1re journée. A l'issue de ce résultat, l'Algérie s'empare provisoirement de la tête du classement avec 4 points, à une longueur de la Guinée, qui a affronté hier soir à l'Ouganda. Le Niger est exempt. Exempte de la 3e journée, prévue le lundi 11 août, l'équipe nationale affrontera pour sa troisième sortie la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), avant de boucler la phase de groupe devant le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00). Selon la formule de compétition, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

BUT DÉCISIF, AVENIR RADIEUX

Van Persie adoube Hadj Moussa

Auteur du but victorieux contre Fenerbahçe (2-1) en barrage aller de Ligue des champions mardi dernier, Anis Hadj Moussa continue d'impressionner à Feyenoord. Mais au-delà de sa prestation sur le terrain, c'est la reconnaissance publique de son entraîneur, Robin van Persie, qui a retenu l'attention.

En conférence de presse d'après-match, le technicien néerlandais a longuement salué le potentiel de l'international algérien, tout en évoquant sa progression et son influence croissante dans le groupe.

« Si on regarde Hadj Moussa, ce n'est peut-être pas le leader le plus évident de l'équipe. Mais indépendamment du capitanat, je vois en lui énormément de potentiel en tant que joueur. Je pense que Hadj Moussa est promis à un grand avenir, que celui-ci l'attend déjà, et qu'il est, dans son parcours, en train de devenir la meilleure version de lui-même. Il peut vraiment tirer profit de cette période, et il peut



aussi devenir un vrai leader dans cette équipe, ce qu'il est déjà, en réalité. » Ces propos témoignent de la confiance grandissante que Van Persie accorde à son joueur, recruté en 2022 en provenance du RWDM. Loin d'être une simple option offensive, Hadj Moussa s'impose aujourd'hui comme un élément central du système mis en place par le coach de Feyenoord. Son but dans le temps additionnel face au vice-champion de Turquie n'a fait que confirmer son poids dans les matchs à enjeu.

SORTI DES PLANS DE SON COACH AU FC COPENHAGUE Amine Chiakha prêté à Vejle

Le FC Copenhague a officiellement annoncé, ce week-end, le prêt de son attaquant algérien Amine Chiakha au club de Vejle, qui évolue également en première division danoise. Le club de la capitale danoise a précisé, dans un communiqué de presse, que l'objectif de ce prêt est d'offrir au joueur plus de temps de jeu afin qu'il puisse progresser et se développer. Le club a également relayé les déclarations de l'international algérien au sujet de ce transfert : « Je suis heureux de cette opportu-

nité qui me donne un temps de jeu précieuse et de l'expérience au niveau professionnel. Cela signifie beaucoup pour moi. » Le joueur de 19 ans a ajouté : « J'ai vu d'autres joueurs de Copenhague progresser de manière positive grâce à des prêts. Maintenant, c'est à mon tour de le faire. Je veux tout donner avec Vejle et revenir à Copenhague meilleur que je ne l'étais en partant. » Le FC Copenhague a précisé que le contrat de prêt comprend une option de rappel dès le mercato hivernal, si le club le souhaite.

Le directeur sportif, Sune Smith-Nielsen, a commenté l'opération en ces termes : « Nous croyons beaucoup en Amine pour l'avenir du club. En raison de la forte concurrence, il nous a été difficile de lui donner suffisamment de temps de jeu ici. C'est pourquoi nous avons choisi de l'envoyer à Vejle, où il pourra acquérir de l'expérience et prendre davantage de responsabilités. » Il a poursuivi : « Nous avons hâte de suivre son évolution de près, tant en tant que joueur qu'en tant

qu'individu. » Amine Chiakha portera le numéro 29 dans sa nouvelle équipe. Il s'est exprimé sur ses objectifs avec Vejle, dans des propos relayés par le site officiel du club : « Vejle représente une bonne opportunité pour moi. Ce club me permet de continuer à évoluer en Superliga. J'ai hâte de commencer et j'espère aider l'équipe à se maintenir. Je veux aussi progresser personnellement en faisant du bon travail ici. »

Hakim S.

MERCATO D'ENVERGURE À LA JS KABYLIE

Benattia et Mouali signent

La JS Kabylie poursuit son recrutement ambitieux avec la signature de deux nouvelles recrues : Hamza Mouali, latéral gauche en provenance du MC Alger, et Oussama Benattia, jeune défenseur formé au MC Oran. Ces arrivées renforcent un secteur défensif en pleine reconstruction, au moment où le club de Tizi Ouzou s'apprête à lever la sanction administrative qui bloque l'enregistrement de ses transferts.

En plein stage de préparation à Istanbul, la JS Kabylie continue de peaufiner son effectif pour la saison 2025-2026. Le club kabyle, vice-champion d'Algérie, a officialisé ce jeudi deux nouvelles signatures majeures : le latéral gauche Hamza Mouali (27 ans) et le jeune défenseur central Oussama Benattia (19 ans). Ces deux renforts viennent confirmer la volonté du club de construire une équipe solide et compétitive, notamment en prévision de son entrée en lice en Ligue des champions. Ancien joueur du Paradou AC et du MC Alger, Mouali rejoint la JSK pour relancer sa carrière après un passage mitigé sous les couleurs mouloudéennes. Malgré ses 57 apparitions avec le Doyen, il n'a jamais réussi à s'imposer durablement. Sa polyvalence sur le flanc gauche et son expérience dans l'élite du football algérien devraient toutefois apporter des garanties au coach Josef Zinnbauer, toujours en quête de solutions défensives. Quant à Benattia, il s'agit d'un jeune talent issu du MC Oran. Prometteur et doté d'un

UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT BIEN CIBLÉE

Ces deux renforts viennent s'ajouter à trois autres arrivées déjà actées : Aymen Mahious, l'attaquant international A' transféré du CR Belouizdad, Josaphat Arthur Bada, milieu offensif ivoirien arrivé de Singida (Tanzanie), et Laïd Chahine Bellaouel, solide défenseur en provenance du CS Constantine. La direction kabyle affiche ainsi un mercato bien structuré, orienté vers la densification de l'effectif dans tous les compartiments du jeu. Et ce n'est pas fini. D'autres recrues sont attendues dans les prochains jours. À commencer par Zinedine Belaid. Le défenseur international algérien, qui revient d'une saison passée au Saint-Trond VV en Belgique, aurait donné son accord pour un retour au pays. Selon des sources proches du dossier, son transfert est en bonne voie, à condition que les blocages administratifs soient levés.

VERS UNE LEVÉE DE LA SANCTION ADMINISTRATIVE

Jusqu'ici, la JSK était confrontée à une interdiction de qualifier ses nouvelles recrues, en raison d'un dossier non conforme auprès de la Fédération algérienne de football. Une situation qui commençait à inquiéter aussi bien le staff technique que les supporters, à quelques semaines du début officiel de la saison. Toutefois, selon une source bien informée proche de la FAF, cette sanction devrait être levée dans un délai de 48 heures. La direction kabyle aurait finalement fourni tous les documents exigés par les instances compétentes. Cette avancée administrative devrait permettre l'enregistrement officiel des joueurs déjà engagés, et l'accélération des négociations en cours. Pour le coach Zinnbauer, il s'agit d'un soulagement attendu. Depuis le début du stage à Istanbul, l'entraîneur allemand n'a cessé d'insister sur le besoin de renforts dans plusieurs secteurs de jeu. Avec un groupe encore limité en nombre et en expérience, la JSK sait qu'elle doit rapidement finaliser son mercato pour aborder sereinement le tour préliminaire de la Ligue des champions, dont les premiers matchs interviendront dès la fin du mois d'août. Le club, qui veut retrouver son lustre continental, mise sur une base solide, composée de joueurs aguerris et de jeunes éléments ambitieux.

Si la levée de la sanction se confirme, la JSK pourra enfin passer à la vitesse supérieure et aborder sa saison avec des certitudes nouvelles.

M. A. T.

RENFORCEMENT DE L'ENTREJEU BELOUZDADI

Le tunisien Haj Ali ciblé

À la recherche d'un renfort de poids pour son milieu de terrain, le CR Belouizdad a jeté son dévolu sur Moez Haj Ali, pensionnaire de l'US Monastir. Après une première offre rejetée, le club algérien a relancé les négociations, bien décidé à attirer le joueur tunisien, malgré la concurrence de l'Espérance de Tunis.

Le mercato estival du CR Belouizdad est loin d'être clos. Alors que la plupart des clubs finalisent leurs effectifs à l'approche de la reprise, les Rouge et Blanc continuent de prospecter pour renforcer leur effectif, notamment au milieu de terrain. Dans cette optique, le nom de Moez Haj Ali revient avec insistance du côté de Laâqiba. Le joueur de l'US Monastir figure depuis plusieurs jours en tête de la liste des priorités du staff technique belouizdadi. Une première tentative avait été effectuée il y a peu. Le CRB avait formulé une offre à hauteur de 250 000 dollars pour s'attacher les services du milieu de terrain tunisien. Une proposition rapidement déclinée par la direction de l'US Monastir, qui estime la valeur du joueur à 500 000 dollars. Malgré ce refus, le club algérien n'a pas baissé les bras. Bien au contraire, les dirigeants ont décidé de relancer officiellement les discussions, convaincus du profil et du potentiel de Haj Ali. Joueur doté d'un bon volume de jeu, capable d'évoluer aussi bien dans un rôle défensif qu'en soutien offensif, Moez Haj Ali allie puissance physique et justesse technique. Des qualités qui séduisent fortement l'entraîneur du CRB, soucieux de renforcer un entrejeu parfois trop irrégulier la saison passée. L'objectif est clair : bâtir un effectif équilibré et compétitif sur tous les plans, notamment en vue des joutes continentales à venir.

UNE RUDE CONCURRENCE AVEC L'ESPERANCE DE TUNIS

Le CRB n'est cependant pas seul sur le coup. Selon plusieurs médias tunisiens, l'Espérance de Tunis suit également de très près le joueur de Monastir. Le club sang et or, engagé lui aussi dans des compétitions majeures, a entamé des discussions parallèles avec le joueur et son entourage. Ce duel algéro-tunisien promet donc une véritable bataille sur le marché des transferts. Pour les dirigeants belouizdadis, l'heure est aux grandes décisions. S'ils veulent faire de Haj Ali leur prochaine recrue, ils devront consentir à un effort financier conséquent. Le prix fixé par Monastir, 500 000 dollars, constitue une barrière non négligeable, mais pas insurmontable pour un club du standing du CRB. Le joueur, de son côté, semble ouvert à un départ, même si aucun accord définitif n'a encore été trouvé. D'après des sources proches du dossier, les discussions se poursuivent dans un climat positif. Le CRB souhaite conclure rapidement, afin d'intégrer le joueur dès la reprise des entraînements. Le staff technique insiste pour disposer d'un effectif complet avant le début de la nouvelle saison, notamment en raison d'un calendrier chargé entre championnat, coupe de la confédération CAF et Coupe d'Algérie. Le CRB saura-t-il sortir le chèque pour devancer l'Espérance et s'offrir Haj Ali ? Réponse dans les prochains jours.

M. A. T.

L'ÉQUIPE A CLÔTURÉ HIER SON STAGE EN TUNISIE

Le MC Alger à la recherche d'un N.10

Le Mouloudia d'Alger a clôturé hier son premier stage estival effectué du côté de la ville frontalière tunisienne Aïn-Draham. La veille, les Vert et Rouge ont disputé leur troisième match amical sur place contre la formation de Hammam Lif soldé par un nul (1-1), avant que les joueurs ne célèbrent en interne le 104e anniversaire du club dans une ambiance de fête.

Cela se passe au moment où la direction mouloudéenne poursuit son travail intensif sur le marché des transferts, dans le but de construire une équipe capable d'aller loin tant sur le plan national que continental, en recrutant des joueurs de renom pour renforcer les options de l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena.

Le champion d'Algérie des deux dernières saisons a désormais pour priorité de recruter un meneur de jeu expérimenté et talentueux, qui portera le numéro 10, après l'échec des négociations pour faire revenir la star algérienne Youcef Belaïli, qui a décidé de poursuivre l'aventure avec l'Espérance de Tunis pour au moins une saison supplémentaire.

Selon des informations obtenues auprès d'une source au sein de la direction du club, le Mouloudia a entamé des négociations avec plusieurs joueurs ciblés, en tête desquels figure Farid Boulaya (32 ans), ancien international algérien, libre de tout contrat après son départ d'Al-Wakrah au Qatar. Le joueur a engagé des discussions avancées avec le président du club, Hakim Hadj Redjem, sans toutefois avoir encore tranché, étant également courtisé par plusieurs clubs du Golfe.

Le deuxième nom sur la liste est Yassine Benzia (30 ans), qui a mis fin à son contrat avec Qarabag (Azerbaïdjan). Mais cette option est vite tombée dans l'eau après que le joueur ait opté, ce week-end, pour le club saoudien d'Al-Fayhaa

L'ancien joueur d'Angers SCO, Farid El Mellali (27 ans), a également reçu une offre du club algérien, avec la promesse d'un rôle



de leader et du maillot numéro 10. Toutefois, le joueur accorde actuellement la priorité aux championnats européens et du Golfe.

Quant à Amir Sayoud (34 ans), qui avait évolué au Mouloudia en 2012, il a été sondé par certains responsables du club. Néanmoins, le vainqueur de la Coupe arabe 2021 avec les "Verts" ne semble pas enthousiasmé par un retour, préférant, s'il revenait en Algérie, porter les couleurs de son ancien club, le CR Belouizdad. Parallèlement, la MCA a déjà réussi à conclure avec le latéral droit Aymen Bouguerra (28 ans), en provenance du CS Constantine, et du gardien international

Alexis Guendouz (29 ans), le désormais exportier de Persepolis FC (Iran).

Le club algérois négocie actuellement avec Toronto FC pour recruter l'international sud-africain Cassius Mailula (24 ans), prêté par le Wydad Casablanca, et qui avait déjà brillé sous la direction de Rhulani Mokwena au Mamelodi Sundowns.

En revanche, plusieurs joueurs ont quitté le navire cet été, dont le dernier en date le latéral gauche, Hamza Mouali, qui, après avoir participé au stage de Tunisie, a rejoint la JS Kabylie sur sa demande.

Hakim S.

PRÉPARATION

L'USMA bat le CA Bizerte

L'USM Alger s'est imposée face au CA Bizerte (Div.1 tunisienne de football) 1-0 (mi-temps 0-0), en match amical, disputé jeudi à Tabarka (Tunisie), en vue de la prochaine saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football. L'unique but de la partie a été inscrit par Braham Benzaza en fin de match (89e). A pied d'œuvre depuis lundi à Tabarka, le vainqueur de la Coupe d'Algérie 2025, disputera d'autres tests amicaux, avant son retour au pays prévu la semaine prochaine. En matière de recrutement, l'USMA a assuré jusque-là l'arrivée de trois recrues : défenseur international camerounais Che Malone Junior (ex-Simba SC/ Tanzanie), le milieu offensif Mohamed Bouderbala (ex-USM El-Harrach), et le milieu défensif Zakaria Draoui (ex-MC Alger). Cependant, le club de Soustara est toujours à la recherche d'un entraîneur en chef. Pour le moment, ce sont les membres de l'ancien staff technique, notamment, le préparateur physique Belaid Medjahed et l'entraîneur des gardiens Lyes Benhaha qui dirigent la préparation. L'USMA qui a bouclé l'exercice 2024-2025, à la 7e place au classement du championnat, en compagnie du MC Oran et de l'USM Khenchela, avec 40 points chacun, a sauvé sa saison en remportant la Coupe d'Algérie, pour la 9e fois de son histoire, aux dépens du CR Belouizdad (2-0).

ES SÉTIF

Le contrat de l'attaquant Bacha résilié

L'ES Sétif a annoncé jeudi la résiliation du contrat de l'attaquant Abderrahmane Bacha, une année après son arrivée en provenance de l'USM Alger. "Le club annonce la résiliation du contrat d'Abderrahmane Bacha, dans le cadre de la recomposition de l'effectif en vue du prochain exercice. La direction remercie le joueur pour la période passée au sein de l'équipe, et lui souhaite beaucoup de succès pour la suite de sa carrière", précise l'Entente dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Bacha (25 ans) n'a pu s'imposer au sein de l'ESS, marquant 3 buts en 24 apparitions la saison dernière, toutes compétitions confondues. Le club sétifien a réalisé un véritable remue-ménage au sein de son effectif, avec le départ de plusieurs joueurs, tels que l'attaquant nigérian Edwuo Kingsley, le défenseur Oussama Gatal, le milieu de terrain Benkhelifa, ou encore le défenseur Drice Chaâbi. Côté

recrutement, l'ESS a assuré jusque-là l'arrivée d'une dizaine de joueurs, dont le milieu offensif Oussama Daïbeche (ex-CRB), et les défenseurs Lahcene Bouziane (ex-USMH) et Kamel Hamidi (ex-MCA). L'ES Sétif se trouve depuis

quelques jours dans la ville tunisienne de Hammam-Bourguiba, pour un stage précompétitif, sous la houlette du nouvel entraîneur allemand, Antoine Hey, qui a succédé au Tunisien Nabil Kouki. L'ESS, 5e du dernier cham-

pionnat de Ligue 1 Mobilis, entamera la nouvelle saison en déplacement face à l'USM Khenchela, lors de la 1re journée prévue les 21, 22, et 23 août.

LIGUE 2 AMATEUR

Installation d'une cellule média au niveau de la LNFA

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a mis en place une cellule média spécialisée, ayant pour mission de renforcer les liens avec les clubs, les acteurs du football, ainsi que le public sportif à l'échelle nationale, a indiqué l'instance chargée de la gestion du championnat de Ligue 2. Selon la même source, la mise en place de cette cellule média, entre dans le cadre de sa nouvelle vision stratégique en matière de communication. Dans cette dynamique, la Ligue a lancé sa page officielle sur Facebook, qui se veut "une plateforme interactive destinée à la diffusion des actualités officielles, des communiqués, des résultats des rencontres et à la couverture permanente des différentes activités de la Ligue", précise la LNFA Parallèlement, la Ligue

travaille actuellement sur le développement d'une nouvelle version de son site web officiel, qui sera prochainement dévoilée avec une interface moderne, un design épuré et un contenu enrichi, facilitant l'accès à toutes les informations liées aux compétitions, calendriers, règlements et actualités du football amateur. Enfin, la LNFA invite l'ensemble des passionnés à la suivre sur ses plateformes numériques pour rester informés en temps réel de toute l'actualité de la Ligue nationale de football amateur. Pour rappel, le championnat de Ligue 2 amateur saison 2025-2026, débutera le 6 septembre prochain avec le déroulement de la première journée dans les deux groupes Centre-est et Centre-ouest.

CLASSEMENT FÉMININ FIFA

L'Algérie grimpe à la 80e place

La sélection algérienne féminine de football continue sa progression à l'échelle mondiale. Grâce à un parcours remarquable lors de la CAN 2024 décalée à 2025, les Vertes de Fethi Benstiti gagnent deux places au classement FIFA du mois d'août. Une avancée symbolique mais révélatrice d'un projet en pleine maturation.

Le football féminin algérien vit un moment historique. La FIFA a publié jeudi son nouveau classement mondial, dans lequel l'équipe nationale féminine occupe désormais la 80e place. Un bond de deux rangs qui récompense le parcours inédit des coéquipières de Lina Boussaha lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2024, décalée à cette année pour des raisons logistiques. Avec 1279,19 points au compteur, les joueuses algériennes signent leur meilleure performance de la décennie. Ce résultat est directement lié à leur qualification historique pour les quarts de finale de la CAN, une première dans l'histoire du football féminin en Algérie. Face à des adversaires expérimentées, les protégées du sélectionneur Fethi Benstiti ont affiché une solidité défensive impressionnante, avant de céder face au Ghana aux tirs au but (0-0, 2-4 tab). Ce résultat est loin d'être anodin. Il s'inscrit dans une dynamique globale qui vise à redorer l'image de la sélection féminine, longtemps laissée en marge des grands projets sportifs. Les progrès constatés lors de cette CAN témoignent du travail en profondeur entamé depuis plusieurs mois, notamment en matière de détection de talents et de professionnalisation du staff technique.

ESPAGNE REPREND LE TRÔNE MONDIAL

Sur le plan international, plusieurs changements ont marqué ce nouveau classement FIFA. L'Espagne, finaliste malheureuse de l'Euro féminin 2025, a repris la tête du classement aux dépens des États-Unis. La Roja, qui avait enchaîné cinq victoires avant de s'incliner face à l'Angleterre en finale (1-1, 1-3 tab), voit ses efforts récompensés. Les Lionesses, quant à elles, remontent à la quatrième place, poursuivant leur ascension après avoir pris leur revanche sur la finale de la Coupe du monde 2023 perdue face aux Espagnoles.

Sur le continent africain, la Nigeria continue de dominer. Couronné pour la 10e fois en 13 éditions de la CAN, le pays occupe la 36e place mondiale avec 1630,86 points. Il est suivi de l'Afrique du Sud (54e), finaliste malheureuse du tournoi. Ces deux nations font figure de locomotives du football féminin africain, tout en traçant la voie pour les autres sélections émergentes comme l'Algérie. Le bond réalisé par les Verts au classement pourrait avoir des répercussions positives à long terme. Selon des sources proches de la Fédération, la FAF envisage de renforcer l'encadrement de la sélection féminine et de multiplier les stages à l'étranger. L'objectif affiché est clair : capitaliser sur cette dynamique et viser une qualification à la prochaine Coupe du monde féminine. La performance de Lina Boussaha et de ses coéquipières ouvre également le débat sur le développement du football féminin local. En l'absence d'un championnat national structuré et compétitif, de nombreuses joueuses algériennes évoluent à l'étranger, notamment en Arabie saoudite, en France ou en Turquie. Un constat qui pourrait pousser les autorités sportives à revoir leur stratégie pour attirer et retenir les talents sur le sol national. Et si ce bond au classement n'était que le début d'une véritable révolution verte au féminin ?

Mohamed Amine Touमित

FC BARCELONE

Inigo Martinez a décidé de partir

Selon la presse espagnole, Iñigo Martínez est tout proche de quitter le Barça cet été. Le défenseur espagnol va rejoindre Al-Nassr.

Renforcé par les arrivées de Marcus Rashford, Joan Garcia, et Roony Bardghji, le Barça avait jusqu'ici su conserver l'ossature qui avait fait son beau temps la saison dernière. Côté départs, le club catalan s'est uniquement séparé de seconds couteaux, ou d'éléments indésirables. Dans cette perspective, Pau Victor a rejoint Braga pour 12 millions d'euros, quand Alex Vale s'est engagé avec Côme pour 6 millions et qu'Ansu Fati a rallié Monaco en prêt.

Le Barça a également récupéré 5 millions d'euros sur la vente de Pablo Torre à Majorque, tandis que la résiliation de contrat de Clément Lenglet lui a permis d'économiser 20 millions d'euros, somme correspondante aux trois années de contrat restant au Français. Si des départs sont



encore espérés par les supporters du Barça, comme celui d'Oriol Romeu, la nouvelle bombe lâchée par la presse espagnole ce jeudi soir ne devrait pas les combler de joie.

INIGO MARTINEZ VA REBONDIR À AL-NASSR

D'après Marca, Iñigo Martínez est en effet tout proche de quitter le club catalan. Arrivé l'été dernier après six années passées à Bilbao, le défenseur de 34 ans s'est affirmé comme l'un des véritables leaders d'Hansi Flick. L'Allemand en a fait un titulaire intouchable, et ces dernières semaines, l'idée d'en faire un capitaine avait germé dans l'esprit de l'Allemand, comme le relatait la presse catalane. Mais a priori, Martinez n'au-

ra pas l'occasion d'enfiler le brassard cette saison.

Marca indique que des discussions ont actuellement lieu entre le joueur et le Barça, qui facilitera sa sortie. Selon El Chiringuito, le joueur va même rejoindre Cristiano Ronaldo à Al-Nassr pour 8 millions d'euros. Avec ce départ, Hansi Flick devra désormais compter sur Eric Garcia, Ronald Araujo, Andreas Christensen et Pau Cubarsi au poste de défenseur central. Un transfert qui devrait certainement être vécu comme un crève-cœur chez les supporters catalans, très attachés à l'international espagnol mais qui permettra aux finances culés d'économiser entre 12 et 14 M€ de salaires sur l'année.

ARSENAL

La première totalement ratée de Viktor Gyökeres

Recrue phare de l'été d'Arsenal, Viktor Gyökeres a pu faire sa première titularisation contre Villarreal (défaite 3-2). Un match où le Suédois ne s'est pas montré à la hauteur de l'événement.

C'est l'un des transferts amenant le plus de curiosité de l'été. Recruté par Arsenal contre 63,5 millions d'euros hors bonus, Viktor Gyökeres (27 ans) amène une certaine excitation du côté du nord de Londres. Il faut dire que le buteur suédois sort de deux saisons pleines avec les Lions avec qui il a remporté le championnat à deux reprises tout en inscrivant 97 buts et délivrant 28 passes décisives en 102 rencontres. Des chiffres impressionnants pour le nouveau numéro 14 des Gunners qui avait fait sauter le site d'Arsenal tout en explosant déjà les records de vente de maillot. Présenté lors d'un match de préparation contre Newcastle (3-2), il était rentré pour une quinzaine de minutes au match suivant face à Tottenham (défaite 1-0). Une prestation où il était difficile de se faire un réel avis tant il avait eu peu de moyens pour s'exprimer. En revanche, ce mercredi soir, il a eu plus de possibilités puisqu'il était bien titulaire face à Villarreal.

Un match difficile pour les Gunners qui ont été dominés par Villarreal qui s'est finalement imposé 3-2. Titulaire au coup d'envoi et disputant 63 minutes de jeu, Viktor Gyökeres ne s'est pas mis en évidence. Ne frappant qu'à deux reprises pour un tir cadré, il n'a touché que 14 ballons et n'a réussi que 4 passes sur 7 tentés. Peu trouvé au cours de ce match, il aura donc vécu une rencontre assez compliquée. «Il a fait ses débuts et s'est montré discret. Il lui faudra du temps pour s'adapter à ses nouveaux coéquipiers, car il a effectué des courses sans suc-

cès à plusieurs reprises», note l'Evening Standard qui l'a crédité d'un 6/10. De son côté, le Daily Express lui a accordé un 5/10 : «Il a effectué de nombreuses courses qui n'ont pas été suivies, mais il doit aussi assumer sa part de responsabilité dans une performance décevante. Il a été touché par le ballon et a concédé un coup franc par frustration. Sa seule occasion digne de ce nom a été tirée directement sur le gardien dans un angle fermé.»

VIKTOR GYÖKERES N'EST PAS ENCORE À 100%

Un bilan assez moyen pour le Suédois. Pire, sa performance a été éclipsée par deux joueurs. Tout d'abord par un ancien des Gunners, Nicolas Pépé qui a été brillant contre Arsenal. L'ailier ivoirien qui s'est bien relancé en Espagne la saison dernière aura marqué le premier but des siens et fait vivre un vrai cauchemar à son ancien club. Il y a également le jeune talent de 15 ans Max

Dowman qui a su se mettre en évidence. Rentré au moment où Viktor Gyökeres est sorti, il a apporté du dynamisme à l'attaque des Gunners pour aller chercher un penalty qui a été transformé par Martin Ødegaard. Pas forcément les débuts dont il aurait souhaité, mais l'ancien de Coventry peut toutefois compter sur le soutien de son coach Mikel Arteta. «Je pense qu'il était très important pour lui de commencer un match et de commencer à avoir la philosophie et la connexion avec l'équipe», a débuté le basque après la rencontre. Loin d'être déçu de la prestation de son joueur, le technicien espagnol n'est pas inquiet et s'attendait à une première peu évidente pour Viktor Gyökeres.

Mieux, il a vu des choses intéressantes pour la suite : «Il n'est avec nous que depuis une semaine environ, mais j'ai vraiment vu beaucoup de choses et beaucoup de détermination, en particulier la façon dont il atta-

quait certains espaces. J'espère qu'il aura de bonnes sensations chaque jour à l'entraînement. Il développe également des relations avec d'autres joueurs, ce qui est très important pour lui, car cela va l'aider à atteindre sa forme idéale.» Pour autant, Mikel Arteta attend un vrai travail de Viktor Gyökeres sur le plan physique, car ce dernier est encore loin du niveau attendu : «en ce qui concerne son niveau de forme physique, je pense qu'il ne s'est pas vraiment entraîné avec une équipe depuis deux mois, il a fait six ou cinq séances, je pense avant aujourd'hui, donc je pense que samedi encore, il fera un autre pas en avant et il sera dans une meilleure condition.» Prochain test pour Viktor Gyökeres samedi à 18h contre Bilbao dans le cadre l'Emirates Cup. Ce sera le dernier match avant la reprise de la Premier League et ce choc contre Manchester United lors de la première journée pour Arsenal.

BALLON D'OR

La liste des 30 nommés connue

Neuuf joueurs du Paris SG, dont Ousmane Dembélé, figurent dans la liste des 30 nommés pour le Ballon d'or, révélée jeudi et dont le lauréat sera connu le 22 septembre. Jamais un club n'avait eu autant de joueurs nommés que le PSG, auteur d'un quadruplé historique (Ligue des champions, Championnat de France, Coupe de France et Trophée des champions). Dembélé, principal favori avec l'Espagnol du FC Barcelone Lamine Yamal, est accompagné par ses coéquipiers Désiré Doué, Achraf Hakimi, Khvicha Kvaratskhelia, Nuno Mendes, Joao Neves, Vitinha, Fabian Ruiz et Gianluigi Donnarumma. Outre Yamal, 18 ans, le club catalan a trois autres nommés: Robert Lewandowski, Pedri et Raphinha. Kylian Mbappé, meilleur buteur européen, figure pour la huitième fois dans la liste pour ce trophée qu'il n'a jamais remporté. Il y aura d'ailleurs un nouveau Ballon d'or car les précédents lauréats (Rodri en 2024, Lionel Messi en 2023 et Karim Benzema en 2022) ne sont pas dans la liste.

La liste des 30 nommés: Ousmane Dembélé (FRA/PSG), Gianluigi Donnarumma (ITA/PSG), Jude Bellingham (ENG/Real Madrid), Désiré Doué (FRA/PSG), Denzel Dumfries (NED/Inter Milan), Serhou Guirassy (GUI/Dortmund), Erling Haaland (NOR/Manchester City), Viktor Gyökeres (SUE/Arsenal), Achraf Hakimi (MAR/PSG), Harry Kane (ENG/Bayern), Khvicha Kvaratskhelia (GEO/PSG), Robert Lewandowski (POL/Barça), Alexis Mac Allister (ARG/Liverpool), Lautaro Martinez (ARG/Inter Milan), Scott McTominay (SCO/Naples), Kylian Mbappé (FRA/Real Madrid), Nuno Mendes (POR/PSG), Joao Neves (POR/PSG), Pedri (ESP/Barça), Cole Palmer (ENG/Chelsea), Michael Olise (FRA/Bayern), Raphinha (BRE/Barça), Declan Rice (ENG/Arsenal), Fabian Ruiz (ESP/PSG), Virgil van Dijk (NED/Liverpool), Vinicius (BRE/Real Madrid), Mohamed Salah (EGY/Liverpool), Florian Wirtz (GER/Liverpool), Vitinha (POR/PSG), Lamine Yamal (ESP/Barça)

TOTTENHAM

James Maddison indisponible plusieurs mois

Le milieu international anglais de Tottenham James Maddison sera éloigné des terrains pendant une grande partie de la saison après avoir subi une rupture du ligament croisé antérieur du genou, a déclaré jeudi le club de Premier League. Maddison, 28 ans, s'est effondré dimanche, lors d'un match contre Newcastle (1-1), en Corée du Sud et a quitté le terrain sur une civière. Il sera opéré "dans les prochains jours", ont ajouté les Spurs. Tottenham, qui a remporté la Ligue Europa la saison dernière, affrontera l'équipe vainqueur de la Ligue des champions, le Paris Saint-Germain, lors de la Supercoupe de l'UEFA en Italie, le 13 août.

MLS

Thomas Muller signe à Vancouver jusqu'à la fin de saison 2025

L'emblématique attaquant allemand Thomas Muller rejoint le Vancouver Whitecaps FC dans le championnat nord-américain de football (MLS), a annoncé mercredi la franchise canadienne. Muller, qui est âgé de 35 ans, s'est engagé jusqu'à la fin de saison 2025, cet automne, et possède une option pour 2026, précise son équipe dans un communiqué. L'Allemand avait annoncé il y a deux semaines son départ du Bayern Munich pour l'Amérique du Nord après 25 ans dans l'institution bavaroise et 13 titres de champion d'Allemagne notamment. Un temps pressenti au Los Angeles FC, Muller atterrit finalement au Canada, chez les Whitecaps, actuellement deuxièmes de la conférence Ouest en MLS, à un point du leader San Diego mais avec un match disputé en moins. Champion du monde en 2014, Muller avait rejoint le centre de formation du Bayern Munich à l'âge de 10 ans, à l'été 2000. Sa fidélité et ses plus de 750 matches officiels ont fait de lui une véritable légende du club, avec lequel il a glané 33 trophées dont deux Ligue des champions.

MANCHESTER UNITED

Milan accélère pour Højlund

En quête d'un avant-centre, l'AC Milan semble avoir jeté son dévolu sur Rasmus Højlund (22 ans, 52 matches et 10 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025). Le club milanais a entamé des discussions pour recruter l'attaquant de Manchester United, qui sort de deux premières saisons décevantes en Angleterre. Selon La Gazzetta dello Sport, les négociations portent sur un prêt avec option d'achat de l'ancien joueur de l'Atalanta Bergame, valorisé à 35 millions d'euros.

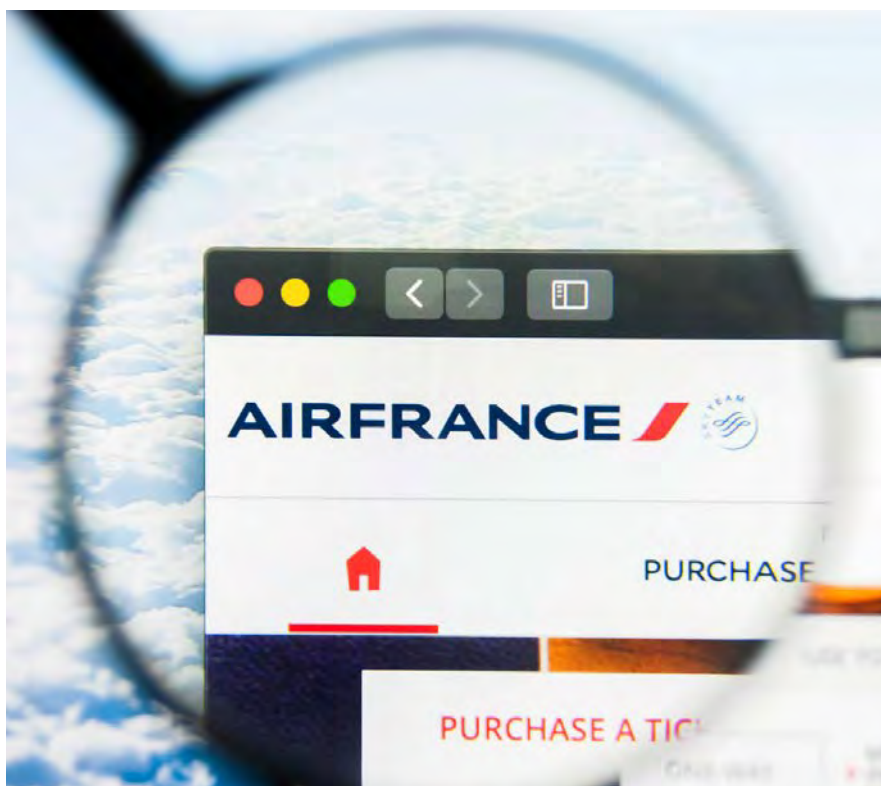
CYBERATTAQUE CONTRE AIR FRANCE

Fuite massive de données de passagers, dont de nombreux Algériens

Air France a confirmé avoir été victime d'une intrusion informatique ayant conduit à la fuite de données personnelles de centaines de milliers de passagers, parmi lesquels figureraient de nombreux voyageurs algériens.

Dans une correspondance obtenue par la plateforme Ouras, la compagnie aérienne française explique que l'incident ne résulte pas d'un accès direct à ses propres systèmes, mais d'un piratage visant une entreprise tierce avec laquelle elle collabore. Cette société partenaire hébergeait une base de données regroupant les informations personnelles de passagers ou de personnes ayant déjà contacté le service clientèle d'Air France.

Selon les précisions fournies, les pirates ont obtenu un accès limité à un système appartenant à ce prestataire externe. Air France assure avoir immédiatement mobilisé ses équipes spécialisées et coopéré avec le tiers concerné afin de contenir la situation. Des mesures préventives ont également été prises pour renforcer la sécurité des données et éviter qu'un tel incident ne se reproduise. La compagnie souligne qu'aucune information bancaire, numéro de passeport, solde de miles du programme Flying Blue, mot de passe ou données de réservation n'a été concernée. En revanche, certaines informations comme le prénom, les coordonnées téléphoniques, le numéro d'adhésion au programme Flying Blue et l'objet des messages envoyés au service client ont pu être consultées. Ces éléments, s'ils ne permettent pas directement un vol d'identité ou une fraude bancaire, pourraient être



exploités pour élaborer des campagnes de phishing plus convaincantes. Air France appelle ainsi toutes les personnes concernées à faire preuve d'une vigilance accrue face à des communications suspectes, qu'il s'agisse d'e-mails, de SMS ou d'appels téléphoniques sollicitant des informations personnelles ou incitant à effectuer une action urgente. Elle conseille de vérifier systématiquement l'authenticité de toute demande inattendue. La compagnie a par ailleurs signalé l'incident à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en France afin que les mesures réglementaires appropriées soient appliquées. Si Air France ne communique pas le nombre exact de voyageurs algériens concernés, l'ampleur des liaisons entre les deux pays laisse penser que la fuite pourrait toucher plusieurs centaines d'entre

eux. La compagnie programme en effet plus de trente vols hebdomadaires entre Alger et les aéroports parisiens de Charles-de-Gaulle et d'Orly, en plus de liaisons régulières depuis Marseille, Toulouse et Nice. Elle dessert également Annaba, Oran et Constantine chaque semaine. Selon la Direction générale de l'aviation civile française, plus de 2,7 millions de passagers ont voyagé entre l'Algérie et la France durant le premier semestre 2025, confirmant l'importance stratégique de ce réseau pour Air France. Cet incident illustre une fois encore la vulnérabilité des données personnelles face aux cyberattaques ciblant les prestataires de services et rappelle l'importance pour les passagers de rester attentifs à toute utilisation suspecte de leurs informations.

L'ALGÉRIE BRILLE EN CORÉE DU SUD

Trois médailles au concours mondial de robotique et d'intelligence artificielle

L'Algérie s'est distinguée sur la scène internationale en remportant trois médailles lors de la compétition internationale de la jeunesse en robotique et intelligence artificielle (International Youth Robot Competition - IYRC 2025), qui s'est tenue en Corée du Sud les 5 et 6 août. Selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale publié jeudi, cette performance illustre l'excellence et le savoir-faire de la jeune génération algérienne dans les domaines technolo-

giques de pointe. L'équipe nationale a décroché la médaille d'or grâce au projet MEDICart, un robot intelligent capable d'apporter des solutions avancées dans le domaine des soins de santé en exploitant les technologies de vision par ordinateur. La médaille d'argent est revenue au projet ECOSORT, un robot écologique intelligent spécialisé dans le tri automatique des déchets, constituant un modèle concret de durabilité environnementale. Quant à la médaille de bronze, elle a été

attribuée au projet Smart Zoo, un système innovant basé sur l'internet des objets pour la gestion et la prise en charge des animaux. Le ministère a salué ces résultats obtenus face à plus de trente pays, les considérant comme le reflet de l'esprit d'innovation et des compétences que recèle l'école algérienne. Il a exprimé sa fierté pour cet exploit et réaffirmé son engagement à soutenir et encourager les élèves participant aux compétitions scientifiques, qu'elles soient nationales, régionales ou

internationales, convaincu que l'investissement dans la jeunesse est la clé pour bâtir une école de qualité.

À la suite de cette victoire, le ministre de l'Éducation nationale a adressé ses félicitations aux membres de l'équipe, leur souhaitant davantage de succès dans les prochaines échéances internationales. Il a également invité l'ensemble des clubs scientifiques à redoubler d'efforts afin de porter haut les couleurs de l'Algérie dans les rendez-vous scientifiques à venir.

NEWS

Révélation sur un vaste programme d'espionnage israélien impliquant Microsoft

Un rapport publié par The Guardian révèle une collaboration étroite entre l'unité 8200, le service de renseignement électronique de l'armée israélienne, et Microsoft dans un vaste programme de surveillance visant à intercepter et stocker l'intégralité des appels téléphoniques effectués par la population palestinienne de Gaza et de la Cisjordanie. Cette opération, qualifiée par le journal britannique comme l'un des plus grands projets d'espionnage au monde, s'appuie sur les technologies de stockage en nuage de la plateforme Azure de Microsoft. Selon les informations recueillies, le directeur général de Microsoft, Satya Nadella, aurait rencontré en 2021 le chef de l'unité 8200, Yossi Sarel, au siège de l'entreprise. À la suite de cette rencontre, la société aurait accordé à l'unité militaire un espace réservé au sein de ses serveurs Azure, permettant de stocker et d'analyser toutes les communications téléphoniques en provenance des territoires palestiniens occupés afin de les exploiter directement dans la planification et l'exécution d'opérations militaires. Bien que l'armée israélienne contrôle déjà entièrement les infrastructures de télécommunications à Gaza et en Cisjordanie, ce partenariat aurait permis l'enregistrement systématique, depuis 2022, de millions d'appels civils et militaires, utilisés pour cibler avec précision des zones lors de frappes aériennes. Des sources internes à l'unité 8200 affirment que ces données, stockées principalement dans des serveurs basés aux Pays-Bas et en Irlande, ont joué un rôle direct dans la sélection des objectifs, notamment dans des zones résidentielles denses, avec un recours accru après le 7 octobre 2023. Si les responsables israéliens justifient ce programme par la nécessité de protéger leur population et de déjouer des attaques palestiniennes, plusieurs sources évoquent aussi l'usage de ces enregistrements pour intimider, extorquer ou arrêter des habitants de Cisjordanie, qui reste le principal théâtre de cette surveillance. L'unité aurait également mis au point un système d'intelligence artificielle capable d'analyser tous les messages textuels échangés entre Palestiniens et d'évaluer automatiquement leur niveau de « danger ». Le rapport indique que les ingénieurs de Microsoft en Israël savaient parfaitement à quoi servait la plateforme, participant même à la sécurisation et à l'optimisation des serveurs utilisés par l'unité 8200, tout en recevant la consigne officielle de ne pas mentionner le nom de cette dernière. Selon The Guardian, les échanges internes et documents consultés montrent que Satya Nadella a soutenu le projet de transfert massif de données sensibles vers Azure, avec un volume qui aurait atteint en juillet dernier plus de 11 000 téraoctets, soit environ 200 millions d'heures d'enregistrements audio, dont la grande majorité proviendrait de cette unité de renseignement. Le chef de l'unité 8200, Yossi Sarel, est décrit comme un fervent partisan des technologies cloud et de l'IA appliquées au renseignement militaire, et entretiendrait une relation privilégiée avec Nadella, ce que Microsoft dément officiellement. L'entreprise, tout en affirmant que ses accords avec l'armée israélienne respectent un cadre légal, considère ce partenariat comme particulièrement lucratif, générant des centaines de millions de dollars et renforçant la position d'Azure sur le marché mondial du cloud. Ces révélations interviennent alors que Microsoft fait face à une contestation interne croissante depuis le déclenchement de l'offensive israélienne sur Gaza, avec l'émergence du mouvement « No Azure for Apartheid », composé d'employés opposés à l'utilisation de la plateforme dans des opérations de surveillance et de répression. Ce collectif a déjà organisé plusieurs actions et manifestations, y compris lors d'événements officiels de l'entreprise, pour dénoncer ce qu'il considère comme une complicité technologique dans les crimes commis contre la population palestinienne.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Groupe A3+ réitère l'engagement à soutenir les États ouest-africains à lutter contre le terrorisme

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a réitéré jeudi à New York, son engagement "indéfectible" à soutenir les États d'Afrique de l'Ouest et du Sahel à lutter contre le terrorisme, rétablir la confiance politique et accélérer le développement socio-économique de la région.

Le groupe "réaffirme son engagement indéfectible à soutenir les États membres de la sous-région Afrique de l'Ouest et Sahel et les mécanismes régionaux dans leurs efforts pour lutter contre le terrorisme, rétablir la confiance politique et promouvoir un développement socio-économique inclusif, piliers essentiels de la consolidation de la paix et du maintien du progrès", a déclaré le représentant permanent de la Sierra Leone à l'ONU, Michael Imran Kanu, qui s'exprimait au nom des A3+ lors d'une session du Conseil de sécurité consacrée à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Le groupe appelle, à ce titre, à la mise en œuvre "intégrale, sans plus tarder", de la résolution 2719 du Conseil de sécurité relative à la lutte contre le terrorisme et exhorte les États membres à "respecter leurs obligations en matière de prévention et de répression du financement du terrorisme". Selon ce groupe, la région fait face, aujourd'hui, à "une montée en puissance de la violence terroriste et extrémiste, sans précédent en termes d'ampleur, d'intensité et de sophistication". Les attaques coordonnées des groupes opérant dans la région et qui convergent avec les réseaux internationaux de trafic et de crime organisé, "constituent une menace multidimensionnelle", a affirmé l'ambassadeur Kanu, relevant que les groupes terroristes "continuent d'acquérir des armes sophistiquées et d'exploiter des technologies de pointe", ce qui "témoigne de financements et de soutiens extérieurs". Souli-



PH: DR

gnant l'importance d'intensifier les engagements diplomatiques pour instaurer et maintenir la confiance politique dans la région, le groupe A3+ a salué "le rôle important" que joue la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la réponse aux menaces sécuritaires et la promotion des objectifs socio-économiques et de développement.

LA NÉCESSITÉ DE "S'APPUYER SUR LES MÉCANISMES AFRICAINS EXISTANTS, NOTAMMENT LE COMITÉ DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ D'AFRIQUE (CISSA) ET LE CENTRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME DE L'UNION AFRICAINE (CLATUA), INSTRUMENTS CLÉS DE L'ACTION CONTINENTALE DE L'UNION AFRICAINE".

Michael Imran Kanu a mis l'accent, dans ce contexte, sur l'importance de la coopération transfrontalière en matière de sécurité, plaçant pour une approche fondée sur "le renforcement des capacités nationales, le partage de renseignements et la surveillance coordonnée des frontières communes". Le groupe s'est félicité, par ailleurs, de l'approfondissement des relations entre l'Union africaine et la

CEDEAO en matière de coopération sécuritaire et de dialogue politique dans la région. Les A3+ ont insisté, en outre, sur la nécessité de "s'appuyer sur les mécanismes africains existants, notamment le Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA) et le Centre de lutte contre le terrorisme de l'Union africaine (CLATUA), qui sont des instruments clés de l'action continentale de l'Union". Le groupe a, d'ailleurs, qualifié la récente désignation par le président de l'Union africaine d'un envoyé spécial pour le Sahel d'"étape majeure" vers une réponse continentale plus structurée, intégrée et coordonnée aux défis multidimensionnels auxquels la région est confrontée. Evoquant la dégradation de la situation humanitaire, les déplacements massifs de population et l'escalade des tensions intercommunautaires dans la région, le groupe a affirmé que ces facteurs constituent "une grave menace pour la stabilité régionale". "Les chocs liés au climat, tels que les inondations et les sécheresses, aggravent encore les vulnérabilités existantes", a-t-il averti, appelant à "une intervention urgente" pour éviter que la situation humanitaire ne se détériore davantage.

R. I.

SOUDAN

« Près de 100.000 cas de choléra en un an » selon l'OMS

Près de 100.000 cas de choléra ont été recensés depuis juillet 2024 au Soudan, a annoncé jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettant en garde contre une aggravation de la malnutrition, des déplacements de populations et des maladies. "Au Soudan, la violence incessante a provoqué une famine, des maladies et des souffrances généralisées", a déploré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse à Genève. "Le choléra s'est répandu au Soudan, tous les États (de ce pays) signalant des épidémies. Près de 100.000 cas ont été signalés depuis juillet de l'année dernière", a-t-il poursuivi. Des campagnes de vaccination orale contre le choléra ont été menées dans plusieurs États, notamment à Khartoum, la capitale, a souligné M. Tedros. "Les récentes inondations, qui ont touché de vastes parties du pays, devraient

aggraver la malnutrition et alimenter de nouvelles épidémies de choléra, de paludisme, de dengue et d'autres maladies", a en outre averti le chef de l'OMS. Le choléra est une infection intestinale aiguë qui se propage à travers la nourriture et l'eau contaminées par des bactéries, souvent issues des matières fécales. Il provoque de graves diarrhées, des vomissements et des crampes

musculaires. Cette maladie peut être mortelle en quelques heures si elle n'est pas traitée mais on peut en guérir par une simple réhydratation orale et avec l'apport d'antibiotiques dans les cas plus graves. On observe une augmentation mondiale des cas de choléra et de leur propagation depuis 2021. Concernant les difficultés à se nourrir, M. Tedros a cité des informations en pro-

venance d'El-Fasher, la capitale assiégée de l'État du Darfour-Nord, selon lesquelles des gens mangent des aliments pour animaux afin de survivre. Dans l'ensemble du Soudan, des millions de personnes souffrent de la faim et environ 770.000 enfants de moins de cinq ans devraient être victimes de malnutrition aiguë sévère cette année, selon l'OMS.

R. I.

RDCONGO

Remaniement ministériel

Le président Félix Tshisekedi a remanié hier le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), et nommant au moins deux figures d'opposition, selon des ordonnances lues à la télévision d'État. La nouvelle équipe, dont la composition a été annoncée vers 01H00 locales (00H00 GMT) à la télévision nationale, reste dirigée par la Première ministre Judith Suminwa Tuluka et comprend 53 membres, contre 54 pour le précédent gouvernement. L'opposant et ex-Premier-ministre (2008-2012) Adolphe Muzito est nommé vice-Premier ministre et ministre du Budget. Floribert Anzuluni, chef d'un petit parti politique d'opposition, est nommé à l'Intégration régionale, selon ces ordonnances. Les trois quarts du gouvernement précédent restent en place, avec quelques permutations. Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya reste à son poste, tout comme la ministre des Affaires étrangères Thérèse Kayikwamba. Parmi les permutations, Eve Bazaiba passe de l'Environnement, où elle est remplacée par Marie Nyange, aux Affaires sociales. Aimé Boji quitte le Budget pour le ministère de l'Industrie.

R. I.

KENYA

Un avion léger avec 4 personnes à bord s'écrase à la périphérie de Nairobi

Un avion léger transportant quatre personnes s'est écrasé jeudi dans une zone résidentielle à la périphérie de Nairobi, la capitale kenyane, a déclaré l'Autorité de l'aviation civile du Kenya (KCAA) dans un communiqué. L'accident a impliqué un avion ambulance Cessna Citation 560, immatriculé 5Y-FDM, qui avait décollé de l'aéroport Wilson de Nairobi à 14 h 14 heure locale à destination de Hargeisa, dans le nord de la Somalie. Il s'est écrasé trois minutes plus tard dans la région de Muihoko, selon le communiqué. Le directeur général de la KCAA, Emile Arao, a dit que l'avion, exploité par AMREF Flying Doctors, s'était écrasé dans des circonstances encore inconnues. Il n'a pas révélé le sort des personnes à bord. "Nous sommes profondément attristés par ce tragique incident impliquant une mission d'ambulance aérienne. Notre priorité immédiate est de soutenir les efforts de sauvetage et de fournir toute l'aide nécessaire aux familles affectées", a dit M. Arao. Selon le communiqué, les forces de défense kenyanes et la police nationale mènent les opérations de recherche et de sauvetage sur le site du crash. Le département d'enquête sur les accidents aériens a dépêché une équipe pour enquêter sur les causes de l'accident. L'AMREF a également confirmé l'accident, affirmant qu'elle coopérerait pleinement avec les autorités aéronautiques et les services d'urgence afin d'établir les circonstances du crash. Le directeur général de l'AMREF, Stephen Gitau, a écrit dans un communiqué distinct que leur priorité immédiate était d'assurer la sécurité et le bien-être des personnes à bord et d'apporter tout leur soutien à leurs familles et collègues. "Nous apportons également toute l'aide nécessaire aux autorités pendant que l'enquête se poursuit", a ajouté M. Gitau.

R. I.

LUTTE ARMÉE DE LIBÉRATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Des positions de l'armée d'occupation marocaine ciblées dans les secteurs d'Imguala et Haouza

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des positions et retranchements des forces de l'armée d'occupation marocaine dans les secteurs d'Imguala et Haouza, leur "infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", indique, jeudi, un communiqué de la Direction centrale du commissariat politique de l'APLS. "Des unités avancées de l'armée sahraouie ont mené, mercredi, un bombardement intensif ayant ciblé les bases et retranchements de l'occupation marocaine dans la région de Amgli Itchtara dans le secteur d'Imguala", précise le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). L'armée sahraouie a également bombardé les positions de l'armée d'occupation marocaine dans la région Rous Oued Soual dans le secteur de Haouza, ajoute la même source. "Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent ciblant les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine", conclut le communiqué.

R. I.

BRÉSIL

Hausse de 4% de la déforestation sur un an en Amazonie

La déforestation en Amazonie brésilienne a augmenté de 4% d'août 2024 à juillet 2025 par rapport aux 12 mois précédents, une hausse due notamment à des incendies dévastateurs, selon les chiffres présentés jeudi par le gouvernement Lula.



Ces chiffres basés sur des données satellitaires préliminaires sont un premier indicateur du taux de déforestation annuel qui doit être publié en novembre, juste avant que le président Luiz Inacio Lula da Silva accueille dans la ville amazonienne de Belem la conférence de l'ONU sur le climat COP30. D'après le dernier taux officiel, annoncé en novembre dernier, la déforestation en Amazonie brésilienne avait baissé de 30,6% d'août 2023 à juillet 2024 par rapport aux 12 mois précédents (la période de référence

est toujours août-juillet). Selon les données de l'Institut de recherches spatiales INPE, 4.495 km² ont été déboisés d'août 2024 à juillet 2025 dans la partie brésilienne de la plus grande forêt tropicale de la planète, une surface trois fois plus grande que la mégapole de Sao Paulo. Malgré cette augmentation de 4% sur un an, cette surface est la deuxième

moins élevée depuis la série statistique débutée en 2015. La ministre de l'Environnement Marina Silva a déclaré jeudi que cette hausse avait été "poussée par les incendies", qui ont provoqué selon elle 15% de la déforestation ces 12 derniers mois en Amazonie. L'an dernier, le plus grand pays d'Amérique latine a été touché par une sécheresse

historique liée au réchauffement climatique, selon les experts. Cette sécheresse a favorisé la propagation d'incendies, presque toujours causés par l'homme. "La déforestation en Amazonie est stabilisée, mais notre engagement, c'est une déforestation zéro au Brésil d'ici 2030", a rappelé la ministre. Le collectif brésilien d'ONG Observatoire du climat a souligné que, si l'on prend en compte "la sécheresse extrême et le record de surface brûlée l'an dernier", le fait que la déforestation reste "presque stable" (+4%) "ne peut pas être considéré comme une mauvaise nouvelle". Dans le Cerrado, savane tropicale riche en biodiversité, la déforestation d'août à juillet a baissé pour la première fois depuis quatre ans, une réduction de 21% sur les 12 derniers mois. Au Pantanal, plus grande zone humide de la planète, la chute de la déforestation a été encore plus spectaculaire (-72%). Lula doit décider d'ici vendredi s'il oppose son veto à des articles d'une loi approuvée par le Parlement qui assouplit les règles d'obtention des licences environnementales, un texte très critiqué par les écologistes.

R. I.

POUR LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Le Canada déploie les militaires

Le Canada va déployer des militaires et des membres de sa garde côtière dans la province la plus à l'est du pays ravagée par d'importants feux de forêt, qui ont conduit jeudi à de nouvelles évacuations. Comme dans plusieurs autres régions du Canada, la province de Terre-Neuve subit cette année une saison des feux de forêt dévastatrice, qui a forcé plusieurs centaines d'habitants à quitter

leur logement. "J'ai approuvé une demande urgente d'aide fédérale de la province de Terre-Neuve-et-Labrador en raison des feux de forêt", a déclaré la ministre de la Gestion des urgences, Eleanor Olzewski, tard mercredi soir. "L'aide est en route". Les forces armées canadiennes, la garde côtière ainsi que des partenaires humanitaires vont ainsi aider à l'évacuation des résidents, au transport d'équipement et de biens essentiels ainsi que pour combattre les flammes sur le terrain. Et le pire est peut-être encore à venir parce qu'aucune précipitation n'est prévue à court terme et que des vents forts pourraient compliquer les efforts de pompiers, qui s'acharnent principalement sur trois feux. A l'autre bout du pays, sur l'île de Vancouver dans l'océan Pacifique, là aussi les feux dévorent les terres à un rythme alarmant

et entraînent des évacuations. Le Manitoba, au centre, subit de son côté la pire saison des 30 dernières années, selon les autorités. Plus de 400 incendies y ont été répertoriés depuis le début de l'année. Le Canada, qui compte plus de 41 millions d'habitants, a enregistré sept millions d'hectares brûlés depuis le début de l'année. Le pays, se réchauffant deux fois plus rapidement que le reste de la planète, est confronté à de plus en plus d'événements météorologiques violents. Liée au changement climatique d'origine humaine, la hausse des températures entraîne moins de neige, des hivers plus courts et plus doux, et des conditions estivales plus précoces qui favorisent les incendies, selon les experts.

R. I.

ESPAGNE

Incendie maîtrisé près de la ville touristique de Tarifa

Les pompiers ont maîtrisé un incendie de forêt attisé par le vent près de la ville touristique de Tarifa, dans le sud de l'Espagne, qui a contraint plus de 1.500 personnes à évacuer, ont annoncé hier, les autorités. L'incendie s'est déclaré mardi dans une zone boisée près d'une plage à l'extérieur de cette ville côtière d'environ 19.000 habitants connue pour ses vents puissants qui atti-

rent les véliplanchistes. Le feu est survenu dans un camping-car sur un terrain de camping, se propageant rapidement en raison des rafales de vent. Environ 1.550 personnes et 5.000 véhicules ont été évacués des campings, des hôtels et des habitations. Les pompiers resteront dans la région dans les prochains jours pour sécuriser le périmètre et prévenir toute reprise du feu, a indiqué l'agence

régionale de lutte contre les incendies d'Andalousie, Infoca. L'Espagne connaît actuellement une vague de chaleur, avec des températures avoisinant les 40 C dans de nombreuses régions. La chaleur extrême devrait durer au moins jusqu'à mercredi. Les autorités de protection civile ont mis en garde contre un risque très élevé d'incendies de forêt dans une grande partie du pays.

R. I.

JAPON

Des pluies torrentielles exceptionnelles dans le sud-ouest du pays

L'agence météorologique japonaise (JMA) a émis une alerte "spéciale" -son niveau maximum- pour de fortes pluies sur une partie du sud-ouest du pays hier, avertissant que "des vies sont en danger". Le département de Kagoshima, situé à l'extrême sud-ouest du pays, "voit s'abattre des pluies torrentielles comme il n'en a jamais vues", a déclaré un responsable de la JMA lors d'une conférence de presse. "Des vies sont en danger... Nous vous demandons de vous mettre en sécurité en vous rendant dans des bâtiments situés suffisamment loin des ruisseaux ou des falaises, ou dans des bâtiments moins propices aux inondations", a-t-il déclaré. Plus de 490 mm de pluie étaient déjà tombés en 24h à 4h40 vendredi matin (19h40 GMT jeudi) dans une zone de Kagoshima un record local selon l'agence de presse Kyodo News. Et la pluie est attendue jusqu'à samedi matin. Particulièrement exposée car située entre mer et montagne, la ville de Kirishima a demandé aux habitants d'évacuer ou de prendre des dispositions alternatives après l'avertissement "spécial" de la JMA le niveau le plus élevé sur son système de notation à cinq niveaux. "Les rivières gonflent, posant un risque d'inondation, ou des inondations pourraient déjà avoir eu lieu au-dessus des digues", a indiqué la ville sur son site internet. Les vols à l'aéroport régional de Kagoshima ont été annulés en raison de la pluie. Ces pluies diluviennes suivent un épisode de chaleur intense dans de nombreuses régions de l'archipel, avec notamment un record absolu de température dans le pays mardi (41,8 C dans la grande banlieue de Tokyo).

R. I.

IL PORTE SUR L'EXPLORATION DE MARS

SpaceX signe un partenariat inédit avec l'Italie

L'entreprise SpaceX a signé un partenariat inédit avec l'Agence spatiale italienne pour acheminer sur Mars des outils scientifiques, ont annoncé jeudi leurs responsables respectifs. "L'Italie va s'envoler pour Mars!", a clamé le chef de l'agence italienne (ASI), Teodoro Valente, sur le réseau social X, annonçant cet accord qui doit permettre de "transporter des expériences italiennes lors des premiers vols commerciaux de Starship vers Mars". Cette mégafusée développée par SpaceX pour aller sur la Lune et la planète rouge est toujours en cours de développement, et ses derniers vols d'essai en début d'année se sont soldés par de spectaculaires explosions. Elon Musk, qui ambitionne de "coloniser Mars" et qui est connu pour ses prévisions très optimistes, continue toutefois de tabler sur de premiers lancements dès 2026. "Embarquez! Nous partons pour Mars! SpaceX propose désormais ses services Starship vers la planète rouge", a lancé jeudi Gwynne Shotwell, présidente de SpaceX sur X, saluant le partenariat signé en ce sens avec l'Italie et promettant des annonces prochaines.

R. I.

L'ARMÉNIE - AZERBAÏDJAN

Les deux parties ont signé un accord de paix à Washington

Les dirigeants d'Arménie et d'Azerbaïdjan ont signé hier, à Washington un accord de paix "historique", sous l'égide des Etats-Unis, pour mettre fin au conflit territorial qui oppose ces deux pays depuis des décennies. L'annonce de cette réunion a été faite jeudi soir, par le président américain Donald Trump, sur son réseau Truth Social. Il a précisé qu'une "cérémonie de signature de la paix" sera organisée lors de ce "sommet historique" avec la participation du président azerbaïdjanais Ilham Aliyev et du Premier ministre arménien Nikol Pachinian. Le président américain accueillera dans un premier temps les deux dirigeants de manière séparée, et signera avec chacun un accord bilatéral entre les Etats-Unis et leur pays, avant la signature à 16H15 (20H15 GMT) de l'accord tripartite.

R. I.

LE MINISTRE FRANÇAIS RETAILLEAU SALUAIT UN TEXTE CENSÉ « PROTÉGER LES FRANÇAIS »

Le Conseil constitutionnel met un coup d'arrêt à « une dérive sécuritaire »

Avec la censure de la rétention des étrangers présumés dangereux, les Sages du Conseil constitutionnel mettent un coup d'arrêt à « une dérive sécuritaire, inefficace et maltraitante ».

Alors que Bruno Retailleau avait souhaité allonger la durée de maintien en centre de rétention administrative (CRA) des étrangers présumés dangereux, le Conseil constitutionnel a censuré, jeudi 7 août, cette mesure populiste et sécuritaire. Saisi par les députés insoumis et communistes, le Conseil constitutionnel, a censuré, jeudi la mesure à l'encontre de l'État de droit voulue par Bruno Retailleau. La loi prévoyait notamment d'allonger de 90 (trois mois) à 210 jours (sept mois) la durée de maintien en CRA d'étrangers, en instance d'expulsion, condamnés pour certains faits graves ou présentant une menace d'une « particulière gravité » à l'ordre public, ainsi qu'à ceux ayant été condamnés pour certains crimes ou délits graves (meurtre, viol, trafic de stupéfiants, vol aggravé avec violences...). Une durée aujourd'hui uniquement applicable aux personnes condamnées pour terrorisme. Les Sages ont estimé que l'élargissement « aux personnes pouvant être maintenues en rétention pour une durée particulièrement longue, n'est pas proportionné à l'objectif de lutte contre l'immigration irrégulière poursuivi ».

« COUP D'ARRÊT PORTÉ À UNE DÉRIVE SÉCURITAIRE, DE SURCROÎT INEFFICACE ET MALTRAITANTE »

La décision qui retoque l'allongement de la durée de maintien en centre de rétention



Ph: DG

administrative (CRA) des étrangers présumés dangereux constitue un rappel que « dans un état de droit on ne peut pas agir impunément avec la privation de liberté », réagit Fanélie Carrey-Conte, secrétaire générale de la Cimade, association de défense des droits de migrants, auprès de l'Agence France-Presse. « Nous saluons ce coup d'arrêt porté à une dérive sécuritaire, de surcroît inefficace et maltraitante », ajoute la responsable de l'association chargée d'intervenir dans les CRA. De son côté, le Conseil rappelle que « le placement en rétention d'un étranger qui ne peut quitter immédiatement le territoire doit respecter le principe (...) selon lequel la liberté individuelle ne saurait être entravée par une rigueur qui ne soit pas nécessaire ». Les Sages relèvent ainsi que les dispositions prévues par la loi s'appliquent « y compris pour des infractions qui ne sont pas d'une particulière gravité », mais également sans que l'administration ait à établir que le com-

portement d'un étranger, qui a exécuté sa peine, « continue de constituer une menace actuelle et d'une particulière gravité pour l'ordre public ». Le ministre de l'Intérieur avait porté cette loi depuis le meurtre à Paris en septembre 2024 de Philippine, survenu lors de son arrivée place Beauvau. Le suspect, un Marocain faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), venait de sortir d'un centre de rétention après plusieurs années en prison. Le ministre de l'Intérieur avait alors tenté d'instrumentaliser ce fait divers pour servir son projet politique xénophobe. Lors de l'adoption définitive mi-juillet de la loi, proposée par la sénatrice Les Républicains Jacqueline Eustache-Brinio, le ministre avait ainsi salué un texte censé « protéger les Français » que le conseil constitutionnel de France vient de balayer car étant « une dérive sécuritaire de surcroît inefficace et maltraitante ».

R. I.

TARIFS DOUANIERS DE TRUMP

Lula da Silva appelle à une réponse commune des BRICS

Les dirigeants du Brésil et de l'Inde se sont entretenus, jeudi dernier, par téléphone sur fond de taxes douanières imposées par Donald Trump. La veille, le président brésilien avait fait part de son intention d'appeler les dirigeants de l'Inde et de la Chine afin de discuter d'une réponse commune des BRICS. Le président brésilien Lula da Silva et le Premier ministre indien Narendra Modi ont annoncé ce 7 août avoir échangé, lors d'un appel téléphonique, au sujet d'une réponse commune aux surtaxes douanières imposées par Donald Trump sur leurs produits importés aux États-Unis. « Le Brésil et l'Inde sont, à ce jour, les deux pays les plus touchés », a déclaré Lula da Silva dans un communiqué publié sur son compte X. « Nous avons réaffirmé l'importance de défendre le multilatéralisme et la nécessité de relever les défis de la situation actuelle, tout en explorant les possibilités d'une plus grande intégration entre les deux pays », a-t-il poursuivi. Dans une interview à Reuters, publiée la veille, le président brésilien avait annoncé son intention de discuter avec les dirigeants de la Chine et de l'Inde d'une réponse commune des pays des BRICS à la volée de droits de douane imposée ces

derniers jours par Donald Trump, l'accusant de vouloir « démanteler le multilatéralisme ». « Je vais essayer de discuter avec eux de la manière dont chaque pays est affecté par la situation et quelles en sont les implications, afin que nous puissions prendre une décision », avait déclaré Lula da Silva.

« NOUS N'AVONS PAS L'HABITUDE DE NÉGOCIER DE CETTE MANIÈRE »

« Il aurait pu communiquer avec le Brésil. Il aurait pu appeler. Il aurait pu proposer une négociation. Mais nous avons reçu la déclaration d'imposition de manière totalement autoritaire », avait relaté le chef de l'État brésilien, alors que les pro-

duits de son pays importés aux États-Unis venaient de tomber sous le coup d'une surtaxe douanière de 50 %. « Et nous n'avons pas l'habitude de négocier de cette manière. Pas comme ça », a-t-il ajouté. Le décret, publié sur le site de la Maison Blanche, avait été signé le 30 juillet par le président américain, portant les droits de douane sur les produits brésiliens importés de 10 à 50 %. Une surtaxe brandie, puis imposée, en représailles aux poursuites lancées par Brasília à l'encontre de Jair Bolsonaro, accusé de tentative de coup d'État contre Lula da Silva. Dans la foulée, le fils de l'ancien président du pays, Eduardo, s'était déclaré « très reconnaissant » et avait

appelé « les autres leaders du monde libre à s'unir aux États-Unis ». « Il est en train de monter les États-Unis contre le Brésil, ce qui nuit à l'économie et aux travailleurs brésiliens », a fustigé le président Lula da Silva à l'endroit de son prédécesseur. « Son fils devrait être soumis à un autre procès et condamné comme traître à la patrie. Traître à la patrie. Voilà ce qu'il est », a-t-il insisté. Le même jour que cette interview, reprochant à New Delhi des achats de pétrole russe, Donald Trump avait signé un décret imposant 25 % de droits de douanes supplémentaires aux produits indiens importés aux États-Unis, portant leur taxation totale à 50 %.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Stephen Miran nommé à la tête du conseil des gouverneurs de la Fed

Le président américain Donald Trump a annoncé jeudi avoir choisi Stephen Miran, président du Conseil des conseillers économiques de la Maison Blanche, pour occuper le siège vacant au conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale jusqu'au 31 janvier prochain. En outre, l'administration Trump continuera à rechercher un remplaçant permanent pour le poste laissé vacant par la gouverneure de la Fed, Adriana Kugler, dont la démission prendra effet le 8 août.

M. Miran est considéré comme l'un des principaux conseillers dans l'élaboration des politiques commerciales américaines pour le second mandat de M. Trump. Il a occupé le poste de conseiller en politique économique auprès du département du Trésor américain de 2020 à 2021. Le conseil des gouverneurs du système de la Réserve fédérale est composé de sept membres, qui sont nommés par le chef de l'État et confirmés par le Sénat.

R. I.

ROYAUME-UNI

Démission de la secrétaire d'Etat chargée du sans-abrisme

La secrétaire d'Etat britannique chargée du sans-abrisme, Rushanara Ali, a démissionné du gouvernement après des révélations selon lesquelles « elle aurait considérablement augmenté le loyer d'un logement dont elle est propriétaire », a annoncé jeudi Downing Street. « Suite aux récentes informations, je tiens à préciser que j'ai toujours respecté toutes les obligations légales en vigueur », écrit-elle dans sa lettre de démission adressée au Premier ministre Keir Starmer. Cependant, « le fait de rester à mon poste détournerait l'attention du travail ambitieux du gouvernement. J'ai donc décidé de démissionner de mon poste de ministre », écrit-elle. Cette décision intervient au lendemain de la parution d'un article dans le quotidien "The i Paper" qui relatait qu'elle avait mis fin à un bail de location d'une maison, avant de remettre, quelques semaines plus tard, le bien en question sur le marché moyennant une hausse de loyer de 700 livres (plus de 800 euros). Plusieurs associations qui luttent contre le sans-abrisme, mais aussi des députés de l'opposition, avaient appelé à sa démission. Le dirigeant travailliste a remercié Mme Ali pour son « travail assidu » au sein du ministère du Logement, estimant que ce celui-ci aurait « un impact durable », selon la lettre adressée à l'intéressée publiée par les services du Premier ministre.

R. I.

GUTERRES, SG DE L'ONU SUR LES GUERRES COMMERCIALES

«Elles sont désastreuses et doivent être évitées»

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a clairement indiqué qu'il considère toutes les guerres commerciales comme désastreuses et qu'elles doivent être évitées, a déclaré jeudi son porte-parole. « C'est une nouvelle décourageante », a dit Farhan Haq, porte-parole adjoint du Secrétaire général de l'ONU, lors d'un point presse quotidien, en réponse à une question sur l'imposition de droits de douane américains qui sont entrés en vigueur jeudi. Le Secrétaire général veut s'assurer que tous les gouvernements sont conscients qu'en période de guerre commerciale, des mesures doivent être prises pour protéger les secteurs les plus pauvres et les plus vulnérables de la société, qui souffriront certainement de la hausse des prix, a dit le porte-parole. Les nouveaux droits de douane américains imposés à des dizaines de leurs partenaires commerciaux sont entrés en vigueur jeudi, alimentant les inquiétudes mondiales quant au fait que les nouveaux taux, compris entre 10 % et 41 %, vont perturber l'ordre commercial international.

R. I.

SALON NATIONAL DU LIVRE POUR ENFANTS À LA PROMENADE DES SABLETTES À ALGER

La 2^e édition jusqu'au 16 août courant

Avec la participation de 70 maisons d'édition nationales, le Salon national du livre pour enfant à la Promenade des Sablettes à Alger se poursuivra jusqu'au 16 août courant, offrant aux familles l'opportunité de découvrir plus de 14.000 titres destinés aux enfants.



L'ouverture de cette 2^e édition, organisée par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), sous le slogan «Le livre, mon compagnon et mon ami», s'est déroulée en présence du direc-

teur du livre et de la lecture au ministère, M. Tidjani Tama, représentant le ministre de la Culture et des Arts, du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), M. Salah Belaïd, et

des représentants des maisons d'édition participant à cette édition. Dans ce cadre, M. Tama a souligné que «le ministère accorde une place importante aux enfants pendant la saison

estivale, notamment à travers ce Salon national auquel participent plus de 70 maisons d'édition, offrant aux familles l'opportunité de découvrir plus de 14 000 titres destinés aux enfants». À noter que, des maisons d'édition publiques et privées de différentes wilayas participent à cet événement littéraire et culturel, dans le cadre de la stratégie du ministère visant à ancrer la culture de la lecture chez les enfants et les jeunes et à stimuler leurs capacités d'expression et leur développement intellectuel au sein d'un environnement interactif mêlant apprentissage et divertissement. Un programme riche et varié a été mis en place pour les enfants, comprenant des ateliers éducatifs sur le dessin, la poterie, la lecture, la musique et la robotique, ainsi que des spectacles théâtraux et musicaux.

L. Zeggane

MOSTRA DE VENISE

Les données personnelles des participants piratées

La manifestation italienne, qui se tiendra du 27 août au 9 septembre, a été la cible d'une cyberattaque le 7 juillet. Des noms, des numéros de téléphone ou des adresses postales ont été dérobés.

Une belle frayeur. Les organisateurs de la 82^e édition de la Mostra de Venise, qui se tiendra du 27 août au 9 septembre, ont annoncé ce mercredi avoir été victime d'une cyberattaque compromettant les données personnelles des participants accrédités au festival cette année. Dans des propos relayés par le Hollywood Reporter, l'institution italienne a révélé que les noms, adresses mail, numéros de téléphone, codes fiscaux et adresses postales de plusieurs individus ont été volés. Le piratage a eu lieu le 7 juillet dernier. D'après la Mostra, un individu a accédé et copié des documents stoc-

kés sur les serveurs du festival. Les organisateurs ont précisé que l'équipe informatique «est intervenue rapidement, isolant et sécurisant les systèmes affectés» et que «les autorités compétentes ont été immédiatement informées et des opérations de restauration ont été lancées».

PIRATAGE À CANNES EN 2022

La manifestation a aussi déclaré que la base de données touchée par le piratage ne contenait pas les éléments organisationnels de la 82^e édition, au cours de laquelle Kim Novak devrait recevoir un Lion d'or d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. L'attaque n'a donc aucune incidence sur le paiement des accréditations, sur les systèmes de réservation ou de billetterie. Un tel piratage n'est pas une première pour un festival de

cinéma européen. En 2022, la billetterie du Festival de Cannes a été la cible d'une cyberattaque, inondée par des robots tentant de saturer le système. La programmation officielle de la 82^e Mostra de Venise a été dévoilée le 22 juillet dernier en conférence de presse par son directeur artistique, Alberto Barbera. Une nuée de star sera mise à l'honneur, de Jude Law à Emma Stone en passant par George Clooney ou encore Julia Roberts. Au total, 21 longs-métrages seront en compétition pour le Lion d'or du meilleur film. Le jury, présidé par le réalisateur américain Alexander Payne, sera notamment composé du réalisateur français Stéphane Brizé (La Loi du marché), le cinéaste iranien Mohammad Rasoulof (Les Graines du figuier sauvage), l'actrice chinoise Zhao Tao ou encore l'actrice brésilienne Fernanda Torres.

ENCHÈRES

Une rare première édition du Hobbit vendue près de 50 000 €

Une des 1500 versions originales du livre de J.R.R Tolkien a été achetée mercredi plus de quatre fois plus cher par un «collectionneur privé du Royaume-Uni», selon la maison Auctioneum.

Une première édition du Hobbit de l'écrivain britannique Tolkien, découverte par hasard lors du débarras d'une maison à Bristol en Angleterre, a été vendue aux enchères mercredi pour 43.000 livres (environ 49.300 euros), a annoncé mercredi la maison de ventes. L'estimation de départ avait été établie à 10.000 livres (environ 11.500 euros) mais l'ouvrage a finalement été acheté plus de quatre fois plus cher par un «collectionneur privé du Royaume-Uni», selon la maison Auctioneum. «C'est un résultat fantastique pour un livre très spécial», qui a attiré des enchères de partout dans le monde, s'est félicitée l'experte Caitlin Riley, citée dans un communiqué.

UNE TROUVAILLE D'UNE RARETÉ INIMAGINABLE

Il fait partie des quelque 1500 exemplaires imprimés en 1937, lors de la première édition de ce qui est devenu un best-seller mondial. Le livre vient de la bibliothèque familiale d'Hubert Priestley, un botaniste qui a «probablement» connu l'auteur, selon Auctioneum. «Personne ne savait que le livre se trouvait là», avait assuré Caitlin Riley, avant la vente. C'est elle qui a fait l'heureuse découverte dans la maison, lors d'une opération de débarras. «Je n'en croyais pas mes yeux (...) c'est une trouvaille d'une rareté inimaginable», a-t-elle dit.

Avec sa couverture vert pâle, le livre

comprend des illustrations en noir et blanc de l'auteur. Toutes les éditions qui ont suivi disposent, elles, d'illustrations en couleur, précise Auctioneum. Le Hobbit, voulu à la base comme un livre pour enfants, raconte

les aventures de Bilbon Sacquet et d'un groupe de nains, partis à la reconquête du royaume d'Erebor et d'un fabuleux trésor, tombés entre les griffes de Smaug, un dragon cracheur de feu.

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité a le plaisir d'annoncer sa participation à la 2^{ème} édition du Salon National du Livre pour Enfant, qui se tiendra du 07 au 16 août 2025, de 17h00 à 23h00, à la Promenade des Sablettes, Alger.

Les éditions ANEP proposent une vaste sélection de publications destinées au jeune public, une occasion de se rapprocher des lecteurs et les faire bénéficier de remises importantes, sur une large gamme d'ouvrages.

Aussi, à travers cette participation, l'ANEP œuvre à initier et inciter les enfants aux livres et à la lecture.

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité invite les enfants et les familles à venir visiter son stand et partager un moment de découverte et de plaisir autour du monde du livre.

MIS AUX ENCHÈRES

Le sabre de Dark Vador pourrait se vendre jusqu'à trois millions de dollars

Cet objet culte du cinéma sera mis à la vente à Los Angeles en septembre prochain tout comme d'autres pièces qui pourraient faire grimper les enchères. Le célèbre sabre laser de Dark Vador, qui a servi à couper la main de Luke Skywalker dans l'épisode de Star Wars «L'Empire contre-attaque», a été exposé mercredi à Londres, avant d'être mis aux enchères à Los Angeles début septembre. Ce «Saint Graal» risque de coûter un bras à son futur acquéreur : il est estimé jusqu'à trois millions de dollars (2,6 millions d'euros). «C'est tout simplement une pièce incroyable de l'histoire du cinéma», déclare à l'AFP Brandon Alinger, directeur des opérations de la maison de ventes Propstore, lors d'une présentation à Londres des lots les plus importants de la vente.

L'arme a été maniée par Dark Vador lors de légendaires scènes de combat dans L'Empire contre-attaque (1980) et Le Retour du Jedi (1983). David Prowse, l'acteur derrière le masque noir, et le cascadeur Bob Anderson utilisaient en réalité deux modèles. L'un, sans lame, attaché à la ceinture du méchant, et l'autre, pour les scènes de combat, doté d'une lame en bois. C'est la version utilisée pour les combats, mais dépourvue de sa lame en bois, qui est mise en vente, après avoir été conservée pendant 40 ans par un particulier américain.

D'AUTRES OBJETS EMBLÉMATIQUES DU CINÉMA EXPOSÉS

«Quelqu'un (...) est venu nous voir et nous a dit : "J'ai ça à vendre". Nous étions stupéfaits», a expliqué le fondateur de Propstore, Stephen Lane, comparant l'importance de cette pièce à celle des souliers rouges portés par Judy Garland dans Le Magicien d'Oz. Les experts ont authentifié l'objet en comparant ses bosses et rayures à celles visibles dans les films. «Regardez la grosse bosse à l'arrière, elle vient probablement de la lame du sabre laser de (l'acteur de Luke Skywalker) Mark Hamill», explique Brandon Alinger. Malgré sa valeur, l'objet est constitué d'une partie d'un ancien flash d'appareil photo, auquel ont été ajoutées des pièces de récupération, issues notamment d'une calculatrice. Parmi les autres pièces proposées lors de cette vente aux enchères qui se tiendra du 4 au 6 septembre, figurent le fouet, la ceinture et l'étui utilisés par Harrison Ford dans Indiana Jones et la Dernière Croisade (1989). Mais aussi un «neuralyzer» utilisé par les agents J (Will Smith) et K (Tommy Lee Jones) pour effacer la mémoire dans Men in Black (1997). L'objet lumineux, dont l'affichage LED fonctionne encore, pourrait atteindre 150.000 dollars (environ 129.700 euros).

**Recette
du jour****Tlilti algérien****INGRÉDIENTS (POUR 6 À 8
PERSONNES):**

- 1 épaule d'agneau ou 1 collier d'agneau
- 3 gros oignons
- 2 gousses d'ail
- 3 ou 4 belles tomates bien mûres
- quelques branches de coriandre fraîche
- 1/2 cuillère à soupe de coriandre moulue
- 1 càc de paprika doux
- 1/2 càc de ras el hanout
- 1/2 brique de pulpe de tomate ou 3 càs de concentré de tomate
- 1 càc d'harissa (facultatif)
- sel (je mets 1 cuillère et demi à soupe environ)
- 3 càs d'huile de tournesol
- 2 poignées de pois chiche (trempés la veille dans l'eau)
- 2 branches de cardons
- 1 piment (facultatif)
- 500 gr de tltli, langues d'oiseaux
- 3 ou 4 càs d'huile pour travailler le tltli
- eau pour le travailler
- 50 gr de beurre environ
- 6 œufs durs
- 300 gr de viande hachée pour les boulettes: (pour la viande: 1 petit oignon, sel, poivre, coriandre fraîche ciselée, 1 càc de floraline, 1 œuf)

Préparation:

Tout d'abord commencer

par mixer les oignons, les tomates, la coriandre fraîche et l'ail, mettre cette préparation dans le couscoussier puis ajouter l'huile, la coriandre moulue, le sel, le paprika, le ras el hanout, le poivre, la harissa et la viande d'agneau puis les pois chiches

faire mijoter cette préparation à feu moyen pendant environ 15 minutes en remuant régulièrement et en ajoutant un verre d'eau si besoin (si ça accroche).

pendant ce temps préparer le cardon: couper des morceaux en prenant soin de bien enlever les fils et les mettre dans un mélange eau et lait afin

qu'ils ne noircissent pas une fois que la sauce a bien mijoté, couvrir entièrement avec de l'eau (environ 2 à 3 l)

dès que la sauce boue ajouter les cardons, la pulpe (ou le concentré de tomate) et le piment et laisser cuire 1h

pendant ce temps préparer les graines de tltli: mettre les langues d'oiseaux dans 1 guessra (c'est 1 genre de grande bassine pour travailler le couscous) ou un grand saladier

y ajouter 2 càs d'huile et travailler rapidement avec les mains.

Gâteau du Jour**Gâteau pommes à la
noix de coco****INGRÉDIENTS**

- 150 gr de farine tamisée
- un sachet de levure chimique
- 3 œufs
- 85 gr de sucre en poudre
- 85 gr de beurre doux ou demi sel fondu
- 50 gr de noix de coco râpée
- 1 yaourt nature de 125 gr perso j'ai mit une perle de lait ou bien 6 à 7 càs de lait si vous n'avez pas de yaourt
- 3 pommes
- sucre glace

Mettre dans un saladier les œufs entiers avec le sucre en poudre et le sucre vanillé, puis fouetter avec un fouet manuel pendant 1



minute, puis ajouter la farine et la levure ainsi que la noix de coco râpée et le yaourt (ou le lait), puis mélanger énergiquement toujours avec fouet, puis faire fondre le beurre et l'ajouter à la préparation, éplucher 2 pommes et les couper en tranches épaisses puis les mélanger à la pâte, et beurrer un moule à manqué ou un moule à génoise de 20 cm (c'est ce que j'utilise), et déposer tout autour un peu de coco râpée, puis verser la pâte, et déposer par dessus des grosses tranches de pommes, et mettre au four préchauffé à 180° pendant 40 à 45 minutes, chaque four est différent alors n'hésitez pas à vérifier la cuisson à l'aide de la lame d'un couteau et poursuivre la cuisson si besoin puis sortir le gâteau du four et laisser le tiédir puis démouler et saupoudrer de sucre glace

**Conseil du jour**

Pour dégonfler le ventre, privilégiez une alimentation équilibrée, riche en fibres et en probiotiques, et pratiquez régulièrement des exercices physiques. La gestion du stress est également importante. En cas de symptômes graves, consultez un médecin pour un diagnostic précis et un traitement approprié.

**Le
saviez-
vous ?**

L'EAU DE COCO ET LA PASTÈQUE SONT EXCELLENTES POUR HYDRATER LE CORPS. ELLES CONTIENNENT DES ÉLECTROLYTES QUI PEUVENT RÉDUIRE LE STRESS, DIMINUER LA TENSION MUSCULAIRE, AMÉLIORER LA SANTÉ CARDIAQUE ET RÉDUIRE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE.

Bon à savoir !**Les symptômes du syndrome de l'intestin
irritable**

Le mal de ventre est le symptôme le plus fréquent dans le syndrome du côlon irritable. La douleur abdominale se caractérise par une sensation de spasme ou de crampe et se situe habituellement au niveau des fosses iliaques droite et gauche ou dans la région de l'ombilic.

**Astuce du jour:**

astuces à piquer aux coiffeurs professionnels

- Démêlez toujours vos cheveux avant le shampooing. ...
- Utilisez un peigne fin pour les finitions de vos lissages. ...
- Appliquez un produit de construction pour un maximum de tenue.
- Pré-séchez vos cheveux avant de les coiffer. ...
- Travaillez de façon ciblée avec vos appareils chauffants. ...

**CITATION
DU JOUR**

« Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de vaincre ce qui fait peur. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO**Nos bureaux régionaux****Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE -ALGER
SAMEDI 9 AOÛT 2025 - PRIX : EL KHEMIS - PS.AR. NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350 000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Une lutte serrée pour de gros rapports en vue

La condition de la course du jour pour chevaux de 4 ans et plus de race arabe pure n'ayant pas totalisé la somme de 271 000 Da en gains et place depuis le premier janvier 2025 qui regroupe 12 coursiers de la même valeur et la même qualité physique sur une distance semi classique de 1400m, à se ranger sous les ordres du juge du départ ce jour à l'hippodrome Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier dans le prix El Khemis qui servira de support PMU des deux formes quarté et quinté. Un pari pour des chevaux moyens, en parcourant la liste en lice, car la plupart des coursiers gardent de bonnes prestations dans la distance proposée dans cette condition qui peuvent venir terminer dans la bonne combinaison et cela par rapport à leurs dernières tentatives durant ce meeting et même dans le meeting précédent, et cela suite à leur total gains. À part la jument Ishraq El Mesk avec zéro dinar dans son compte suite à son absence des pistes depuis le mois de février mais attention, elle a déjà prouvé ses capacités technique et physique durant le meeting d'hiver sur la même distance du jour. Donc, vu la composante des concurrents présents et leur total gains, ce pari reste vraiment difficile et va nous donner du fil à retordre afin de dégager les cinq meilleurs chevaux, pour ma part, il faut s'attendre à une grosse arrivée et de gros rapports et plus particulièrement dans l'ordre exact. Pour cela, nous vous conseillons de jouer large et multiplier les martingales.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **BENHIDAR AL HOCEIN.** ce mâle de 8 ans, depuis qu'il a changé d'écurie semble tenir la forme durant ce meeting d'été et vu la forme de son excellent jockey du jour, il faudra compter avec lui au sprint final.
2. **IRTIDJAL.** Il semble tenir la forme comme le montrent ses deux dernières tentatives sous la férule son jockey fétiche C. Boussaa.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. HAMIANE	1	BENHIDAR AL HOCEIN	T. ALI OUAR	57	9	S. HAMIANE
R. DEHIMI	2	IRTIDJAL	C. BOUSSAA	57	1	PROPRIÉTAIRE
K. BENHAMOUDA	3	AMIR AL DJANOUB	AM. BENDJEKIDEL	57	2	B. AMRAOUI
Z. AIT YUCEF	4	ISMATALI	AH. CHAABI	56,5	5	S. HAMIANE
ABS. LAHMICI	5	JOUMAN GHOZALETTE	A. KOUAOUCI	55	8	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	6	HAYLA D'HEM	W. HAMOUL	55	11	H. DJELLOULI
AC. KOUAOUCI	7	CHAI AA (0)	CH. CHAABANE	55	6	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL NASR	8	VIBIORE	S. BENYETTOU	55	10	MH. BENKHALIFA
L. BOUDJEMAA	9	AL MANSOURAH	AL. TIAR	55	7	N. TIAR
AH. FEGHOULI	10	RITEJ EL MESK	AB. AIDA	54	12	K. FEGHOULI
ABD. GHANEM	11	KIRMIRA	A. YAHIAOUI	54	4	AB. GASMI
AH. FEGHOULI	12	ISHRAQ EL MESK	AP:Y. CHELLAL	49	3	K. FEGHOULI

3. **AMIR AL DJANOUB.** Sa dernière sortie s'est soldée par une belle victoire à Zemmouri dans un parcours réduit à celui du jour sauf que cette fois-ci, vient de changer de partenaire.
4. **ISMATALI.** Une 5e place à l'hippodrome de Zemmouri sur 1300m et une victoire sur 1200m au Caroubier, ce protégé de la grande maison Z. Ait Youcef semble tenir la forme.
5. **JOUMAN GHOZALETTE.** Cette jeune femelle vient de reprendre les courses le 1er août à El-Eulma après un repos de 8 mois, cette protégée de l'écurie ABS Lahmici peut venir créer la surprise.
6. **HAYLA D'HEM.** Méfiance, c'est vrai qu'elle a échoué lors de sa dernière sortie au Caroubier mais cette fois, cette excellente jument du propriétaire F. Metidji visera la plus haute marche du podium.
7. **CHAI AA.** Cette vieille coursière de 10

- ans vient de terminer 5e sur 1200m lors de sa dernière sortie n'étant pas dépourvu de moyens et s'étant déjà placée sur la distance du jour.
8. **VIBIORE.** Ce n'est pas un modèle de régularité, alterne de bonnes et mauvaises sorties, l'envisager en cas de défaillance des chevaux les plus appuyés au jeu.
9. **AL MANSOURAH.** Cette femelle de

- 6ans possède, à son actif de bons essais, à son aise sur le parcours retenu.
10. **RITEJ EL MESK.** Très en verve cette pensionnaire de la grande écurie AH. Feghouli qui reste sur une longue série de bons résultats.
11. **KIRMIRA.** Rien à dire sauf qu'une place lui est réservée sur le podium.
12. **ISRAQ EL MESK.** Longtemps absente cette jeune femelle.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

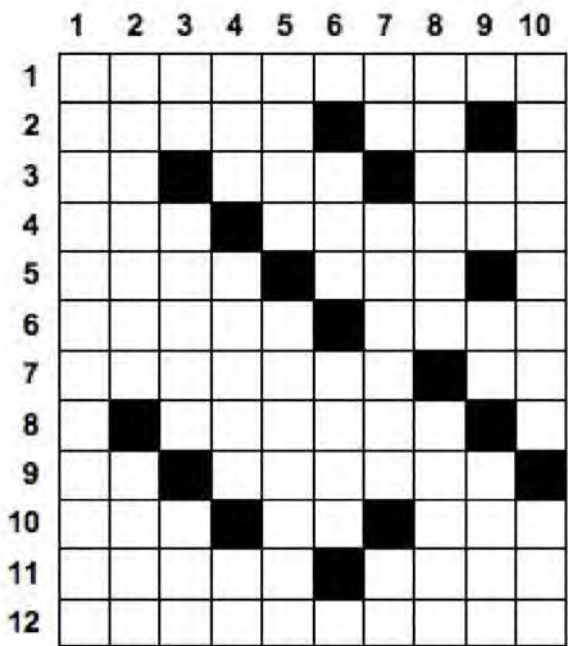
MON PRONOSTIC

6. HAYLA D'HEM - 10. RITEJ EL MESK - 11. KIRMIRA - 9. AL MANSOURAH - 1. BENHIDAR AL HOCEIN

LES CHANCES

8. VIBIORE - 3. AMIR AL DJANOUB

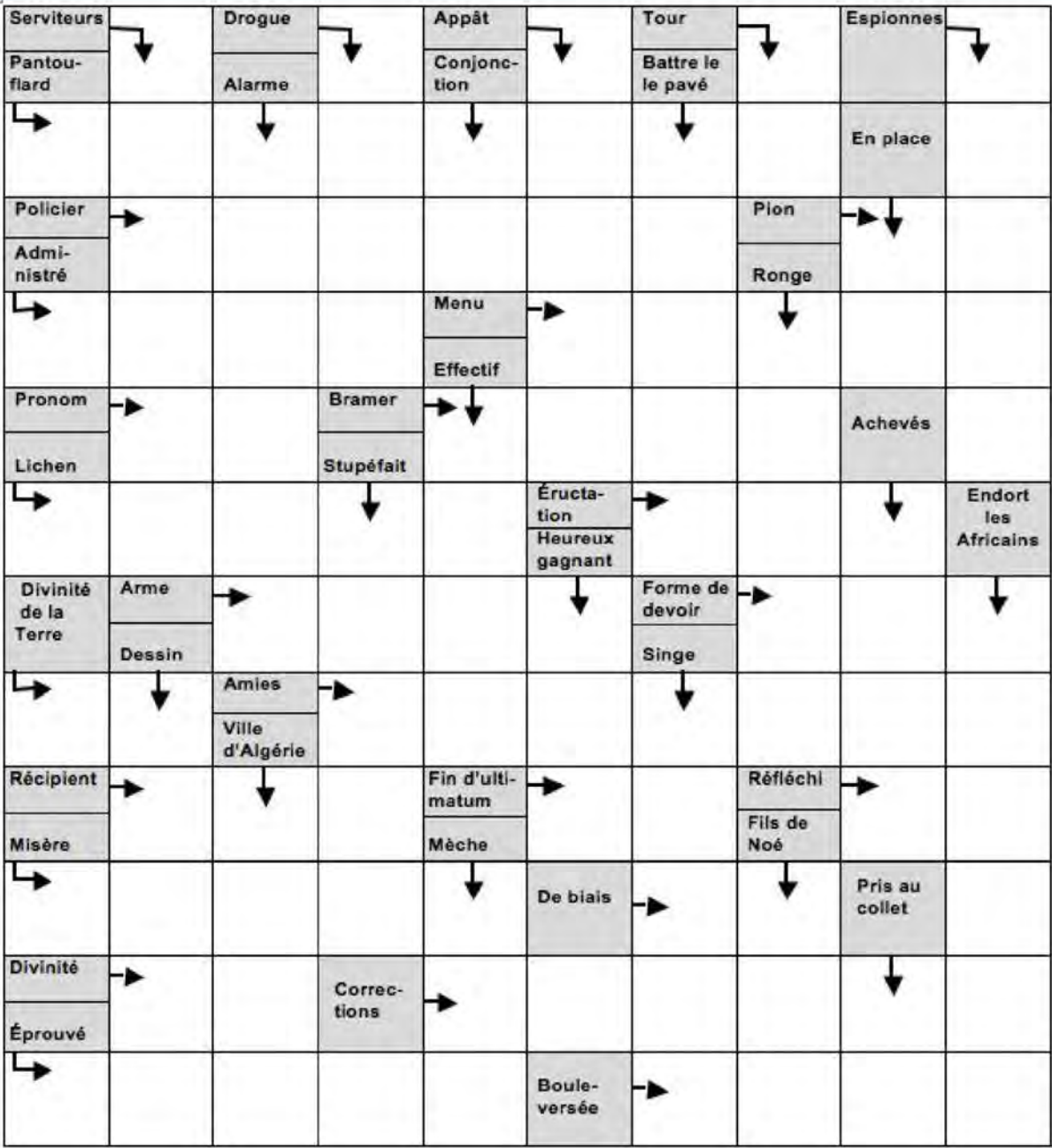
Mots croisés



HORIZONTALEMENT
1 - Bâtiment de guerre - 2 - Instrument agricole - Actinium - 3 - Habitudes - Déesse marine - Lustres - 4 - Vieux média algérien - Juste à côté - 5 - Faisaient rougir nos aïeux - Grippe-sous - 6 - Passionnés - Titre slave - 7 - Alcaloïde - Fin de participe - 8 - Canards - 9 - Paresseux - Ver marin - 10 - En Italie - Lettres de refus - Eau-de-vie - 11 - Désavoue - Instrument de musique - 12 - Attentionnées.

VERTICALEMENT
1 - Flatteur - 2 - Mouches - Question d'un test - 3 - Consonne double - Mise au courant - Armée - 4 - Grecque - Jeune pommier non encore greffé - Fin de verbe - 5 - Ville allemande - Abasourdie - 6 - Cité sumérienne - Vigueur physique et morale - 7 - Diapason - Pour accrocher des vêtements - Arsenic - 8 - Incartades - Abréviation - 9 - À élever - Symbole précieux - Vue - 10 - Tranquilles - Possessif.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Eloge excessif (11 lettres)

P	S	I	O	T	R	U	O	C	E	T	I	R	A	C	E	R	P
A	E	E	D	I	F	R	E	P	D	R	A	N	R	O	C	E	V
T	I	S	R	I	D	E	I	T	G	R	U	O	B	P	S	A	F
N	R	M	A	A	M	E	R	E	T	G	I	O	D	I	N	R	E
E	E	E	A	N	E	T	I	C	A	R	E	V	R	T	I	T	T
L	I	T	S	B	T	E	I	T	R	O	S	P	A	V	T	A	E
U	T	E	A	A	L	E	D	A	I	M	M	R	O	O	R	E	R
C	R	R	I	N	T	E	T	I	E	E	D	L	R	E	N	G	E
U	U	C	N	E	E	I	E	P	N	V	E	G	L	C	A	A	L
R	O	A	N	R	A	E	E	O	L	S	E	E	G	U	L	N	A
T	C	D	E	R	G	R	I	E	U	A	C	N	Y	R	E	I	G
C	U	I	T	A	U	T	U	R	R	S	T	R	T	E	R	A	R
E	R	R	S	T	A	T	S	F	E	M	U	R	I	A	B	R	E
P	O	E	N	I	N	I	T	R	I	T	O	N	I	R	I	D	I
P	R	E	D	E	S	O	R	E	T	A	N	O	S	E	E	L	T
P	V	A	V	U	R	O	U	E	R	E	N	I	A	V	R	I	U
A	R	E	Q	T	L	D	R	U	O	S	E	S	O	R	O	M	O
E	T	I	A	R	T	E	U	E	M	E	R	T	A	R	A	M	R

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRETE - AIMABLE - AMER - AVENTURE - BOURG - BRELAN - CORNARD - COURTIER - COURTOIS - CREDULE - CURE - DAIM - DOIGTE - EMPRISE - ETENDUE - EVENTAIL - EVENTUEL - FEMUR - FRIVOLE - GALERE - GROTTTE - INSCRIRE - MARATRE - MOROSE - MORTIER - PERFIDE - PESANT - PLATRIER - PORTRAIT - PRECARITE - PRESAGE - PRIERE - RADIATION - ROUER - ROUTIER - SAIN - SCELERAT - SONATE - SORTIE - SOURD - SURSIS - TIEDIR - TRAITE - TRITON - TROT - TRUCULENT - VAINE - VAN-TARD - VERACITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :
1. Sigillaire - 2. Clore - Snob - 3. Élu - Têt - To - 4. Legs - Mie - 5. Égérie - Pur - 6. Ras - Duo - Ni - 7. Al - Té - Snif - 8. Cassée - 9. Éole - Ue - Na - 10. Stalle - Tan - 11. Sem - Auge - 12. Espadrille.

VERTICALEMENT :
1. Scélératesse - 2. Illégal - Ôtes - 3. Gouges - Clamp - 4. Ir - Sr - Taël - 5. Let - Ides - Lad - 6. Émeu - Sueur - 7. Asti - Osée - G.I - 8. In - EP(épée) - Ne - Tel - 9. Rot - Uni - Na ! - 10. Ébouriffante.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :
Abusés - Mas - Énée - Dent - Prit - Fe - Ar - Réserve - La - Épeires - Ta - Innés - Lies - EE - Tm - Orne - Ra - Âne - Tp - Sil - Écervelé - Assises - Se.

VERTICALEMENT :
Aberration - Unie - Aérées - Tsé-tsé - Sn - Ci - EE - Épi - Êtes - As - Frêne - Pré - Deviner - VS - Âme - Ère - Ase - Ana - Est - Ils - Astres - Mêlée.

MOTS MASQUÉS
BARAGOUINEUSE

Sécheresse record pour mi-juillet en Europe et sur le pourtour méditerranéen

Plus de la moitié des sols en Europe et sur le pourtour méditerranéen étaient toujours affectés par la sécheresse sur la période du 11 au 19 juillet 2025, selon l'analyse par des médias des données de l'Observatoire européen de la sécheresse (EDO). Ce taux de 51,9%, supérieur de 21 points à la moyenne 2012-2024, est le plus élevé enregistré à cette période de l'année depuis le début des observations en 2012.

La proportion de sols touchés est stable par rapport à la première dizaine de juillet. L'indicateur de sécheresse de l'observatoire du programme européen Copernicus, basé sur des observations satellitaires, combine trois paramètres: précipitations, humidité des sols et état de la végétation. Il se décompose en trois niveaux de sécheresse (surveillance, avertissement, alerte). L'Europe de l'Est et les Balkans sont particulièrement concernés. En Serbie, où la quasi-totalité (99%) des sols manque d'eau, le taux d'alerte atteint 68%.

Plus de la moitié des sols de Hongrie, Bulgarie et Roumanie sont aussi en situation d'alerte, avec des taux respectifs de 63%, 52% et 51%. En Europe de l'Ouest, la situation s'est aggravée par rapport à la première dizaine de juillet. Avec 21% de ses sols en alerte, le Royaume-Uni continue de subir une forte sécheresse, dans la continuité d'un printemps historiquement chaud. En Allemagne, la part du pays en alerte a fortement augmenté, passant de 9% à 26% entre la première et la deuxième dizaine de juillet. En France, ce taux atteint 19%, surtout dans l'ouest du pays.

Cette sécheresse favorise les incendies, comme le feu historique et meurtrier qui s'est déclaré mardi dans l'Aude, dans le sud de la France. La Turquie n'est pas non plus épargnée par le manque d'eau: plus des trois quarts du pays (76%) est confronté à la sécheresse. Le taux d'alerte atteint 18%. À l'inverse, le Portugal et l'Espagne restent relativement préservés avec des taux de sécheresse faibles (10% et 7%).

Traversée de la Baie d'Alger : 350 nageurs annoncés à la 3e édition samedi prochain

Plus de 25 wilayas vont participer à la troisième édition de la Traversée de la Baie d'Alger, prévue dans la matinée du samedi 9 août courant, sur une distance de dix kilomètres, entre la plage des Sablettes à Hussein-Dey et la Marina de Bordj El Bahri, ont annoncé les organisateurs mercredi. "Les deux précédentes éditions ont été couronnées de succès, sur tous les plans, et nous espérons faire encore mieux cette année, car nous cherchons toujours à aller de l'avant. D'ailleurs, notre prochain objectif sera de donner un cachet international à cette compétition, en accueillant des nageurs étrangers" a annoncé le président de la Ligue algéroise de natation, Othmane Abdelhafid, lors d'une conférence de presse animée au stade du 5-Juillet (Alger). Les participants à cette compétition en eau libre seront répartis en trois groupes, suivant leurs catégories d'âge, à savoir : celle



des 14-17 ans, des 18-30 ans, et celle des 31 ans et plus, qui est une nouveauté par rapport aux deux précédentes éditions. Etant donné que la compétition revêt également un cachet de divertissement et touristique, Othmane Abdelhafid a souligné que même les nageurs au statut "amateur" pourront y participer. Pour rappel, lors de la première édition, disputée sur une distance de cinq kilomètres, seuls les

nageurs de la wilaya d'Alger avaient participé à l'évènement, et leur nombre était de seulement 200 athlètes. Les choses avaient évolué lors de la deuxième édition, en faisant passer la compétition à un statut régional, avec l'incorporation de nageurs venus de wilayas mitoyennes, et aujourd'hui, lors de cette troisième édition, la Traversée de la Baie d'Alger a acquis le statut de compétition nationale. En effet,

pas moins de vingt-cinq wilayas de différentes régions du pays (Nord, Est, Ouest et Sud) seront représentées dans cette troisième édition, à savoir : Alger, Tlemcen, Guelma, Mostaganem, Ghardaïa, Ouargla, Tipasa, Bouira, Oran, Skikda, Boussaâda, Sétif, Constantine, Mila, Chlef, Batna, Aïn Timouchent, Jijel, Boumerdès, Béjaïa, Annaba, Médéa, Bordj Bou Arreridj et Khenchela. "Nous avons consacré plus de quatre mois à la préparation de cet évènement, pour assurer une bonne organisation" a révélé le directeur de l'organisation sportive (DOS) Halim Hamza, ajoutant qu'il a été décidé de réquisitionner 35 bateaux, équipés de sauveteurs, pour garantir la sécurité des nageurs lorsqu'ils seront en pleine mer. Pour rappel, la Traversée de la Baie d'Alger a été relancée en 2023, après un arrêt de cinq ans. Cette édition 2025 verra la participation de 68 femmes, de différentes catégories d'âge.

Ablation réussie d'une tumeur abdominale géante de 14 kg au CHU Bab El-Oued

L'équipe médicale du service de chirurgie infantile du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bab El-Oued a réussi l'ablation d'une tumeur abdominale géante, pesant 14 kg et mesurant 38 x 15 cm chez une enfant, a annoncé l'établissement de santé, jeudi, dans un communiqué. "Grâce à l'expertise du personnel soignant et une prise en charge multidisciplinaire, l'intervention s'est déroulée dans d'excellentes conditions", a-t-on précisé de même source, ajoutant que "la patiente qui a subi l'ablation a quitté l'hôpital au 5ème jour post-opératoire". Le CHU de Bab El-Oued a adressé "ses félicitations à l'équipe médicale et paramédicale pour la réussite de cette opération délicate".

Arrestation de 3 individus et saisie de 3000 capsules de type prégabaline à Laghouat

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi R'mel (Laghouat) ont procédé à l'arrestation de trois individus formant un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogue, et à la saisie d'au moins 3000 capsules de type prégabaline, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, afin de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens, note le communiqué. Suite aux informations parvenues aux éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi R'mel, selon lesquelles "deux individus s'approprièrent à faire passer une cargaison de comprimés psychotropes, à bord d'un motocycle en empruntant des pistes désertiques au niveau de la commune de Hassi R'mel, en provenance de la wilaya de Ghardaïa à destination de Laghouat, un plan a été mis en place avec l'activation du dispositif de renseignement", précise la même source. Après avoir inspecté les pistes et ratissé les lieux à l'aide de l'équipe cynotechnique, "une moto stationnée a été retrouvée, ainsi qu'un sac en plastique enfoui sous le sable contenant 3000 capsules de prégabaline". Le même jour, après l'activation du dispositif de renseignement, des informations ont été obtenues concernant "la présence à Hassi R'mel de deux individus correspondant aux descriptions fournies précédemment. Les deux mis en cause ont été arrêtés et la compétence territoriale a été étendue à une wilaya voisine. Le troisième individu a été appréhendé". L'opération a ainsi permis "l'arrestation des trois membres du réseau criminel et à la saisie d'un motocycle et de deux téléphones portables".

Une somme de 14.600 euros non déclarée saisie à l'aéroport international de Sétif-Aïn Arnat

Les éléments de l'inspection principale de visite aux voyageurs, opérant à l'aéroport international du 8-Mai 1945 de Sétif-Aïn Arnat, relevant de l'inspection divisionnaire de ce corps (compétence territoriale de la direction régionale de Sétif), ont saisi une somme en devises non déclarée de 14.600 euros, selon un communiqué publié mercredi par ce corps constitué. Le communiqué précise que cette opération, effectuée en application de la législation relative au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité transfrontalière. Selon le même document, la saisie a été opérée à la suite d'une visite corporelle sur une passagère en provenance de la ville de Lyon, en France. Le communiqué conclut en indiquant que l'opération consacre la disponibilité permanente des services des Douanes algériennes dans la lutte contre toutes les formes de criminalité transfrontalière, et affirme leur mobilisation pour la protection de l'économie nationale et du citoyen.

EXPRESS- HISTORIQUE

Porte ouverte (13)

L'ogresse parvint tant bien que mal à étouffer les flammes, mais le sommet de son crâne portait désormais les stigmates du brasier : un amas noir, fumant, au cuir chevelu méchamment calciné ...

Furibonde et meurtrie, elle s'engagea sur le sentier du retour menant au village, le regard brûlant de rancune, murmurant entre ses dents serrées de sombres serments de vengeance contre la femme qui l'avait humiliée !

La femme peinait à croire qu'elle s'était réellement débarrassée du monstre. Encore pétrifiée par l'effroi de ce qu'elle venait de vivre, elle demeurait immobile, les sens en alerte. Au fond d'elle, pourtant, une certitude sourde la rongait : l'ogresse reviendrait... et sa vengeance serait terrible !!

à suivre

AUX POINGS

ES

«La nature et le champ de la bataille moderne ont connu des mutations profondes, à l'aune des défis imposés par les nouveaux instruments de guerre, où l'espace aérien se place aux premiers rangs de la scène des opérations et constitue, désormais, en tant que donne opérationnelle, un des facteurs clé pour remporter les guerres et non seulement les batailles»

Le général d'Armée Saïd Chengriha lors de l'inauguration du siège du Commandement des Forces de Défense aérienne du territoire



Dans la journée : Dégagé
Vent : 20 km/h
Humidité : 72 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 15 km/h
Humidité : 87 %

Dohr : 12h54
Assar : 16h41
Maghreb : 19h49
Ïcha : 21h18

Dimanche 16 safar
1447
Sobh : 04h24
Chourouk : 06h01

RAFFINERIE DE PÉTROLE DE HASSI MESSAOUD

La mise en service prévue pour 2027

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a annoncé la poursuite des travaux de construction de la raffinerie de pétrole de Hassi Messaoud, qui produira du gasoil à l'horizon 2027.



S'exprimant lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, M. Hashishi a déclaré que «la capacité de production de l'usine atteindrait cinq millions de tonnes par an». Le même responsable a souligné que «la station assurera la couverture des régions du sud et du nord du pays et qui produira du gasoil à l'horizon 2027». Dans le cadre de sa visite, le PDG de Sonatrach a inspecté la raffinerie de pétrole de Sebâa (Nord d'Adrar), une occasion pour écouter l'exposé des activités de cette installation énergétique, en ce qui concerne le raffinage, les volumes de production et la région couverte en divers produits d'hydrocarbures. Un autre exposé lui a été fait sur les activités de l'entreprise Naftal de distribution des produits pétroliers dans la région du Sud-ouest du pays. M. Hashishi a saisi l'opportunité pour saluer les efforts des travailleurs de la raffinerie pour assurer la production de produits énergétiques et la couverture des wilayas

voisines, soulignant, à ce titre, «l'importance du rôle de la ressource humaine dans la valorisation de ces acquis, un rôle que Sonatrach œuvre à promouvoir par la formation continue». Concernant le renforcement de la production énergétique pour répondre à la demande de ses clients, à l'échelle locale et internationale, M. Hashishi a indiqué que «le groupe Sonatrach a mis en place un plan d'action visant à réduire de 35 à 10 jours d'arrêt total de la raffinerie pour des besoins de maintenance», mettant l'accent sur «la fédération des efforts des différents intervenants afin d'assurer un approvisionnement régulier de la raffinerie en brut». Le même responsable a ajouté, dans le même sillage, que sa visite de travail dans la wilaya

d'Adrar visait à s'enquérir des activités des unités de production énergétique relevant de la direction régionale de la production, notamment le projet intégré d'approvisionnement de la raffinerie de pétrole de Sebâa qui assure une production de 600 000 tonnes/an de divers types de carburants, à l'instar du gasoil, de l'essence et du kérosène.

Après avoir visité les différentes structures de la raffinerie de Sebâa, M. Rachid Hachichi a clôturé sa visite de travail par la mise en service du centre médicosocial de la base de vie dépendant de la raffinerie, qui dispose de plusieurs spécialités médicales, dans le cadre du renforcement de la prise en charge sanitaire des travailleurs.

L. Zeggane

FEUX DE FORÊT

La Protection civile sur le qui-vive

Les services de la Protection civile ont fait état, hier, de plusieurs incendies de forêts, d'arbustes et de broussailles à travers différentes wilayas du pays. Selon cette source, «la majorité des feux ont été maîtrisés, en revanche certaines opérations d'extinction restent toujours en cours». À Blida, un incendie s'est déclaré dans la zone de Ben Saâda, commune de Djebabra. Les équipes d'intervention sont toujours mobilisées pour venir à bout des flammes. Dans la wilaya de Béjaïa, les interventions ont permis d'éteindre plusieurs incendies signalés dans les communes d'Amizour, Oued Ghir, Kherata, Tala Hamza, Tizi N'Berber et Imeddane. À Chemini, le feu déclaré dans la zone de El Mathen a été éteint, avec une opération de surveillance toujours en cours pour prévenir toute reprise. À Bouira, les flammes qui ont ravagé la zone d'Aïn El-Béïda dans la commune de Guerrouma ont été totalement maîtrisées. Même situation à Tizi-Ouzou, où plusieurs incendies ont été signalés à Tizi L'vir (commune d'Azazga), Aïn El-Hammam, Sidi Naamane, Bouzguene et dans la ville de Tizi Ouzou elle-même. Tous ont été éteints avec succès. Dans la wilaya de Sétif, les feux de broussailles dans les villages de Laanasser et Imfetahen, commune de Babour et Ait Tizi, ont été également circonscrits. À El-Tarf, l'incendie de forêt survenu dans le village Chaabet Lallawa, commune d'Aïn El-Assel, a été éteint. D'après les services de la Protection civile, à Mila deux foyers ont été signalés, l'un à Boudiaoud-Dass Boukhaled (commune de Tassala Lematai), où l'intervention est toujours en cours, et un autre à Bakhouch (commune de Ben Yahia Abdelrahmane), qui a été entièrement maîtrisé. Du côté de Skikda, un incendie à Rabeh Mettatla, dans la commune de Beni Oulbane, a été éteint, mais une opération de veille reste en place. Aussi à Guelma, le feu signalé dans le village de Djabar Tayeb (commune de Bouchegouf) a été éteint. Dans la wilaya de Jijel, les équipes ont réussi à éteindre l'incendie de forêt survenu à Es-Safia, commune d'El Aouana. Enfin, à Batna, un feu de reboisement dans la commune d'Aïn Yagout, près de la décharge publique, a été rapidement maîtrisé, ont conclu les services de la Protection civile.

L. Z.

LA CHRONIQUE DU SAMEDI

Gilgamesh ou l'écho brisé du Moyen-Orient

L'épopée de Gilgamesh se dresse comme un monument littéraire et mythologique dans les plaines fertiles de Mésopotamie, où le Tigre et l'Euphrate murmurent des secrets anciens. Ce récit fondateur, datant de près de quatre mille ans et considéré comme la plus ancienne fiction écrite de l'humanité, transcende les âges. C'est un chant poétique et philosophique qui explore les thèmes universels de l'amitié, de la quête de sens, de la confrontation avec la mort et le désir de l'immortalité.

PERSONNAGE MYTHOLOGIQUE, ÉPOPÉE UNIVERSELLE

Gilgamesh, roi d'Uruk, est un personnage complexe. À la fois tyran et héros, son âme brûle d'une soif insatiable de gloire et de pouvoir. Son parcours est marqué par l'hybris et la démesure. Mais son destin bascule avec la rencontre d'Enkidu, homme sauvage créé par les dieux pour tempérer son arrogance. Leur amitié, aussi profonde que tumultueuse, devient le cœur battant de cette épopée intemporelle. Enkidu, miroir et complément de Gilgamesh, symbolise la nature sauvage et libre, un contraste saisissant avec la civilisation oppressive d'Uruk.

Leur amitié, forgée dans l'épreuve et la bataille, est une célébration de la fraternité et de la loyauté. Ensemble, ils affrontent le monstre Humbaba, gardien de la forêt des Cèdres, et le Taureau Céleste, envoyés par la déesse Ishtar pour punir Gilgamesh de son mépris. Ces combats épiques, symboles de la lutte de l'homme contre les forces du chaos, illustrent la quête de gloire et de reconnaissance. Mais c'est dans la mort d'Enkidu, frappée par les dieux pour avoir participé à la mort de Humbaba, que Gilgamesh découvre l'angoisse de la mortalité.

La mort d'Enkidu plonge Gilgamesh dans un désespoir profond, une prise de conscience brutale de sa propre finitude. Cette perte le pousse à entreprendre un voyage désespéré à la recherche de l'immortalité, quête qui le mène aux confins du monde connu. Il rencontre Utnapishtim, le seul homme à avoir survécu au Déluge et à avoir obtenu l'immortalité des dieux. Utnapishtim lui révèle le secret d'une plante qui peut rendre la

jeunesse, mais un serpent la vole, condamnant Gilgamesh à accepter son destin de mortel.

L'épopée de Gilgamesh est un récit sublime et poignant sur la condition humaine, une méditation sur la vie et la mort, l'amitié et la solitude, la gloire et l'humilité. Gilgamesh, en acceptant sa mortalité, trouve une forme de sagesse et de paix. Il retourne à Uruk, contemplant les murs de sa ville avec fierté, comprenant que sa véritable immortalité réside dans les œuvres qu'il a accomplies et les récits qui seront transmis.

Ce récit, par sa profondeur et sa complexité, continue de résonner. Il explore les tensions entre la nature et la civilisation, l'individu et la communauté, la quête de sens et l'acceptation de la finitude. Gilgamesh, en tant que héros tragique, incarne les espoirs et les désillusions de l'humanité, une figure intemporelle qui nous rappelle notre propre fragilité et notre désir éternel de transcendance.

MÉMOIRE D'ARGILE, TERRE DE CENDRE

Les tablettes d'argile de cette épopée, découvertes au XIXe siècle en Irak actuel, berceau de l'ancienne Mésopotamie, sont aujourd'hui dispersées dans les grands musées du monde. Le British Museum à Londres, le Louvre à Paris, le Musée de l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie, et le Musée d'Istanbul, entre autres, abritent ces artefacts cunéiformes précieux, souvent acquis dans des circonstances troubles, marquées par l'élan impérialiste des puissances coloniales. Ces institutions, malgré leur rôle de gardiennes de ces vestiges, symbolisent aussi l'arrogance de certaines nations qui, dans leur quête de domination culturelle, ont accaparé ces biens, les éloignant de leur terre d'origine. Le Musée national d'Irak à Bagdad, tout en conservant quelques fragments de la version standard en akkadien, ne peut que constater l'ampleur de cette spoliation, rappel douloureux des déséquilibres géopolitiques et des injustices historiques. Trésor inestimable de l'humanité, l'épopée de Gilgamesh résonne étrangement avec les tragédies contemporaines du Moyen-Orient.

M. Yefsah

SOUS-RIRE

